UNE NÉCROPOLE DU BAS-EMPIRE À MARENLA (LE BUT DE MARLES)

Daniel PITON,
avec les collaborations de **Joël BLONDIAUX, Roland DELMAIRE, Georges DILLY, Stéphane DUBOIS, Sébastien LEPETZ ***

CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

La reprise de l'exploitation d'une ancienne marnière, en bordure de la Chaussée Brunehaut sur le territoire de Marenla au lieu dit "le Bois du But", au "But de Marles", est à l'origine de la redécouverte de cette nécropole par Fabien MULET. Le front de taille montrait la présence d'une fosse, orientée est-ouest, contenant des fragments d'ossements humains (voir tombe 3) qui associée à la découverte d'une céramique dans l'un des cônes d'éboulis ne laissait aucun doute quant à l'existence d'une tombe à inhumation du Bas-Empire (1).

Une première campagne de fouilles, réalisée du 1er au 14 août 1999 avait pour objectif le nettoyage complet de la future zone d'extraction. Une aire d'un peu plus de 700 m² a été décapée et étudiée, permettant le repérage de 18 sépultures ainsi qu'une partie des limites de l'ancienne zone d'exploitation de marne. Une seconde campagne, durant la première quinzaine d'août 2000, a porté, quant à elle, sur un décapage d'un peu plus de 1500 m² en limite et en dehors de la zone ancienne d'extraction permettant de mettre au jour 9 nouvelles tombes - toutes violées récemment - et de circonscrire les limites sud et est de cette nécropole dont les inhumations devaient se trouver, majoritairement, dans la zone exploitée au siècle dernier.

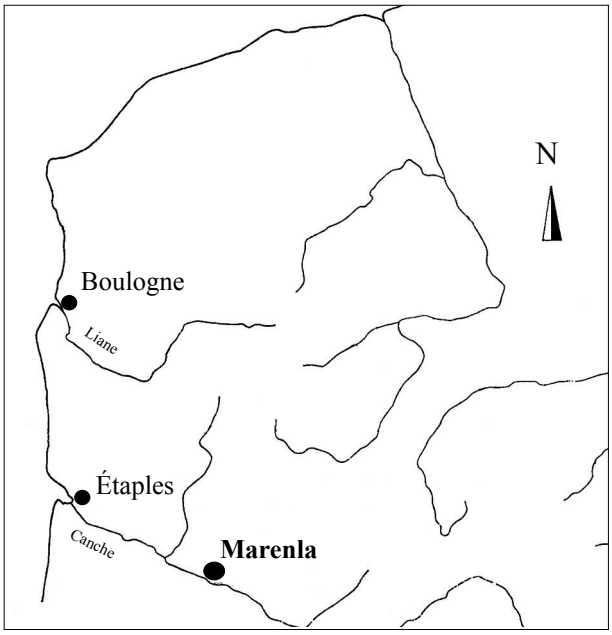

Fig. 1 : plan de situation.

ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE, DÉCOUVERTES ANCIENNES

La nécropole, domine le gué permettant à la voie romaine d'Amiens à Boulogne-sur-Mer de franchir la Canche à Brimeux, ***Brivomagus*** de la table de Peutinger. Le souvenir de ce gué s'est perpétué au lieu-dit "le Fort" (toponyme désignant un gué), emplacement, dans les marais du But de Marles, où il a été identifié (Delmaire R. 1976, p. 106 et 301). Des structures gallo-romaines ont été observées à plusieurs reprises sur le territoire proche de Brimeux et du mobilier divers découvert en particulier lors de l'établissement de la station de chemin de fer (Rodière R. p. 175 ; Vaillant V.-J., 1884), et lors de terrassements pour l'implantation d'une maison particulière (Piton D., Gosselin J.-Y. 1973 , 1975 ; Piton

* D. Piton, G. Dilly : C.R.A.D.C., Musée de Berck-sur-Mer ; J. Blondiaux : Centre d'Études Paléopathologiques du Nord; Roland Delmaire : Université Charles de Gaulle, Lille III ; S. Dubois : INRAP ; S. Lepetz : UMR 5197 du CNRS, Muséum national d'Histoire Naturelle, 55 rue Buffon 75005 Paris.

-1- Un grand merci à M. et Mme Fauvel ainsi qu'à leur fils pour nous avoir autorisé à réaliser cette fouille.

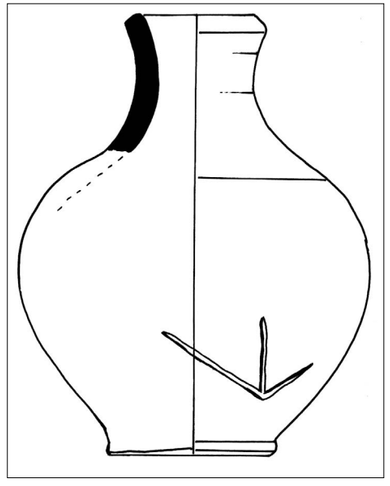

Fig. 2 : Céramique découverte dans un cône d'éboulis, en bas du front de taille (échelle 2/3).

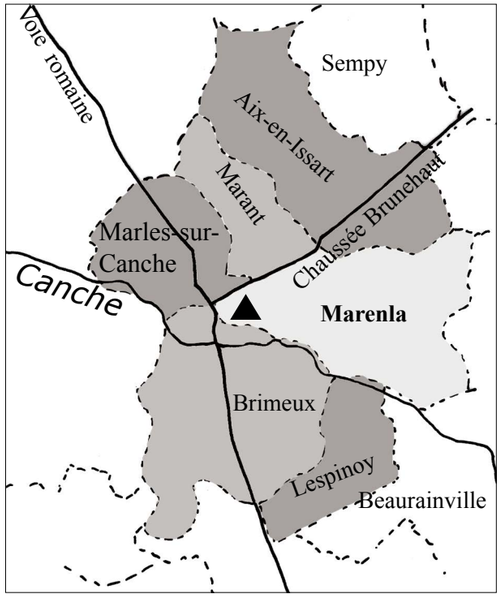

Fig. 3 : Emplacement du site

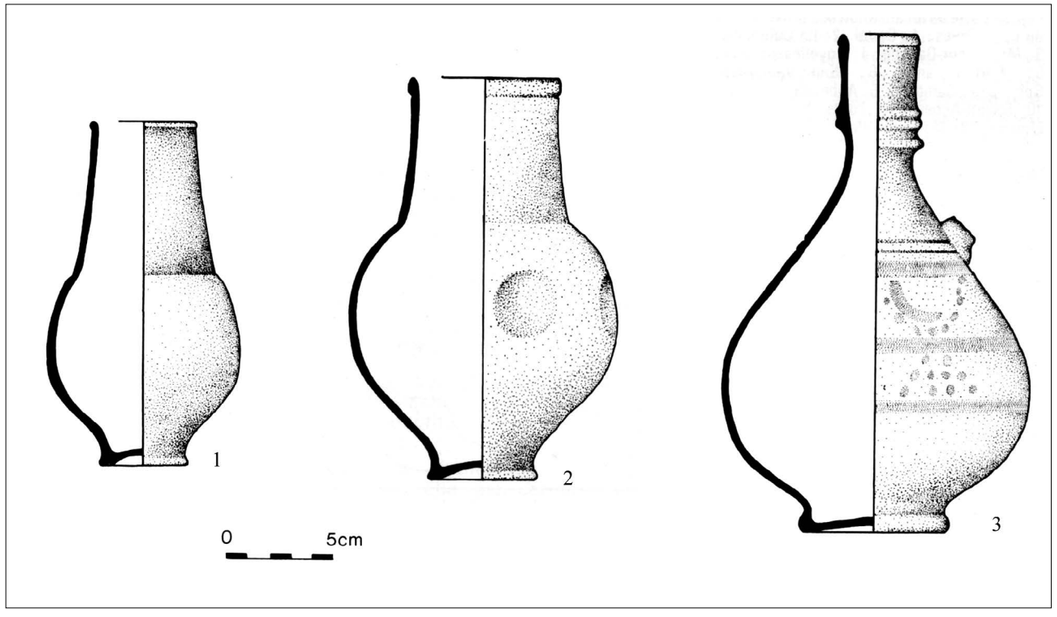

Fig. 4 : Céramiques provenant du "But de Marles", déposées au Musée d'Abbeville (dessins M. Tuffreau-Libre, Revue Archéologique de l'Oise, n° 13).

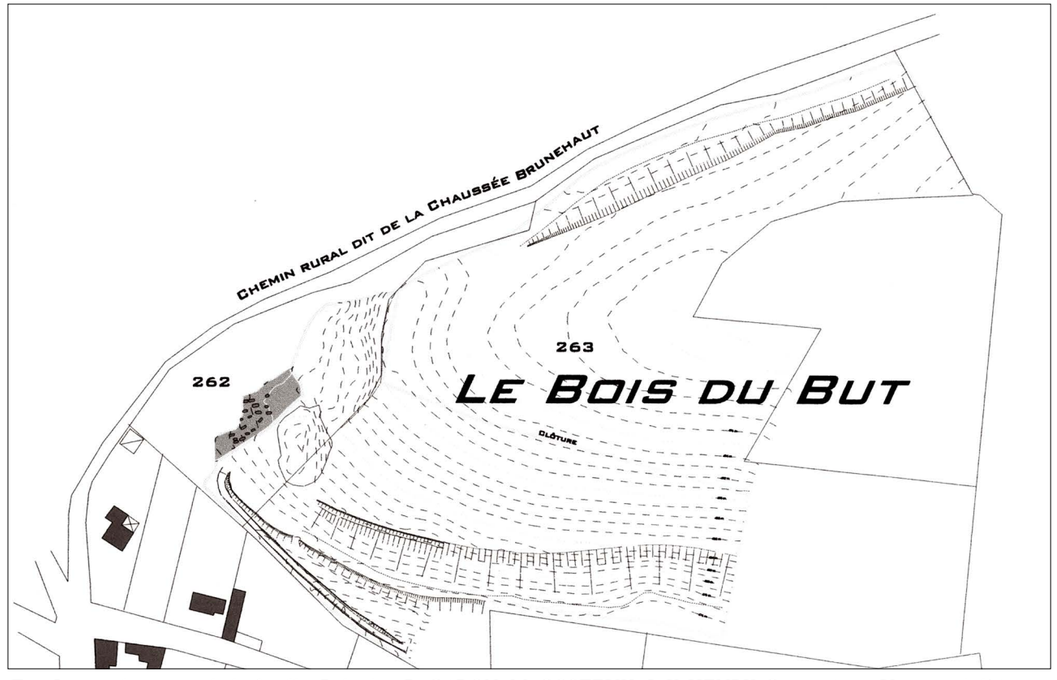

Fig. 5 : emplacement de la fouille. Relevés : B. CARON, M. COSTEUX, J.-Y. HENRY, Centre Attis- Université d'Artois.

D. 1978, Delmaire R. 1976, p. 194, 235, 238, 241, Piton D. 2004, p. 51-52), mais aucune fouille de grande ampleur n'y a jamais été entreprise, pouvant permettre une étude sérieuse du développement de ce point de passage de la Voie de l'Océan citée dans l'Itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger (Leduque A. 1957, p. 29 ; Leduque A. 1968, p. 58, 62 ; Leman P. 1972). Au sortir de ce gué, vient se greffer orthogonalement, une autre voie également rectiligne, que l'on peut suivre sur la carte d'État-Major jusqu'à Thérouanne, ce chemin porte le nom de *Chaussée Brunehaut* ou de *Cauchie* (Delmaire R., 1976, p. 301).

Le Musée d'Abbeville conserve dans ses réserves trois céramiques, don en 1856, de M. Dovergne, pharmacien, maire adjoint d'Hesdin et membre de la Société Impériale d'Abbeville (renseignements de É. Balandra), "trouvées à côté d'ossements humains à Marenla au lieu-dit le But de Marles" - sans plus de précisions - dont une cruche avec restes d'offrande alimentaire (communication P. De Paepe, conservateur du Musée d'Abbeville). Ces trois céramiques, publiées en 1978, ont été attribuées au site proche de Marles (Tuffreau-Libre M, 1978 ; fig. 4) et sont caractéristiques du IV^{ème} siècle.

Selon des témoignages oraux, difficilement vérifiables, au moins une sépultures aurait également été détruite, en bordure de route, au But de Marles, lors de la construction d'une maison il y a plus d'une trentaine d'années, et de très nombreuses trouvailles, non signalées, de céramiques, monnaies... proviendraient du site voisin de Brimeux et des marais avoisinants.

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

De la nécropole ne subsistent que les sépultures épargnées par les deux carrières d'exploitation de marne, soit 1 incinération et 26 inhumations.

L'incinération, trop arasée, n'a livré qu'un mobilier très fragmenté et incomplet ne permettant aucune interprétation. Les quelques esquilles osseuses étaient dispersées dans ce qui restait de la fosse de 0,70 m de largeur et creusée de 0,07 m dans la craie (soit une profondeur de l'ordre de 0,37 m).

Les inhumations

Là aussi, nos observations sont très limitées du fait de violations concernant 9 sépultures dont 8 pillées récemment, 3 autres inhumations étant amputées partiellement par l'actuel front de taille.

Les fosses sont en majeure partie de forme rectangulaire avec des angles arrondis. Elles sont creusées plus ou moins profondément dans le limon et la craie sous-jacente, ce qui n'a pas facilité leur repérage lors du décapage. Leur profondeur varie d'environ 0,37 m à 1,60 m compte tenu de la couverture de terre arable d'une épaisseur moyenne de 30 cm. Il est à noter que l'inhumation la plus profonde est également celle dont les dimensions sont les plus

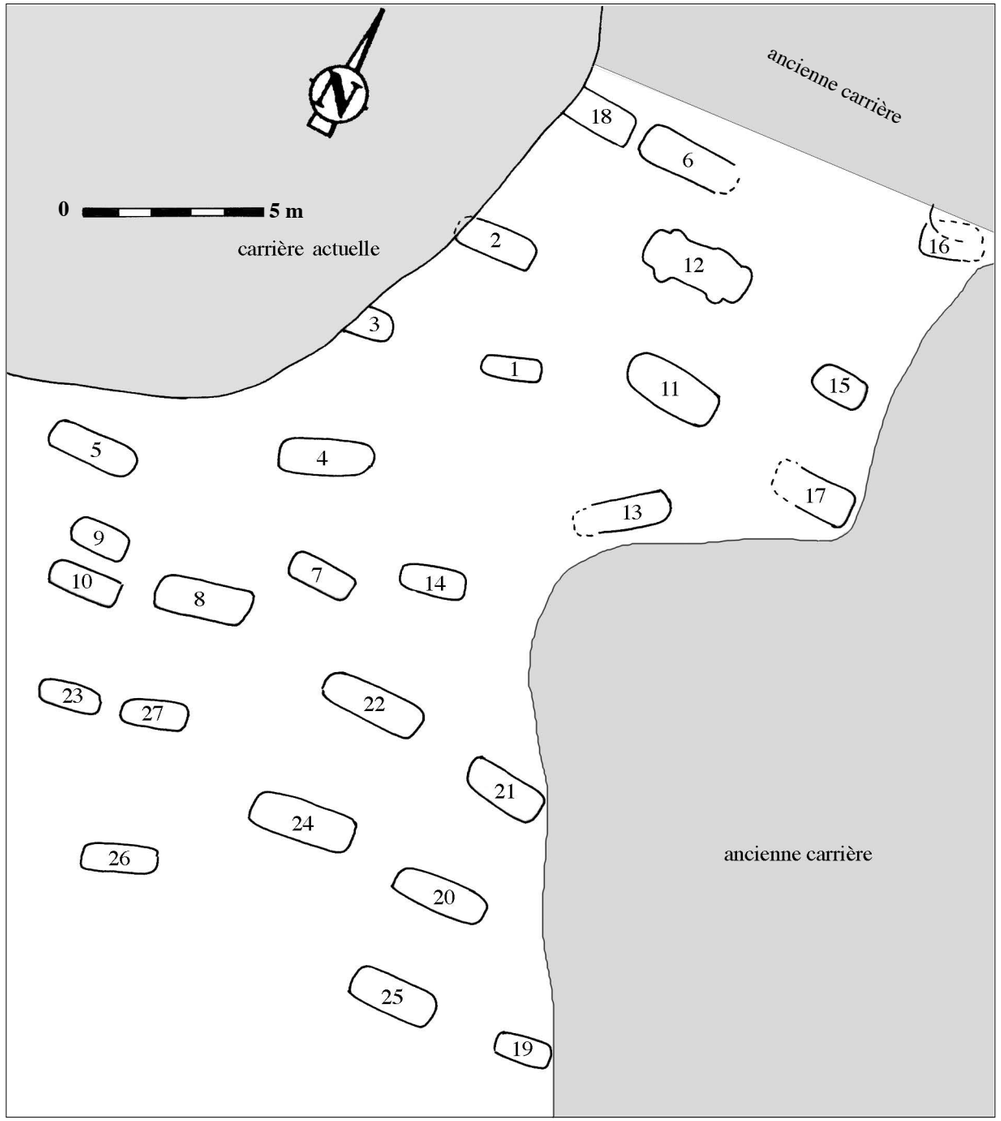

Fig. 6 : plan de la nécropole, relevés D. Piton, G. Dilly (CRADC).

importantes (T. 12) (longueur : 3,03 m, largeur : 1,30 m) et quelle correspond à la sépulture d'un enfant âgé de 10-12 ans. La présence de 4 trous de poteaux en partie visibles le long des parois latérales sud et nord plaide pour l'existence d'une structure légère couvrant la fosse. Dans l'immense majorité des cas les longueurs de ces fosses sont supérieures à la taille du défunt, un espace "libre" étant réservé au chevet, un second aux pieds, ce dernier servant d'emplacement pour le dépôt d'offrandes. Dans trois cas, le fond de la fosse a été surcreusé pour correspondre à une taille raisonnable plus proche de celle du défunt (tombes d'enfants T.7, T.9 et d'adulte T. 8).

Deux groupes distincts ont été notés quant aux orientations. Un premier groupe est-ouest concerne 17 fosses (soit la majorité : T. 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 15, 17, 18, 20, 21, 22, 24 et 25), le second groupe orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest comporte 7 fosses. Un cas isolé, la fosse 13 est orientée nord-est/sud-ouest. Là aussi toute interprétation serait fantaisiste étant donné le peu

d'éléments disponibles. On note cependant que, sur le plan, des rangées commencent à se dessiner et que l'occupation de la zone étudiée est assez lâche.

Les coffrages ou cercueils

Leur présence est attestée dans 17 cas (voir descriptif des tombes), par l'existence de traces ligneuses en fond de fosse, et/ou latéralement mais surtout par la présence de clous en fer forgé, à tête rectangulaire (4 cm x 3 cm au maximum) dont la longueur oscille entre 3,6 cm et 11,2 cm pour les mieux préservés, la moyenne se situant dans une fouchette de 6 à 7 cm. Certains d'entre eux conservaient encore la marque de l'existence d'une planche latérale de 3 cm d'épaisseur, piégée par l'oxydation. Dans 3 cas, le coffrage ou cercueil était calé par des rognons de silex disposés au chevet (T. 5 et 13) ou au chevet et aux pieds (T. 7).

Disposition des corps

Ici aussi les observations sont limitées car outre les violations récentes (ossements retrouvés dispersés dans le remblai du "trou de violation" ou regroupés tibias croisés sous le crâne avec reste de cigarette), le mauvais état de conservation des ossements ne permet pas de définir toujours avec certitude la position des corps. Pour les 2 seuls cas où les éléments sont suffisants (T. 5 et T. 8), les défunts sont inhumés en *decubitus dorsal*, jambes dans le prolongement du corps, bras croisés, mains sur le haut du bassin pour la T.5, bras droit le long du corps et le gauche replié pour la T. 8.

Les restes d'animaux (Sébastien LEPETZ)

La pratique de déposer des restes alimentaires dans les tombes est fréquente dans nos régions. A Marenla, dans le cas des inhumations exploitables, soit 11 fois, les offrandes étaient déposée systématiquement aux pieds des individus. Dans les inhumations T.1 et T.5, les restes ont été retrouvés dans un plat en étain accompagné pour l'inhumation T.1 d'une cuillère et d'un gobelet lui aussi en étain. Dans les 9 autres cas, cette offrande devait être placée dans un récipient en matière périssable (bois, cuir, vannerie...) soit directement au contact du fond de la fosse, soit au-dessus des récipients en verre ou terre cuite ; la décomposition du contenant entraînant une dispersion de ces offrandes dans 2 ou 3 vases, plats ou verreries (cas des T.6, 7 et 10 par exemple). Cette hypothèse trouve confirmation dans l'identification des restes osseux, les différentes parties d'un même individu se retrouvant dans des récipients distincts.

Des 27 tombes que comporte la nécropole de Marenla, douze ont livré des restes animaux. Ces restes proviennent de différentes espèces (coq, porc, poisson, coquillage) et se présentent sous des formes distinctes (squelettes complets, parties isolées). Il est possible que ces dépôts n'aient pas tous la même signification. Le matériel n'est pas très bien conservé. Des traces de radicelles associées à des stigmates dus à l'action des agents physico-chimiques du sol indiquent qu'une partie des os a sans doute été détruite. Cela a deux conséquences fâcheuses ; tout d'abord, il est difficile de savoir, à partir de l'étude de la répartition anatomique des ossements, si le manque de certains os observés ici et là est d'origine anthropique ou taphonomique. D'autre part, le mauvais état des surfaces osseuses empêche d'observer la présence éventuelle de traces de découpe, bien utile pour aborder la question du traitement des pièces de viande.

La tombe 1 – L'ensemble contenu dans un plat en étain situé très probablement sur le cercueil correspond à des restes d'un squelette de coq domestique juvénile constitué de 14 os (fragments de deux humérus, une ulna, un coracoïde, un fémur, un tibiotarse, un tarsométatarse, 3 côtes, trois vertèbres, une clavicule). Vu la diversité des parties anatomiques représentées, il est possible que l'animal ait été déposé entier. On ne peut malheureusement pas préciser quel était son sexe.

La tombe 2 - Le squelette presque complet d'un coq domestique adulte (mâle) a été retrouvé au fond de la fosse, à l'extérieur du cercueil. L'absence de quelques éléments (cervicales, phalanges, fragments de crâne) est peut-être due à la destruction particulière des os les plus fragiles. L'ensemble était accompagné du fémur gauche complet d'un porcelet.

La tombe 4 - Deux fragments d'os (ulna et tibiotarse) de coq domestique ont été trouvés dans un bol en verre, à l'extérieur du cercueil (T.4,3). Quatre côtes et une vertèbre de porc ont été trouvées aux côtés de la verrerie. Pour le suidé, il s'agit bien de morceaux de viande isolés, sans doute déposés dans un contenant en matière périssable. Il est délicat d'interpréter les restes de poulet dans la mesure où le déficit semble trop important pour envisager le dépôt d'un animal complet. Seules une partie d'aile et une autre de cuisse ont dû être déposées.

T.4,6 : une canine inférieure gauche de porc a été trouvée associée à une épingle en os à droite du pied droit dans le cercueil. Il s'agit ici d'un autre type de vestige, peut être un élément de parure intégré dans un ensemble en tissu ou en cuir qui aurait disparu.

La tombe 5 - Une autre canine inférieure de porc, droite, en cours de destruction a été trouvée dans la tombe 5 (T.5, 5) en compagnie de deux anneaux en bronze contre la face interne du tibia, à l'intérieur du cercueil. Le niveau d'altération de la dent est un bon indicateur des très mauvaises conditions de conservation qui règnent sur le site. Dans un plat en étain, quelques coquilles et fragments de coquilles de coque (cardium edule) ont été découverts. Ce coquillage est assez fréquemment rencontré dans les dépotoirs domestiques d'époque romaine dans le Pas-de-Calais et la Somme (Arras, Amiens). Il est en revanche extrêmement rare dans les tombes.

La tombe 6 - La tombe 6 a livré, à l'extérieur du cercueil, trois vases renfermant des vestiges fauniques. Le premier, (T.6,5), accueille les restes d'un crâne de poulet

adulte, un deuxième (T.6, 6), une côte de gallinacé adulte et six os d'un porcelet très jeune, de moins d'un mois. Un fémur gauche, un tibia gauche, un radius gauche et trois métapodes constituent les représentant d'un membre antérieur et d'un autre postérieur, sans qu'il soit possible de dire si d'autres parties squelettiques ont été détruites après l'enfouissement. Dans une troisième céramique (T.6, 7) ont été mis au jour les restes d'un squelette presque complet d'une poule, un crâne de porcelet (nouveau né ou de quelques jours), de deux scapulas (droit et gauche) et d'un humérus droit d'un même jeune porc. Il s'agit dans ce dernier cas de deux morceaux d'épaule.

Il faut associer six os de flet (un basioccipital, trois vertèbres thoraciques et deux vertèbres caudales).

La tombe 7 : les os provenant de cette tombe proviennent du fond de la fosse (T.7) et d'une verrerie (T.7,4). Il s'agit pour le premier cas de restes très dégradés provenant essentiellement de la partie avant d'une poule adulte (un coracoïde, une scapula, un humérus, un radius, un ulna et deux lombo-sacrées). Les os contenus dans le récipient, représentent les parties manquantes du même individu (une lombo-sacrée, deux fémurs, deux tibiotarses, une tête, sept côtes, trois vertèbres dont une caudale). Pour reconstituer un individu complet, il manque plusieurs os des membres antérieurs (sans compter les phalanges). Si on ne peut donc pas être sûr que l'animal était complet lors de la mise en terre, on peut en revanche envisager que tout ou partie d'un même individu ait été placé sur la verrerie (dans un récipient en matière périssable ou pas) et que, lors de la décomposition, une partie des os soit tombée au fond de la fosse. Il faudrait alors envisager la présence d'un espace non colmaté dans cette zone.

La tombe 8 : au fond de la fosse de la sépulture 8, ont été découverts quatorze restes très dégradés d'un squelette de poulet adulte (deux scapulas, deux coracoïdes, un fémur, un tibiotarse, un tarsométatarse, un humérus, un radius, un ulna, deux carpométacarpes, deux cervicales). Il manque à l'évidence certains os mais il est remarquable de constater que toutes les parties anatomiques sont représentées (aile, cuisse, carcasse, bas de pattes) à l'exception de la tête. Difficile de dire là encore si l'animal était entier.

La tombe 10 : un squelette presque complet de poule a été placé dans un vase en terre à l'extérieur du cercueil. L'animal était semble-t-il entier mais les os nous sont parvenus très dégradés. Quelques-uns d'entre eux (neuf cervicales, un fragment de tarsométatarse et une phalange I postérieure) ont été trouvés dans une verrerie située à côté du vase. Les deux ensembles peuvent provenir du même individu qui aurait été déposé au-dessus des deux récipients (plutôt cependant au-dessus du vase en terre), une partie des os aurait alors glissé sur le côté.

La tombe 12 a livré douze os de poule (deux humérus, deux radius, deux ulnas, deux fémurs, un tarsométatarse et un sternum). Il est tout à fait possible qu'il s'agisse des restes d'un animal complet.

La tombe 13, à l'image des tombes 4 et 5 a livré une canine inférieure droite de porc situé au pied du défunt.

La tombe 14 a été violée. Des restes d'une carcasse de poule y ont été mis au jour, associés à une vertèbre thoracique de porc et de deux fragments de côtes.

La tombe 18 présente le crâne d'un jeune porc d'environ 18 mois et d'éléments (un humérus et un radius) d'un membre antérieur droit d'un porcelet de lait.

n° tombe	coq domestique	âge	sexe	porc	autre	dépôt non alimentaire
T 1	Un individu (entier ?)	juvénile	?			
T 2	Un individu (presque complet)	adulte	mâle	Un fémur gauche complet de porcelet		
T 4	Deux fragments d'os	adulte		Quatre côtes, une vertèbre,		une canine inférieure gauche
T 5					coques	Une canine inférieure droite
T 6	Un individu	adulte	femelle	Un crâne, un membre antérieur gauche et une cuisse gauche de nouveau né	Six os de flet	
T 7	Un indidu (entier ?)	adulte	femelle			
T 8	Un individu (complet ? Très dégradé)	adulte	femelle			
T 10	Un individu (presque complet)	adulte	femelle			
T 12	Eléments d'un individu	adulte	femelle			
T 13						Une canine inférieure droite
T 14	Une demi carcasse	adulte	femelle	Une thoracique et deux côtes		
T 18				Un crâne, un humérus et un ulna de porcelet		

L'analyse des restes osseux animaux est rendue très difficile par leur mauvaise conservation. On peut remarquer cependant que le coq domestique est bien représenté dans les tombes. Il se rencontre dans neuf sépultures. Le porc est représenté par différents types de vestiges. Dans cinq cas, il s'agit de pièces de viandes déposées à côté du défunt. Trois canines isolées ont par ailleurs été mises au jour et jouent sans doute un tout autre rôle.

Les conditions taphonomiques ne permettent pas d'analyser la fréquence des parties du squelette et de savoir si les individus ont été placés entiers ou s'il s'agit de morceaux épars. La surface osseuse empêche de manière similaire toute observation d'éventuelles traces de découpe. Pour les volailles, il semble probable que certaines d'entre elles aient été complètes ou presque complètes ; il est par ailleurs possible que d'autres individus aient été déposés en morceaux.

Plusieurs travaux abordant la question des restes de coq dans les sépultures des provinces romaines ont mis en évidence l'absence des têtes ou des pieds chez les oiseaux déposés (Wahl et Kokabi, 1987 ; Lauwerier, 1988 ; 1993) ; on l'observe dans bien des cas (Lepetz, 1993 ; 2001). Il s'agit d'une préparation bouchère de l'animal telle qu'on peut l'envisager avant la cuisson. On supprime les parties susceptibles d'être sales. Cette caractéristique doit inciter à faire le rapprochement entre ces restes et des préparations culinaires et appeler à rester prudent avec une conception trop symbolique de leur présence. Rien ne permet en effet d'envisager autre chose qu'un dépôt de type alimentaire.

La prédominance dans les tombes du Bas Empire des gallinacés domestiques est un phénomène lui aussi récurrent. Le porc, souvent majoritaire au Haut Empire demeure présent par la suite mais dans des proportions bien plus faibles, comme c'est d'ailleurs le cas à Marenla. Cette modification (Lepetz, 1993), qui accompagne le passage de l'incinération à l'inhumation, n'a pas encore trouvé d'explication.

Une constante semble aussi résider dans la surreprésentation des femelles. À Marenla, il y a 6 poules pour un coq. L'individu juvénile de la tombe 1 pourrait être un mâle. Ces chiffres sont en accord avec les données issues d'autres ensembles tels Vron ou Dourges (Méniel, 1995). Le choix semble ici clair, on préfère déposer des adultes et des femelles. Il resterait à savoir lequel des deux critères est le plus important aux yeux des vivants (si l'un est effectivement prédominant).

Les dépôts de poissons et coquillages sont intéressants à observer ; ils proviennent probablement de la Canche, située à proximité du site. Des flets figuraient également comme offrande alimentaire dans les inhumations de la nécropole du Bas Empire de Noyelles-sur-Mer, près de la Baie de Somme (Piton, Marchand, 1978, p. 203). Il est probable que les agents physico-chimiques des sols aient empêché d'autres vestiges ichtyologiques de nous parvenir.

Il est fort probable que bon nombre d'autres dépôts nous aient totalement échappé, car fragiles et non conservés comme par exemple les fruits, céréales ....

Les éléments du mobilier funéraire

Sur les 26 inhumations, 18 contenaient des éléments de mobilier funéraire (vases, verreries, plat en étain, bassin en bronze) et dans 10 de ces inhumations des éléments provenant de l'habillement du défunt ont été retrouvés (épingle, collier, pendentif, bracelet, boucle de ceinture) soit dans leur position normale, soit regroupés au niveau du tibia et du pied droit (T. 4 et 5) soit au niveau du pied gauche (T. 1) à l'intérieur du coffrage ou cercueil.

Dans les 11 cas où le mobilier non associé à l'habillement figurait dans une inhumation avec coffrage ou cercueil, il n'a pas toujours été évident de déterminer sa position d'origine (hors ou à l'intérieur du coffrage). En se basant sur la positioin des clous des coffrages retrouvés en fond de fosse on constate que dans 7 cas ces dépôts sont hors coffrage (T.1, 2, 4, 6, 7, 10 et 11) sauf pour le plat en étain de la sépulture T.1 contenant l'offrande alimentaire, la cuillère et le gobelet en étain et le bassin en bronze de la T. 11 retrouvé retourné, placé très probablement vue sa position, sur le couvercle du coffrage. Dans 2 cas (T. 5 et 12) le dépôt était dans le coffrage et le doute subsiste pour la T. 5.

La céramique (Stéphane DUBOIS)

Les tombes fouillées à Marenla ont livré les restes de 25 vases en terre cuite, datables du Bas-Empire romain ; 19 d'entre eux ont été recueillis intacts, les 6 autres ne figurant qu'à l'état de fragments dans des tombes pillées.

En dehors d'un vase utilisé comme urne funéraire, cette petite série témoigne d'une pratique, qui semble ici assez systématique, de dépôt alimentaire dans la tombe, pratique liée vraisemblablement à un repas rituel au moment des funérailles. Ce contexte très particulier conduit, dès lors, à une sélection des céramiques déposées dans les tombes. On constatera sans surprise la prédominance du service de table, et la forte représentation de la vaisselle de qualité (25% de sigillée argonnaise à Marenla). Les récipients individuels de consommation sont ainsi majoritaires et contiennent la "part du mort", son viatique pour l'au-delà : à Marenla, on dénombre 1 assiette (T6/7), 6 bols ou coupes (T6/6, T7/4, T8/2, T10/1, T15/2, T17/1), 1 tasse (T1/4), 7 gobelets (T2/1, T4/2, T6/3, T6/5, T7/2, T9/3, T12/1), auxquels s'ajoute le service à boire en verre des tombes 4, 5, 7, 8, 9, 10 et 15. La plupart des sépultures ont en outre été dotées de plats, bouteilles et cruches destinés à la présentation des aliments : peut-être contenaient-ils les restes du "banquet" funéraire. Outre les plats creux métalliques des tombes 1, 4, 8 et 11, 9 tombes ont livré

un contenant pour les boissons (tombes 1, 2, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 16). On note, comme c'est fréquemment le cas en contexte, une forte représentation du service à boire.

L'unique vase qui dépare cette série bien centrée sur le service de table, est précisément celui qui a servi d'urne funéraire : il s'agit à la base d'un gros contenant globulaire (T16/1), qui a pu à l'origine être destiné au stockage alimentaire ou à la cuisson bouillie, et qui figure ici dans un usage secondaire ou détourné. Le bord n'en est pas conservé, et sa forme n'est ni identifiable, ni datable avec précision. On ne peut donc affirmer que l'unique tombe à incinération est bien contemporaine du cimetière à inhumations.

La chronologie des autres céramiques s'inscrit dans les séries du Bas-Empire de Gaule septentrionale. La plupart des formes est connue dès l'époque constantinienne, sinon avant, et perdure jusque dans les premières décennies du V[ème] siècle. Les monnaies qui leur sont associées, invitent toutefois à recentrer sur la seconde moitié du IV[ème] siècle l'utilisation de la zone fouillée du cimetière de Marenla.

Dans cette optique, seule la tombe 17 pourrait être légèrement antérieure, le décor de petits casiers à la molette sur le bol en sigillée argonnaise étant connu essentiellement en contextes des années 320-360/370 (Blaszkiewicz, Jigan 1991). De même, une pérennité au début du V[ème] siècle doit être envisagée, du fait de la découverte d'une coupe Chenet

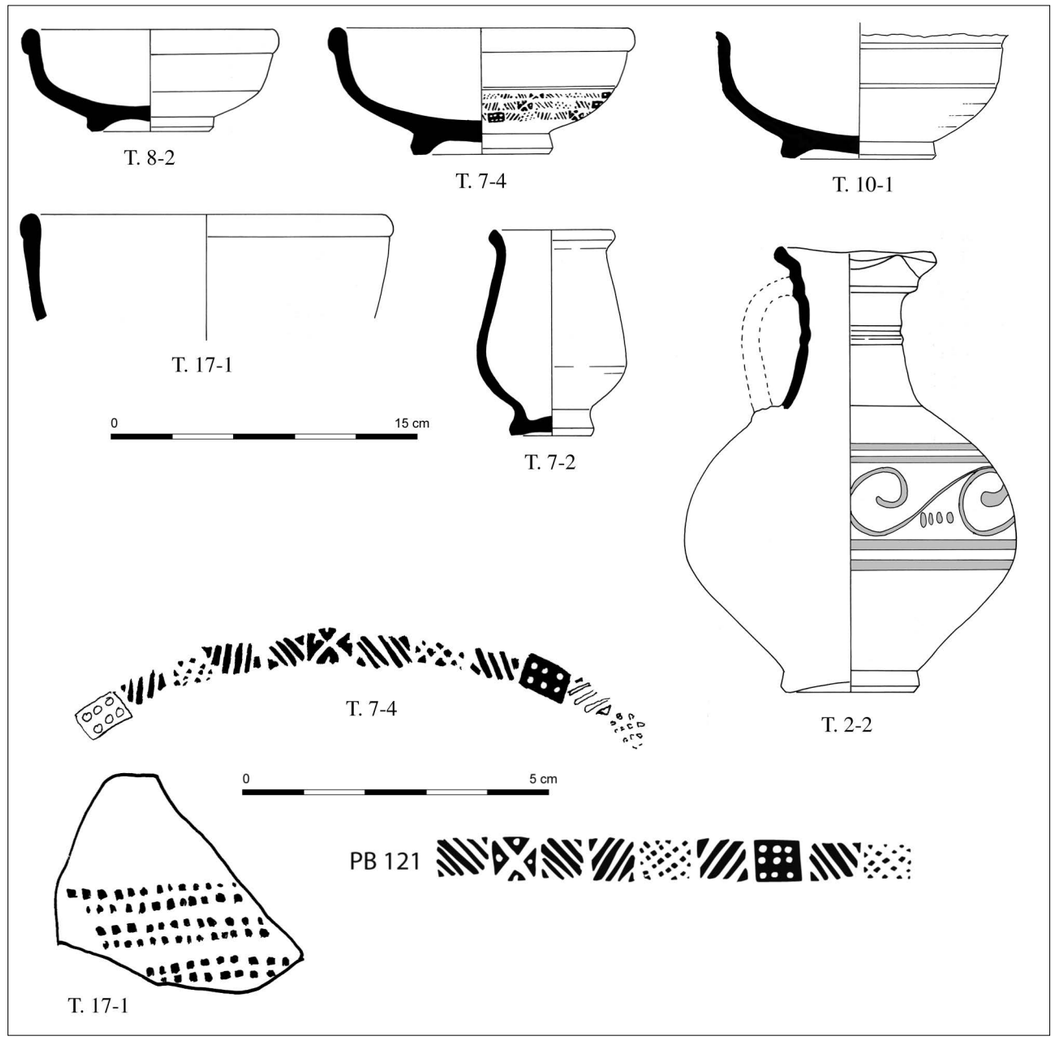

Fig. 7 : Marenla, la sigillée d'Argonne.

342 (T15/2). Ce type de récipient, dans sa variante 342a (Seillier 1994, p. 60) est connu dans des contextes plutôt tardifs, à partir du milieu (Brulet 1994 ; Piton, Marchand 1978, tombe 23) ou de la fin du IV[ème] siècle (Tuffreau-Libre, Jacques 1994, p. 14), et figure régulièrement dans des sépultures enfouies jusque dans le deuxième tiers du V[ème] siècle, à Vron, Nouvion-en-Ponthieu, Furfooz ou Vireux-Molhain notamment. Cette forme est donc un marqueur de l'extrême fin de l'époque romaine dans le nord-ouest de la Gaule, et pourrait témoigner de l'usage du cimetière de Marenla au delà des années 400.

Techniquement, les 25 vases de Marenla se partagent entre quatre groupes distincts :

La sigillée d'Argonne compte 6 exemplaires, soit le quart des dépôts de vaisselle en terre cuite. On rejoint ici un taux élevé, fréquent en contexte funéraire dans la région, et que l'on peut comparer aux 26% de Noyelles-sur-Mer (Piton, Marchand 1978), et rapporter aux 36% signalés dans les tombes de "Marteville" à Vermand (Loisel 1977), où elles sont liées à un contexte urbain à caractère militarisé. Des taux fort élevés ont de même été relevés en Gaule de l'Est à la même période, 21,3% à Dieulouard "Scarponne", et jusqu'à 42% à Fontoy, voire 56% à Florange-Daspich (Lorraine) (Schembri 2001, p. 239). Il est évident que la part de la sigillée est majorée en milieu funéraire par la nature des dépôts, qui exclut la batterie de cuisine.

On compte ici un petit bol Chenet 319 (T8/2), trois bols Chenet 320 (T7/4, T10/1 et T17/1), un gobelet tulipiforme Chenet 333 (T7/2) et une belle cruche Chenet 348 (T2/2), à décor peint de rinceau entre des bandes horizontales. L'absence de plats Chenet 304 et/ou 313 tient peut-être à leur remplacement ici par des équivalents en matériau "noble", la vaisselle métallique (étain et bronze). *A contrario*, la rareté des cruches sigillées résulterait de l'usage d' "ersatz" locaux de qualité moindre.

Deux des bols Chenet 320 portent un décor à la molette. Le petit fragment de la T17/1 présente une série de petits casiers disposés sur deux rangs, motif qui constitue le groupe 2 de la classification de W. Hübener (1968), et dont la vogue couvre les années 330-360/370, comme nous le rappelions plus haut. L'autre décor provient de la sépulture 7 (T7/4) ; il s'agit d'une molette à neuf casiers, du groupe 6 de Hübener, très probablement la molette Piton-Bayard 121 inversée. Cette molette est attestée à Bavai, Thérouanne, Bayeux, Soupir et peut-être à Amiens (ZAC Cathédrale) et Damery. Sa datation est incertaine, peut être aux années 390-410 si l'identification d'Amiens est confirmée (communication D. Bayard).

Les productions communes sombres, à pâte grise sableuse, représentent un peu moins de la moitié des dépôts céramiques, avec 12 vases.

Les gobelets à panse bilobée prédominent, avec cinq exemplaires, deux à ressaut simple (T6/5 et T9/3) et trois à ressaut mouluré (T2/1, T6/3 et T12/1). Ces vases à boire semblent bien spécifiques des régions voisines de la Manche et de la Mer du Nord, couvrant les territoires ménapien (1), "bononien" (2), morin (3), ambien (4) et atrébate (5). Plus à l'Est, les découvertes paraissent exceptionnelles, par exemple un unique exemplaire signalé à Tongres (Vanvinckenroye 1967). Les contextes les plus anciens où figure la forme remontent à l'époque constantinienne, dans les horizons picards des années 320-360 de Jumel et 330-350/360 du *forum* d'Amiens (Bayard 1994). La plupart des découvertes signalées se concentrent toutefois au milieu et surtout dans la seconde moitié du IV[ème] siècle, et encore assez régulièrement en milieux datés du début du V[ème] siècle : ainsi à Arras dans les casernes théodosiennes (Tuffreau-Libre, Jacques 1994), à Vron dans les tombes 191A, 215A et 271A (Seillier 1994), à Oudenbourg dans la tombe 104 (Mertens, van Impe 1971).

En dehors de ce groupe homogène, les autres céramiques sableuses grises présentent une forte diversité, chacune correspondant à un type de récipient différent. Le premier est une assiette carénée à bord bifide (T6/7), un type de lèvre que l'on rencontre assez rarement sur une forme générale d'assiette courante dans tout le nord de la Gaule au Bas-Empire. On peut toutefois rapprocher l'exemplaires de Marenla des vases de Seclin (Tuffreau-

-1- Avec des exemplaires signalés, au sud, dans le nouveau chef-lieu de la cité, Tournai (Brulet 1990), et sur des sites ruraux comme Seclin (Herbin 2001, p. 87) et Templemars (Herbin 2001, fig. 10, n° 11*12) ; et, au nord, dans un des fortins du système défensif de la côte, à Oudenbourg (Mertens, Van Impe 1971, 11 exemplaires).

-2- Boulogne-sur-Mer en aurait livré plus d'une centaine d'exemplaires au XIX[ème] siècle (Seillier 1994, p. 55), et d'autres plus récemment en contexte d'habitat ; Etaples en a également fourni quelques exemplaires (Piton, Marchand 1978, p. 203 et n° 23 ; Tuffreau-Libre 1993, fig. 14-2), ainsi que les sites de Zouafques, fouillé sur le tracé du TGV-Nord, et de Recques-sur-Course (Piton 1977 ; Piton, Marchand 1978, p. 203).

-3- La partie orientale de l'ancienne Morinie, démembrée au Bas-Empire, a fourni plusieurs découvertes de vases bilobés, à Thérouanne même (Delmaire 1976, p. 288), mais également à sa périphérie, à Wizerne, Rouvroy, Vaudricourt et Saint-Acheul.

-4- On en connaît dans les cimetières du Ponthieu, 26 exemplaires à Vron (Seillier 1994, p. 56), 6 à Noyelles-sur-Mer (Piton, Marchand 1978), d'autres à Nouvion-en-Ponthieu (Piton, Schuler 1981 ; Piton 1985) ; des sites d'habitat en ont également livré, à Amiens et Jumel (Bayard 1994), à Ribemont-sur-Ancre (Piton, Marchand 1978, p. 203).

-5- La forme est fréquente dans les contextes Bas-Empire d'Artois, à Arras même (catalogue Arras 1986), et à ses alentours, Duisans (Tuffreau-Libre 1993, fig. 15-3), Roclincourt (Jacques *et alii*, dans Bilan Scientifique 1994, p. 91 et infra), Saint-Laurent-Blangy (Jacques, Prilaux 2004, p. 79 et *infra*), Hénin-Beaumont (Coquelle *et alii*, dans Bilan Scientifique 1998, p. 127), Noyelles-Godault, Dourges, Liévin et Sallaumines (Roger 1967), et, plus à l'ouest, à Bruay-Labuissière (Bura *et alii*, dans Bilan Scientifique 1997, p. 96).

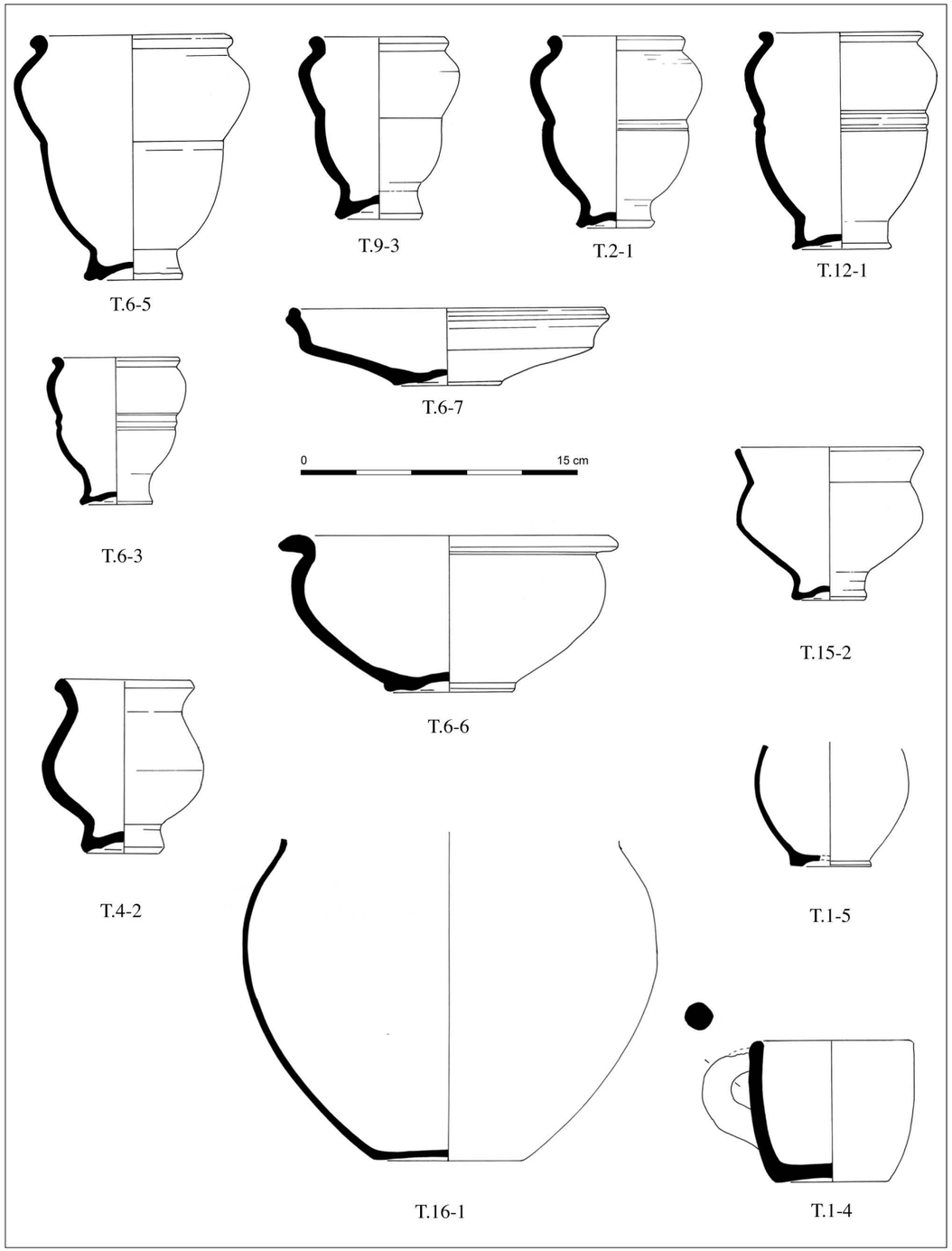

Fig. 8 : Marenla, céramique.

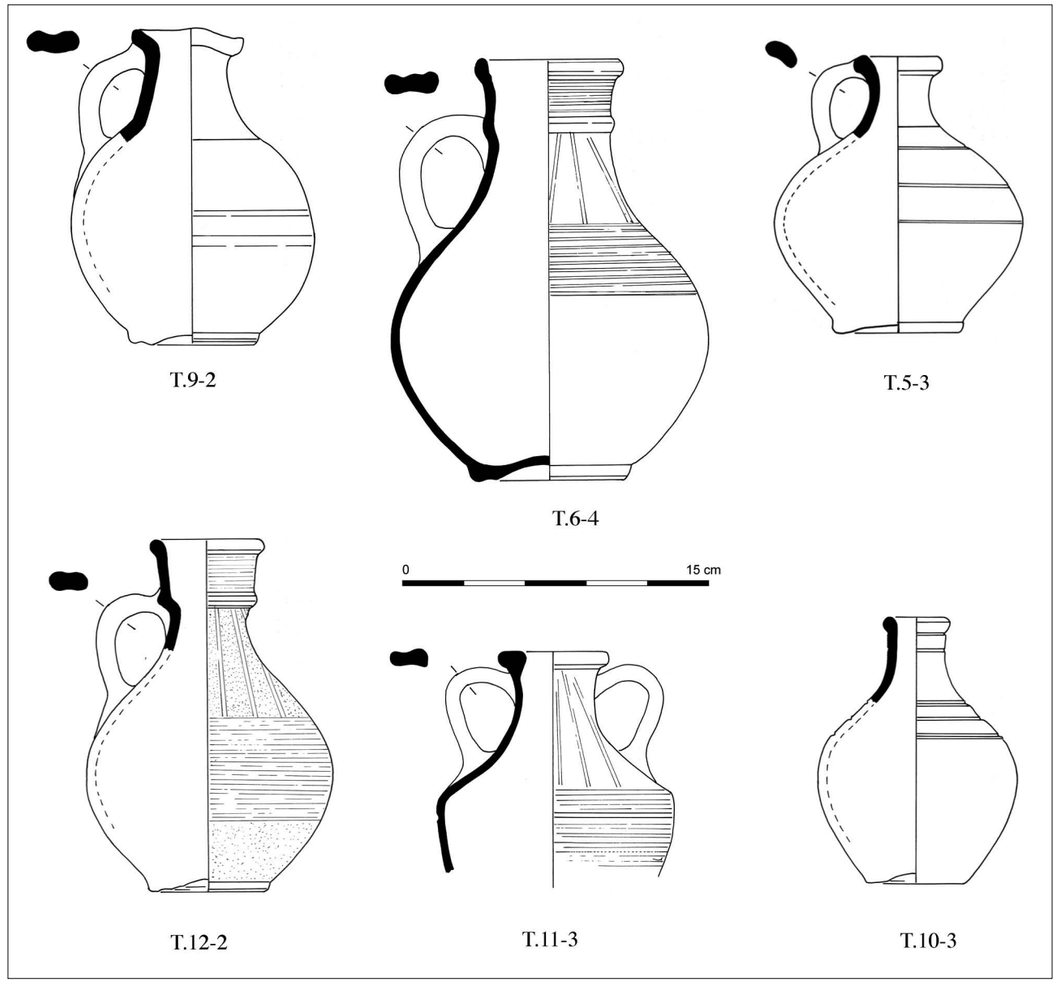

Fig. 9 : Marenla, céramique.

Libre, Révillon 1994, fig. 3-5) et Lille (Herbin 2001, fig. 12-1), l'un et l'autre datables de la seconde moitié du IV[ème] siècle.

On rencontre ensuite deux types de bols. Le premier (T15/2), de type Chenet 342a, a déjà été évoqué *supra* : il s'agit d'un type bien connu, qui semble diffusé dans la majeure partie du nord de la Gaule, depuis l'Argonne et les Ardennes belges jusqu'à la Mer du Nord, et aux côtes de la Manche jusqu'en Seine-Maritime (6), voire jusqu'au sud de la Seine, à Maule dans les Yvelines (Barat, Sirat 1993, fig. 5). Le type apparaît également de l'autre côté des côtes de la Manche, dans le Kent, à Richborough. Il s'agit donc d'un véritable standard des contextes tardifs du nord-ouest de l'Empire romain. Le second bol de Marenla (T6/6) a au contraire une forme d'inspiration plus régionale. En effet, elle ne couvre que les cités les plus occidentales de la Gaule Belgique II, Atrébatie, Ambianie et sud du pays ménapien, zone que la découverte de Marenla invite à étendre vers l'Ouest. Il s'agit d'un bol hémisphérique reposant sur un anneau, et doté d'une lèvre en collerette, légèrement pendante. La forme tirerait son modèle d'une forme élaborée en Artois au III[ème] siècle (Bayard 1980, type 23).

Deux autres vases présentent des formes hautes fermées, qui les assimilent à des "pots". Le premier est

-6- Sur les sites de Saint-Ouen-du-Breuil (Gonzalès, dans Bilan Scientifique 1995, p. 74), de Canehan (Dubois et alii 2002) et sur un cimetière antique des environs de Eu, peut-être à Millebosc (Mantel et alii 1997).

l'urne funéraire (T16/1), dont on a vu qu'il s'agissait probablement d'un vase de stockage ou d'un grand pot à cuire réutilisé, ou détourné de son usage habituel. L'absence du bord, due à l'arasement de la tombe, rend impossible toute identification typologique. L'autre pot (T4/2) est un vase miniature, à panse globulaire et lèvre déjetée, posé sur un petit pied conique creux. Il trouve son équivalent dans la tombe 30 du cimetière romain tardif de Noyelles-sur-Mer (Piton, Marchand 1978, p. 224-225).

Les deux derniers récipients à pâte grise sont liés au service à boire. Le premier (T9/2) est une "cruche" à bec tréflé, une forme qui aurait en théorie servi de bouilloire, ce dont pourraient attester ici des traces d'usage au feu à l'extérieur du vase. Ces récipients apparaissent, dans l'ouest de la Gaule Belgique, dès la seconde moitié du I^er^ siècle de notre ère, d'abord importés, puis très vite intégrés au répertoire local (Dubois, Binet 2000). L'exemplaire de Marenla dérive-t-il de cette tradition, devenue "locale" trois siècles plus tard, ou constitue-t-il une copie en céramique commune, inspirée de la forme de sigillée Chenet 348 ? On tendrait plutôt vers cette deuxième hypothèse, car le vase présente une pâte caractéristique de la basse vallée de la Canche (type La Caloterie), une zone de production où la bouilloire à bec tréflé ne semble pas avoir été fabriquée au Haut-Empire (Ketels 2000). Le second exemplaire (T6/4) est une cruche qui dérive, elle aussi, du répertoire des sigillées d'Argonne, en l'occurrence de la forme 343 de Chenet (Chenet 1941). Le bord en poulie et l'épaule sont décorés de bandes lissées horizontales, tandis que le col présente un motif vertical rayonnant. On notera la similitude entre ce style décoratif et celui des céramiques claires à pâte rougeâtre décrites ci-dessous. Les équivalents en contexte romain tardif de ce vase de Marenla font défaut ; on évoquera toutefois, et peut-être n'est-ce pas un hasard à proximité de la côte d'Opale, une certaine parenté avec les cruches tardives produites dans le sud-est de la Grande-Bretagne, notamment dans les ateliers d'Alice-Holt / Farnham (Tyers 1997, p. 180 et fig. 225, n° 7).

D'un point de vue technologique, plusieurs "fabriques" sont attestées ici parmi les céramiques communes sombres.

Une première pâte, qui ne compte que la bouilloire à bec tréflé T9/2, présente les caractéristiques des vases de la basse vallée de la Canche (groupe de La Caloterie), avec un dégraissant sablonneux de taille moyenne, abondant. Un second groupe, probablement très local, a été réalisé dans une pâte calcaire, grise à gris-brun, avec un dégraissant de quartz fins à très fins : il s'agit du bol rond T6/6, de la coupe Chenet 342a T15/2, et du petit pot T4/2. Le troisième groupe est assez proche du second, avec une pâte également calcaire, gris-brun à gris foncé, mais contient, outre des quartz fins abondants, de petits nodules de calcaire et d'oxyde de fer ; deux vases bilobés (T6/3 et T9/3) s'y rattachent.

Les autres vases enfin, assiette carénée et vases bilobés, appartiennent à un groupe à diffusion très large, attesté en Artois, dans la Somme et le nord de la Seine-Maritime. La pâte est cette fois siliceuse, très bien cuite, souvent avec un cœur plus sombre ; le dégraissant est constitué de quartz moyens fort abondants qui lui donne un aspect légèrement "granuleux". Une origine en territoire atrébate nous paraît actuellement l'hypothèse la plus vraisemblable.

Une petite tasse à anse épaisse en boudin (T1/4) appartient à un troisième groupe technique, celui de la céramique modelée à dégraissant coquillier. Cette production de tradition gauloise propre à la côte d'Opale semble s'être maintenue durant tout l'Empire romain, et au-delà, durant la période mérovingienne ; elle est en tout cas attestée à Boulogne dès le début du II^ème^ siècle au moins (Belot, Canut 1994, p. 24), et son influence rayonne, à la fin de l'Empire, depuis Bourbourg dans le nord jusqu'à Vron, dans la Somme (Seillier 1994, p. 253-255).

La tasse ne figure toutefois pas dans le répertoire actuellement connu, ni parmi les céramiques modelées à dégraissant coquillier, sur la côte d'Opale (Belot, Canut 1994, pl. 10), ni parmi les autres productions modelées du nord de la Gaule (Bouquillon *et alii* 1994, p. 228-229 ; Tuffreau-Libre, Jacques 1992 ; Vermeulen 1992, fig. 10). Du reste, la tasse en elle-même est un récipient très marginal dans l'équipement domestique antique, et ses périodes de succès se rapportent surtout à l'âge du Bronze et aux époques moderne et contemporaine. Pour le nord de la Gaule romaine, au Bas-Empire, on ne peut guère citer que deux exemplaires connus, tous deux en céramique commune claire tournée, et avec des formes beaucoup plus tronconiques que celle de Marenla : il s'agit des tasses de Bavay (Loridant 1994, fig. 4) et de Vermand (Dubois, Bourson, étude inédite). D'autres découvertes sont signalées en Grande-Bretagne, dans la zone frontalière au nord (Gillam 1970, types 179 à 184), dans des pâtes brunes ou rouge-brique, tournées, et au Pays de Galles, parmi le répertoire des céramiques grises tournées de la Severn Valley (Tyers 1997, p. 198). Ces rares exemples ne peuvent guère être comparés à l'archaïsme du vase de Marenla, notamment à la lourdeur et à l'épaisseur de son profil et au manque de soin de sa finition. En ce sens, il présente davantage de points communs avec les tasses de l'âge du Bronze qu'avec les quelques tasses qui lui sont contemporaines.

Six céramiques communes à pâte claire forment le dernier groupe technologique attesté à Marenla ; seules trois d'entre elles sont complètent, et, parmi les trois autres, deux (T1/5 et T16/2) sont réduites à un état si fragmentaire qu'on ne peut en définir la forme, au delà d'une identification comme cruches. On dénombre ainsi 5 cruches et 1 bouteille.

La cruche T5/3 se démarque des autres par sa pâte calcaire orangée, fortement micacée (mica blanc), et par l'application d'un engobe de surface, de couleur brun-rouge foncé. Les cinq autres exemplaires sont réalisés dans une pâte siliceuse rouge à brun-rouge, fortement sableuse

(quartz fins à moyens abondants), probablement la même qui est signalée à Arras dans les niveaux très tardifs de la rue Beaudimont (Tuffreau-Libre, Jacques 1992, p. 117).

Deux des cruches portent un décor de bandes lissées horizontales, et, sur le col, de bandes lissées rayonnantes "verticales", comme c'était déjà le cas pour un exemplaire en pâte grise sableuse (*supra*). La première (T12/2) est dérivée du répertoire de la sigillée d'Argonne (Chenet 1941, type 43), et on en trouve des copies en céramique claire en divers points de Gaule septentrionale, par exemple Tournai et Oudenbourg (Brulet 1990, type F6). La seconde (T11/3) correspond à un modèle régional dont on perçoit mal actuellement les antécédents du Haut-Empire. Des comparaisons peuvent être proposées avec des vases de Tournai (Brulet 1990, type F2) et de Tongres, mais le parallèle le plus significatif, avec un décor similaire, est une cruche trouvée dans le sanctuaire germanique d'Arras, daté des années 370-390 (Tuffreau-Libre, Jacques 1992, fig. 13, n° 6).

La bouteille, enfin (T10), est une forme assez rare, mais attestée sur une longue période sans grands changements morphologiques. On rencontre ces petits récipients à panse globulaire et col cylindrique depuis la seconde moitié du IV^ème^ siècle (Oudenbourg, Oreye), et jusque dans le courant de l'époque mérovingienne, avec des variantes de détail (par exemple à Vendeuil-Caply : Piton 1993, p. 169).

En guise de conclusion, on soulignera le fort ancrage de la tradition gallo-romaine locale dans cet ensemble, d'où semblent absentes les marques d'une présence germanique ou d'une influence britannique. Le faciès céramique correspond aux principales formes connues au Bas-Empire, dans les cités occidentales de la Belgique Seconde. Il est manifeste que le dépôt privilégié de récipients du service de table a fait l'objet d'un choix, lié à leur usage ou à leur contenu, et en rapport avec le rituel gallo-romain de repas funéraire.

Les verreries (Georges DILLY)

Tombe 2 (3)

Gobelet à lèvre arrondie au feu, panse ovoïde à piriforme ornée d'un filet disposé en résille, pied annulaire creux par repli et fond rentrant.

H. : 19,8 cm. Matière incolore à légèrement verdâtre, fortement irisée, trace pontil.

Réf. typ. : Morin-Jean 114, Isings 131, Goethert-Polaschek 62 a (var.).

Il existe deux groupes de gobelets à panse ovoïde de grande taille (aux alentours de 20 cm de haut) qui se distinguent dans le traitement de la lèvre et dans leur éventuelle ornementation.

Parmi ceux dont la lèvre est "coupée brute", l'un des plus grands (22,9 cm), supposé provenir de Reims, est orné de médaillons d'applique à masques de lions (Tait, n° 122, p. 96). Dans un style assez proche, le n° 789 de la collection Bellon (Boulogne-sur-Mer, Vieil-Atre) portait de larges et épaisses gouttes de verre incolore. Sur l'exemplaire du musée d'Amiens (Dilly, Mahéo, n° 304, p. 110 - 112), les gouttes de verre réparties en deux rangées, sous le col et en bas de panse, encadrent des bandes de verre incolore verticales alternées avec de simples filets. Un décor de rythme identique figure sur le gobelet 3010 du musée de Bonn (Fremersdorf 1962, Taf. 83, p. 46 - 47).

Le décor de filet posé "en résille" apparaît communément sur différents supports (gobelets Isings 109 c, cruches à tubulure Isings 99, cruches Isings 120). Il a pu être, exceptionnellement, apposé sur d'autres modèles de récipients comme l'aryballe et la corne de Trèves (K. Goethert-Polaschek, n° 1381 et 1542). Il figure surtout sur une série de gobelets comme celui de la tombe 2.

Deux gobelets, très proches de celui de Marenla, proviennent de Boulogne-sur-Mer et sont conservés respectivement au musée de Boulogne (Musée de Boulogne-sur-Mer, n° 12/8I, p. 181 - 182) et au Musée de Picardie (Dilly, Mahéo, n° 303, p. 112 - 113). Un troisième, de taille comparable, découvert à Amiens, figurait dans la collection Bellon (n° 206). Les exemplaires signalés à La Fortelle, dans l'Oise (Morin-Jean, fig. 264, p. 198) et forêt de Compiègne (Lantier, n° 27, p. 14) proviennent encore de la Gaule du nord-ouest. Les fouilles du château d'Étaples, en 1864, ont également livré un gobelet de grande taille, apparemment dépourvu de décor. Ce type de récipient semble ne faire que de rares apparitions hors de cette zone, comme dans la collection Roger constituée dans la région de Bourges, avec un exemplaire de taille légèrement inférieure (A. Moirin, n° 10, p. 13 - 14). Un exemplaire sans décor est mentionné dans le mobilier des sépultures liées à l'atelier d'Hambach (A.-B. Follmann-Schulz 2003, Abb. 2, p. 64).

L'exemplaire de Marenla est, au sein de cet ensemble du nord-ouest de la Gaule, le seul dont le contexte est bien connu.

Tombe 4 (1)

Bouteille à col cylindrique évasé et lèvre arrondie au feu, panse aplatie sur le marbre (traces de refroidissement observées par Allain Guillot), dont le haut est orné d'un filet posé sur le col. Un autre filet orne le bas de la panse. Deux rubans étroits, doublés par repli et travaillés à la pince, forment les anses à la jonction du col et des épaules du flacon. L'objet a été déposé dans la tombe sans le pied, brisé au contact de la panse.

H. conservée : 19,6 cm. Matière incolore à légèrement verdâtre.

Sur le plan technique, cette pièce particulière s'inscrit dans la filiation de la bouteille de la Lüxemburgerstrasse de Cologne (Kisa 1896, Taf. 2, n° 5, p. 50 - 53) et des rares objets qui lui sont apparentés (Isings 1969, p. 30 ; Musée de Strasbourg, n° 299, p. 134 - 136).

Tombe 4 (3)

Bol à lèvre ourlée vers l'extérieur, paroi légèrement rentrante au-dessus d'une carène basse et arrondie, pied annulaire creux.

H. : 9, 9 cm ; D. max. : 12, 8 cm. Intact. Matière de couleur verdâtre (naturel) avec nombreux filandres et quelques altérations dans la masse, trace de pontil.

Comparaisons : Dilly, Mahéo, n° 286, p. 109 - 110 ; Piton, Marchand, tombes 7 et 12, p. 212, 213, 215 et 216 ; Loizel, sép. 71/12, p. 176, fig. 71 ; Alénus-Lecerf 1985, p. 136, fig. 15 ; Cool & Price, n° 630 - 692, p. 94 – 99 ; Foy 1995, forme 9.

Tombe 5 (1)

Bol à lèvre coupée brute, adoucie à la meule.

H. : 6, 7 cm ; D. max. : 8, 3 cm. Matière incolore à très légèrement verdâtre.

Type extrêmement courant dans les régions septentrionales, du IV^{ème} siècle à la première moitié du VI^{ème}.

Comparaisons : Dilly, Mahéo, n° 290 à 292.

Tombe 7 (1)

Bouteille à col cylindrique, lèvre éversée ourlée et rabattue vers l'intérieur, panse piriforme côtelée par soufflage préalable de la paraison au moule, fond légèrement concave.

H. 13, 8 cm ; D. max. 10, 3 cm. Matière de couleur verdâtre (naturel) avec filandres, trace pontil.

Comparaisons : Dilly, Mahéo, n° 119, p. 86 - 88 ; Musée d'Epernay, n° 11843 B, p. 31, fig. 21, p. 33 ; Loizel, Coquelle, fig. 17, p. 61 ; Musée Curtius, n° 29, p. 30 - 31; Coll. Perrin de la Boullaye, n° 330.

Tombe 7 (3)

Bol à lèvre arrondie au feu. La partie supérieure de la panse est ornée d'un filet rapporté, la partie inférieure rythmée par 8 dépressions.

H. 6, 2 cm ; Diam. max. 7, 2 cm. Matière de couleur verdâtre (naturel) avec filandres, trace de pontil.

Apparenté aux coupes à dépressions (Comparaisons Dilly, Mahéo, n° 282, p. 109), très fréquentes dans les contextes des deuxième et troisième tiers du IV^{ème} siècle et du début du V^{ème}, ce type en diffère par ses proportions que l'on retrouve sur un exemplaire du musée Curtius, découvert à Tongres (Musée Curtius, n° 20, p. 23 - 24). Sur celui de la tombe 31 du Vert-Toulon (Musée d'Epernay, p. 38 - 41), les dépressions s'étendent aux deux tiers inférieurs du récipient, tout comme sur celui du "Champ de la Cave" (Coll. Perrin de la Boullaye, n° 475) dont la lèvre est coupée brute.

Tombe 8 (1)

Gobelet à lèvre arrondie au feu, corps réparti entre une partie supérieure cylindrique et inférieure tronconique, pied annulaire creux par repli et fond fortement rentrant.

H. : 12, 3 cm ; D. max. : 8, 9 cm. Pied incomplet. Matière de couleur verdâtre (naturel) avec filandres, marque pontil.

Réf. typ. : Morin-Jean 111, Isings 109 b.

Comparaisons : Morin-Jean soulignait déjà, en publiant deux verres de même type originaires de Vermand (fig. 113 et 114), la fréquence de ces gobelets en Picardie et la spécificité de leur diffusion en Gaule Belgique. Leur corps large et la carène plus marquée les distinguent du modèle rhénan. Leur abondance en Picardie ainsi qu'en Boulonnais et leurs caractéristiques ont été récemment rappelées (Musée de Beauvais, p. 33 ; Dilly, Mahéo, n° 318 à 325, p. 114 - 117). Cet exemplaire relève de la seconde variante décrite par R. Schuler (cf. Musée de Beauvais, *ibid*.).

Tombe 9 (1)

Bol à lèvre arrondie au feu. La partie inférieure rythmée par 7 dépressions.

H. : 6, 7 cm ; Diam. max. : 8 cm. Matière de couleur verdâtre avec filandres, trace de pontil.

Cf. Tombe 7 (3).

Tombe 10 (2)

Coupe en calotte apode, à lèvre coupée brute, soufflée au moule. Autour d'une rouelle centrale à six rayons se succèdent trois bandes de bâtonnets, une bande d'oves alternées tête bêche puis une dernière série de bâtonnets placée environ un centimètre sous la lèvre.

H. : 4, 5 cm ; Diam. : 11, 4 cm. Matière de couleur verdâtre.

La combinaison d'un décor moulé élaboré avec un type de récipient relativement fruste (coupe non rebrûlée type Feyeux 80) peut sembler quelque peu paradoxale : la lèvre irrégulière n'est pas reprise à la meule, l'angle de soufflage de la paraison dans le moule est approximatif. La coupe d'Hermes (La Picardie berceau de la France, n° 35, p. 89, fig. 54) est nettement plus soignée, tandis que certains exemples régionaux sensiblement plus tardifs comme la coupe de Bulles (Musée de Beauvais n° 104, p. 80 - 81) relèvent du type 81 de Feyeux, à "lèvre rebrûlée".

Comparaisons : Goethert-Polaschek n° 73, p. 30, Taf. 31 ; Fremersdorf 1961, n° 34.445, Taf 131, p. 65 et n° 997, Taf. 132, p. 65 - 66 ; A.-B. Follmann-Schulz 2003, Abb. 4, p. 66 ; Musée d'Epernay, n° 49-1-18, p. 40 - 43.

Tombe 11 (2)

Gobelet à lèvre coupée brute, corps réparti entre une partie supérieure cylindrique, légèrement rentrante, et inférieure tronconique, pied annulaire creux par repli et fond fortement rentrant.

H. : 16, 5 cm (environ) ; D. max. : 9, 6 cm. Récipient très incomplet. Matière incolore avec nombreuses bulles, fortement nécrosée.

Forme comparable à l'exemplaire de la tombe 8, mais plus élancée.

Tombe 15 (1)

Bol à lèvre coupée brute (bord très irrégulier).

H. : 6, 1 cm ; D. max. 8 cm. Matière très légèrement verdâtre avec filandres.

Cf. Tombe 5 (1).

Tombe 18 (1)

Gobelet à lèvre arrondie au feu, panse ovoïde à piriforme, pied annulaire creux par repli et fond rentrant.

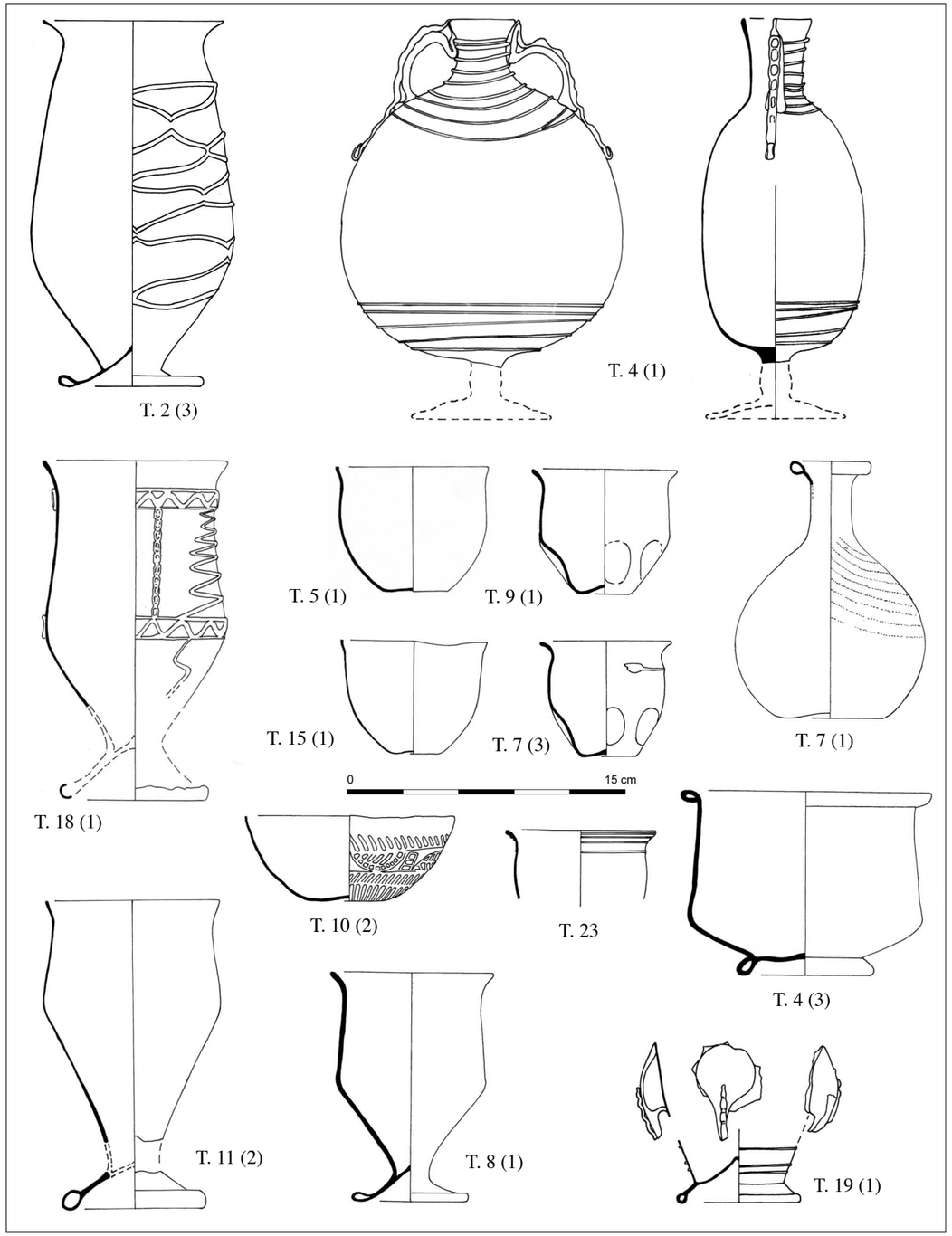

Fig. 10 : Marenla, les verreries (dessins G. Dilly).

Le décor en filets de verre rapportés fait alterner des rubans rectilignes travaillés à la pince et des serpentins verticaux entre deux lignes horizontales en zigzag, disposées entre deux filets horizontaux. Vers le pied, des serpentins verticaux se fondent dans la masse.

H. : 18, 5 cm (environ) ; D. à la lèvre 10 cm. Matière incolore à très légèrement verdâtre, extrêmement altérée. Le gobelet, attaqué par l'extraction en front de carrière, est incomplet.

Comparaisons : la forme générale est identique à celle de l'exemplaire de la tombe 2. Les éléments décoratifs utilisés, appliqués à différentes formes de récipients (gobelets, bols, cruches) et souvent d'une couleur différente de celle du support, sont fréquents sur les verreries du Bas Empire. On retrouve des décors "serpentiformes" sur deux gobelets de la nécropole d'Epiais - Rhus (Vanpeene, p. 50 - 52) mais ils sont disposés librement sur une panse plus élancée et leur lèvre est coupée brute. L'usage des lignes zigzaguées horizontales pour délimiter la zone de décor caractérise plusieurs bols richement ornés (Follman-Schulz 1995, fig. 2, 3 et 4) ou des formes plus sophistiquées telles des cornes à boire (Fremersdorf 1962, Taf. 76, p. 43 - 44).

Tombe 19 (1)

Fragments de gobelet à trompes.

D. pied : 6,9 cm. Objet très fragmentaire (pied complet, fragments de 5 "trompes") en verre verdâtre de bonne qualité, sans trace perceptible de pontil. Un filet de verre de même couleur est enroulé autour de la base, un ruban ondé orne chaque trompe.

Réf. typ. : Feyeux 42

C'est, avec celui de La Calotterie, le seul représentant de ce modèle découvert sur la frange littorale de la Gaule du nord-ouest.

Tombe 23

Fragment de bol ou de gobelet.

D. ouverture : 8,1 cm

Fragment d'objet perdu ou abandonné par les fouilleurs clandestins. Il peut s'agir d'un bol apode comme celui de la tombe 135 de Nouvion-en-Ponthieu (D. Piton, pl. 29, p.70) ou d'un gobelet à panse ovoïde comme celui de la tombe 153 de Vieuxville (Trésors de Wallonie n° 75, p. 150 – 151).

Treize verres, archéologiquement identifiables, ont donc été livrés par onze des sépultures de Marenla. Si l'on excepte le gobelet à trompes, issu d'une tombe complètement détruite par l'érosion, le contexte de ces découvertes est remarquablement homogène, avec un enfouissement que l'on peut situer dans le dernier quart du IV^{ème} siècle. D'une certaine manière, l'impression d'ensemble laissée par les verres – et par le verre – est en harmonie, avec cette datation. Visuellement, le lot paraît remarquablement homogène et pourrait relever d'une seule source d'approvisionnement, à l'exception du verre à trompes et du grand gobelet à décor de résille, ce dernier s'inscrivant particulièrement bien dans un ensemble de découvertes signalées en Gaule du nord-ouest. La majorité des formes répertoriées est des plus courante dans les régions septentrionales (voir par exemple D. Piton et H. Marchand 1978) mais trois pièces se distinguent à divers titres.

La bouteille de la tombe 4, déposée incomplète lors de l'enfouissement, fait partie de ces objets dont les éléments constitutifs – le langage technique - appartiennent à des registres connus (pied balustre, anses à décor rubané sophistiqué) mais dont la réalisation semble avoir été exceptionnelle. Même si le décor est moins élaboré que celui de ses prestigieux prototypes, le processus réclame une réelle virtuosité, ce dont peut témoigner Allain Guillot qui en a expérimenté la fabrication.

Tout aussi inhabituelle est l'adoption du décor choisi pour le gobelet de la tombe 18. Il rappelle les exemplaires à décor serpentiforme d'Epiais-Rhus et du musée Vivenel (Verre et Merveilles, n° 232 et 233), ceux de la collection Schmit (Cabart et Ravaux n° 30 et 31, p. 40 – 42) ou de la tombe 12 de Vireux-Molhain (A l'aube de la France, fig. 129) mais la délimitation de la panse par deux rangées horizontales de chevrons et le rythme donné par les rubans verticaux qui isolent les "serpentins" en zigzag, évoquent plusieurs des "précurseurs romains du Rüsselbecher" (Follman-Schulz 1995) : non seulement les bols (*cf.* ci-dessus) mais aussi les formes élancées comme celle des gobelets de Bad Kreuznach (Follman-Schulz 1995, fig. 8), de Flavion (Follman-Schulz 1995, fig. 13) et de Mucking (Follman-Schulz 1995, fig. 14). Il faut en tout cas noter que cette adaptation s'accommode, comme pour la bouteille de la tombe 4, de l'abandon de la polychromie puisque le verre appliqué pour le décor est identique à celui du support, appauvrissement esthétique mais sans doute simplification technique en terme de maîtrise de la température. L'aspect général de ce gobelet est très proche de celui de certaines pièces de la région ardennaise comme le bol de la tombe 8 de Saint-Julien (A l'aube de la France, p. 132-133, fig. 86). Si l'attribution de ce gobelet au dernier quart du IV^{ème} siècle semble cohérente par rapport à ces références typo-chronologiques, celle de la bouteille au même horizon la sépare nettement des modèles dont elle semble inspirée (von Boeselager 1989). On peut certes arguer du fait que le dépôt d'un objet déjà incomplet peut laisser supposer qu'il a été jugé suffisamment remarquable pour être conservé un certain temps, même endommagé. La qualité du verre (verdâtre, nombreuses bulles), la simplification du registre décoratif et la monochromie semblent, de toute façon, en rupture avec les pièces de référence du III^{ème} siècle. Il semble peu probable qu'on puisse envisager de remonter bien au-delà de la moitié du IV^{ème} siècle.

La coupe soufflée dans un moule de la tombe 10, quoique en bon état, est d'une lisibilité relative dans sa partie centrale. La rouelle à six rayons fait bien sûr penser au chrisme qui confère, à certains objets de cette période, un caractère indéniablement chrétien. Moule usé, mauvaise impression de la paraison au soufflage, il ne

Fig. 11 : Marenla, coupe de la T. 10 (2), cliché G. Dilly.

peut être totalement exclu que ce que nous interprétons par une "rouelle" ait été, à l'origine, un chrisme, question déjà soulevée pour d'autres pièces au graphisme ambigu (Musée de Beauvais n° 138, p. 100). De même ne peut être exclue la reprise comme sujet décoratif, par le fabricant du moule, d'un symbole non compris comme tel. Si de tels motifs font ailleurs partie d'un répertoire suffisamment étoffé dans la production verrière pour être correctement identifiés (D. Foy 1995, pl. 12, p. 230), ils ne semblent pas véritablement se diffuser avant la fin du V^{ème} siècle.

La vaisselle en métal

La vaisselle en métal est relativement bien représentée à Marenla puisque sur la petite quinzaine d'inhumations complètes et exploitables, quatre d'entre elles contenaient un plat en étain (T. 1, 4, 5 et 8), une a livré la partie inférieure d'un gobelet (T1) et la T. 11 un bassin en bronze. Dans les inhumations 1 et 5, l'offrande alimentaire était déposée dans ce plat en étain. La présence de ce type de récipient est assez fréquente pour la région dans les tombes de cette période, citons : Noyelles-sur-Mer (5 exemplaires), Vron, Liévin, Dourges (T. 1698 et 1729,voir *infra*), Abbeville-Homblières : T. 4 et T. 67 où ces plats contenaient également les restes de l'offrande alimentaire à savoir du poulet (Roosens H., 1962, p. 13 et 17). Quant au bassin en alliage cuivreux de la T.11, il était déposé, comme celui de la T. 13 d'Abbeville-Homblière (Roosens H., 1962, p. 14), sur les pieds du défunt, préservant ainsi les clous des chaussures et à l'envers. Des quatre bassins signalés dans la nécropole de Marteville (T. 68/1A, 68/7A, 68/12A et 71/12), deux d'entre eux reposaient "le fond en l'air" (T. 68/7A et 71/12), (Loizel 1977, fig. 12à 14, 25 à 27, 33 et 69).

Les monnaies (Roland DELMAIRE)

Commentaires[1]

Les monnaies découvertes dans les tombes de Marenla sont au nombre de 148 ; elles forment un lot très cohérent, la plupart des pièces datant de la période 330-390 et se ventilent de la manière suivante :

tombe	nombre de monnaies	terminus
4	1 (*aes* 3)	367/375
6	1 (*aes* 3)	367/375
8	1 (*aes* 4 imitation)	après 354
10	1 (*aes* 2)	383/388
11	21	après 354
12	103	après 354
13	15	375/378
14	1 (*aes* 2)	383/388
17	1 (*maiorina*)	353
18	2 (*aes* 3)	367/375
19	1 (*aes* 4)	388/392

Onze tombes ne contenaient qu'une maigre offrande monétaire de une ou deux pièces ; en revanche trois tombes contenaient un dépôt plus important, deux ayant le même horizon chronologique, à savoir les années 354/364 marquées en Gaule du Nord par une pénurie monétaire qui entraîne la diffusion de monnaies de nécessité, le troisième un peu plus récent appartenant à l'époque valentinienne:

- Tombe 11 : 21 imitations minimes (354/365)
- Tombe 12 : 103 monnaies ainsi réparties : dupondius et deux sesterces (II^{ème} siècle) ; *follis* réduit (321) ; 3 *nummi Gloria exercitus* à deux étendards (330/35) et une imitation ; 3 nummi *Gloria exercitus* à un étendard (335/341) et 3 imitations ; imitation *Constantinopolis* (après 330) ; 9 *nummi Victoriae dd augg q nn* (341/348) et une imitation ; 2 *aes* 3 (348/350) et une imitation ; trois *maiorinae* dont une coupée (350/353) ; trois demi-*maiorinae* (350/355) et deux imitations ; 67 *aes* 4 et imitations (après 354).
- Tombe 13 : 1 demi-*maiorina* 3 (354/355), 14 *aes* 3 (365/378).

Seules trois pièces sont antérieures à l'époque constantinienne, un dupondius d'Antonin et deux sesterces

-1- Les monnaies ont été mentionnées par R. Delmaire et collaborateurs, "Chronique numismatique (XIX)", Revue du Nord. Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, 82, 2000, p. 189-190 (pour les trois dépôts monétaires) et "Chronique numismatique (XX)", ibid., 83, 2001, p. 195 (pour les autres pièces).

datation	Amiens	Trèves	Lyon	Arles	Aquilée	Rome	Siscia	indéterminé	imitations
Haut-Empire						3			
295-330			1						
330-335		2							2
335-341		1	1					1	3
341-348		9							1
348-353	3	1	1					1	5
354-364			2	1					89
365-378			4	7	2	2	3		
378-388			2						
après 388				1					

Répartition des monnaies par atelier.

d'Hadrien et de Marc Aurèle, "réemployés" dans le dépôt monétaire de la tombe 12 vers 360. C'est un phénomène assez habituel : en période de pénurie de monnaies officielles, comme c'est le cas à cette date, on utilise des monnaies de nécessité (appelées "imitations locales" mais ce terme est incorrect car il s'agit bien de frappes ou de monnaies coulées dues à la pénurie de monnaies normales) mais aussi des pseudo-monnaies (médaillons, flans sans empreinte, voire anneaux ou autres objets en métal) et des monnaies anciennes qui sont normalement sorties de la circulation mais qui peuvent être estimées au poids du métal qu'elles représentent. On trouve ainsi également un sesterce du Haut-Empire dans le dépôt de 77 pièces enfoui vers 375 dans la tombe 199A de la nécropole de Vron[2].

Le monnayage du III[ème] siècle - antoniniens de mauvais aloi et imitations radiées - est ici absent alors qu'on le rencontre assez fréquemment dans les petits dépôts du milieu du IV[ème] siècle[3]. L'absence de monnaies de l'époque tétrarchique est, en revanche, un phénomène assez général car ces monnaies ont été thésaurisées et se rencontrent peu en dehors de trésors. En fait, à part les trois bronzes du II[ème] siècle cités ci-dessus, une seule pièce est antérieure aux grandes émissions de petits bronzes qui commencent en 330, un *follis* réduit de Crispus de l'année 321 (tombe 12/6 n° 4). Avec les *nummi* aux type *Gloria exercitus* à deux étendards, *Constantinopolis* et *Urbs Roma* émis en 330-335, la monnaie redevient abondante et remplace alors seulement les antoniniens et imitations de la seconde moitié du III[ème] siècle ; cependant ils restent assez peu abondants à Marenla : deux *Gloria exercitus* et une imitation de bon poids (1,26 g), une imitation minime *Constantinopolis* (0,84 g) qui, à notre avis, doit avoir fait partie des frappes d'imitations des années 354/365, aucun *Urbs Roma*. Les *Gloria exercitus* à un seul étendard de 335-341 ne sont aussi représentés que par trois pièces et trois imitations dont une de poids lourd (1,87 g) supérieur au poids des monnaies officielles qui est de 1,65 g environ[4], les autres entrant dans la catégories des petits modules (1,14 et 0,84 g). Les monnaies au type *Victoriae dd augg q nn* frappées en 341-348 sont exclusivement représentées par des pièces de l'atelier de Trèves (9) et une imitation de poids élevé (2,02 g) : comme d'habitude, les monnaies au nom de Constant sont plus abondantes que celles au nom de Constance (7 contre 2).

La série à légende *Fel Temp Reparatio* de 348-350 n'est représentée que par deux *aes* 3 ou demi-*maiorinae* au 1/120 de livre (poids théorique 2,68 g) au type phénix sur globe ou sur rocher et une imitation minime (1,04 g) au type de l'empereur dans une galère. L'ouverture par Magnence d'un atelier monétaire dans sa ville natale d'Amiens[5] devait avoir tout naturellement des repercussions sur le site qui en est éloigné de moins de 75 km : trois monnaies pour cet atelier qui n'eut qu'une brève existence en 350-353 et fut fermé après la chute de l'usurpateur. Deux sont des

-2- R. Delmaire et Cl. Seillier, "Trésor de monnaies romaines d'époque valentinienne dans une tombe à Vron (Somme)", *Trésors monétaires*, 3, 1981, p. 77-85, avec quelques exemples de ces réemplois au IV[ème] siècle en Belgique et dans le Nord de la France (p. 78, notes 3-4). Liste de trésors de la fin du IV[ème] - début du V[ème] siècles avec monnaies anciennes de récupération, certaines remontant jusqu'au IV[ème] siècle avant J.-C., dans R. Delmaire, "Un trésor d'*aes* 4 au musée de Boulogne-sur-mer (Notes sur la circulation monétaire en Gaule du Nord au début du V[ème] siècle)", *Trésors monétaires*, 5, 1983, p. 142-146.
-3- Nombreux exemples chez J. Gorecki, "Studien zur Sitte der Münzbeigabe in römerzeitlichen Körpergräbern zwischen Rhein, Mosel und Somme", *Bericht der römisch-germanischen Kommission*, 56, 1975, p. 310-450.
-4- Poids théorique de 1/192 de livre (livre romaine de 325 g environ) selon P. Bastien, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. De la réouverture de l'atelier en 318 à la mort de Constantin (318-337),* Wetteren, 1982, p. 68, 75, 81.
-5- La naissance de Magnence à Amiens est attestée par une scholie à l'Oratio 3 (§ 34) de Julien César dans le Codex Leidensis Vossianus 77 III f° 30 v° : J. Bidez, "Amiens, ville natale de l'empereur Magnence", Revue des études anciennes, 27, 1925, p. 312-318 ; W. Ensslin, "Magnentius", Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft, XIV, 1928, col. 445 ; L'empereur Julien. Discours de Julien César, éd. J. Bidez, Paris, 1932, p. 173, apparat critique.

bronzes lourds (11,36 et 9,19 g) et une est une *maiorina* normale (4,83 g). On notera une *maiorina* officielle d'atelier indéterminé rognée en cercle pour être réduite à la taille d'un *aes* 4, sans doute pour s'insérer dans la circulation monétaire des années 354 sq (tombe 12/6 n° 30). Les imitations des bronzes de Magnence sont plus nombreuses ; elles sont toutes au type *Victoriae dd nn aug et cae(s),* deux Victoires tenant un bouclier (tombe 12/6 n° 31-34), avec légendes estropiées DN MAGNVS P AVG, COSTNTS AVG au droit, VT entre un point et une étoile ou VO-V-MI ou X-XX-X sur le bouclier au lieu de la légende normale VOT-V-MVLT-X.

Après la chute de Magnence, Constance impose le type *Fel temp reparatio*, l'empereur à gauche frappant un cavalier qui tombe, souvenir de la bataille de Singara en Mésopotamie (345) où le fils du roi des Perses Sapor II fut tué[6]. Sur 92 monnaies à ce type, trois seulement sont des monnaies officielles (tombe 12/6 n° 35-36 ; tombe 13) dont une surfrappée sur un *Victoriae dd augg q nn* de Constance émis quelques années plus tôt. Tout le reste est composé d'imitations avec légendes plus ou moins déformées, parfois sans légende lisible. Deux de ces imitations ont le revers inversé, l'empereur à droite au lieu d'être à gauche (tombe 12/6 n° 95-96). Ces imitations sont presque toujours de très petite taille : pour les 60 imitations du lot de la tombe 12/6, le module en mm est de 6 (2), 7 (3), 8 (7), 9 (10), 10 (17), 11 (6), 12 (6), 13 (5), 14 (1), 16 (2) et 17 (1) mm. En ce qui concerne les poids, nous avons la répartition suivante :

. moins de 0,49 g : 27
. 0,50 à 0,79 g : 36
. 0,80 à 0,99 g : 9
. 1 à 1,19 g : 7
. 1,20 à 1,49 : 5
. plus de 1,50 g : 5

Les plus lourdes sont de 1,86 g (tombe 8), de 1,80 g (surfrappe sur une monnaie officielle ; tombe 12/6 n° 55), de 1,76 g avec droit qui semble issu d'un coin officiel (tombe 12/6 n° 37). On pourra comparer les dépôts de minimes au type *Fel temp reparatio* des tombes 11 et 12 avec celui de la tombe 64 de Dourges qui contenait de même 31 imitations minimes de cette époque[7]. Nous avons récemment expliqué comment l'arrêt de la frappe des petites pièces en 348 puis la fermeture provisoire de l'atelier de Trèves en 354 à cause de la menace des Francs avaient provoqué une grave pénurie de petites monnaies de bronze en Gaule du Nord et en Bretagne qui étaient tributaires en grande partie de la production de cet atelier ; d'où le recours aux expédients, comme on l'a dit plus haut, pour que le commerce local puisse continuer à fonctionner (un peu comme si, faute de pièces officielles, on utilisait des jetons de téléphone, des timbres ou des tickets d'autobus) ; rappelons qu'après la première guerre mondiale, comme le monnayage officiel manquait de métal pour frapper les pièces en abondance, on a vu se multiplier les monnaies de nécessité émises par les villes, les chambres de commerce, les corps de métier ou les commerçants ("bon pour ...centimes" ou "bon pour ...francs"), en cuivre, en étain, en nickel, mais aussi en porcelaine et en papier. Pour la Gaule du Nord, la crise fut aggravée par la décision de Constance II le 6 novembre 355 (Code Théodosien IX, 23, 1) de transporter de grosses quantités de monnaies de bronze d'une province à l'autre, pour éviter la spéculation de ceux qui auraient raflé les pièces là où elles restent abondantes pour aller les échanger contre de l'or là où elles manquent et où on les aurait donc payé plus cher que leur valeur d'échange normale ; par cette loi, l'empereur empêche la pénurie de gagner les autres provinces mais isole la Gaule dans la crise jusqu'à la réouverture de l'atelier de Trèves en 365 et la reprise de grosses frappes de bronze sous Valentinien[8].

La réouverture de Trèves ne ramène pas aussitôt une circulation normale : les bronzes émis dans cet atelier sous les Valentiniens restent rares car l'atelier se consacre surtout à la frappe de l'or et de l'argent du fait que l'empereur et son entourage (le *comitatus*) résident dans cette ville ou à proximité de la fin de 365 jusqu'en 378. Cependant, les grosses émissions d'*aes* 3 dont le poids théorique est discuté (1/120 = 2,71 g théoriques ou 1/132 = 2,46 g ou même 1/144 = 2,25 g) vont bientôt permettre un approvisionnement conséquent qui va chasser de la circulation les imitations frappées en 354-365. C'est ainsi que les *aes* 3 de Marenla viennent d'Arles (7), de Lyon (4), de Siscia (3), de Rome (2) et d'Aquilée (2) mais aucun de Trèves. Les monnaies de Siscia, atelier de Pannonie, que l'on rencontre en Gaule du Nord, appartiennent toujours aux dernières émissions[9] précédant la mort de Valentinien I : elles ont dû être données en solde aux soldats qui ont accompagné l'empereur en Pannonie où il meurt en 375 et répandues en Gaule du Nord après leur retour à Trèves. Le dépôt de la tombe 13 comprend 15 monnaies dont les dernières datent de 375/378 : ce sont toutes des *aes* 3 (1 Constance, 4 Valentinien, 6 Valens, 4 Gratien) et il n'y a plus ni monnaies constantiniennes ni imitations. Après 378, on ne trouve plus guère de monnaies : deux *aes* 2 de Magnus Maximus (poids théorique de 1/60 = 5,40 g ou

-6- K. Kraft, "Die Taten der Kaiser Constans und Constantius II", Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte, 9, 1958, p. 141-186 ; J.-P. Callu, "Un "miroir des Princes' : le "Basilikos" libanien de 348", Gerión, 5, 1987, p. 135-139. Sur la date de cette bataille, que certains placent en 348 à la suite d'une erreur des Consularia Constantinopolitana, nous privilégions le témoignage de Julien qui la place 6 ans avant la mort de Constant (Julien, Oratio 1, 27-30).
-7- R. Delmaire, Corpus des trésors monétaires antiques de la France. II. Nord-Pas-de-Calais, p. 88, Pas-de-Calais n° 86 ; idem, "Fouilles du site gallo-romain de Dourges-Noyelles-Godault. Les monnaies", Mémoires de la commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, 29, 1991, p. 116, 133.
-8- R. Delmaire, "Aspects normatifs de la politique monétaire du Bas-Empire : une nouvelle lecture de CTh IX, 23, 1", Revue numismatique, 2003, p. 163-174.
-9- V. Lanyi, "The Coinage of Valentinian I in Siscia", Acta archaeologica academiae scientiarum Hungaricae, 1969, p. 33-46.

de 1/72 = 4,51 g ?) et un ultime *aes* 4 de Théodose frappé dans l'atelier d'Arles en 388/392 (tombe 19).

Le monnayage de Marenla est bien caractéristique de la circulation monétaire en Gaule du Nord durant les années 340-390. On n'y rencontre aucune monnaie rare ou exceptionnelle mais, par sa banalité même, il conforte les enseignements fournis par divers sites et nécropoles de la région[10].

Catalogue

Tombe 4-9

Une monnaie : *aes* 3 de Valentinien I, atelier d'Aquilée, 367/375 (*RIC* IX Aquilée 12a/XVIa ou b) ; 2,27 g : D N VALENTINI-ANVS P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – SECVRITAS-REIPVBLICAE, Victoire à gauche avec couronne et palme, SMAQ[P ou S] à l'exergue : R. Delmaire, *Revue du Nord Archéologie* 83, 2001, p. 195.

Tombe 6-1

Une monnaie : *aes* 3 de Gratien, atelier d'Arles, 367/375 (*RIC* IX Arles 15/XIc) ; 2,11 g : D N GRATIANVS AVGG AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – GLORIA NO-VI SAECVLI, l'empereur debout tête à gauche avec *labarum* et bouclier, N à gauche, TCON à l'exergue : R. Delmaire, *Revue du Nord Archéologie* 83, 2001, p. 195.

Tombe 8-4

Une monnaie : *aes* 4 imitation, après 354 ; 1,86 g : buste fruste à droite. - Type *Fel temp reparatio*, l'empereur à gauche frappe un cavalier qui tombe. Ces imitations ont été émises en Gaule entre 354 et 367 environ pour pallier le manque de monnaies divisionnaires dû à la fermeture de l'atelier de Trèves : R. Delmaire, *Revue du Nord Archéologie* 83, 2001, p. 195.

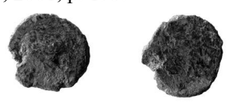

Tombe 10-4

Une monnaie : *aes* 2 de Magnus Maximus, atelier de Lyon, 383/388 (*RIC* IX Lyon 32-1) ; 3,31 g : D N MAG MAXI-MVS P F AVG , buste drapé cuirassé diadémé à droite. – REPARATIO-REIPVB, l'empereur à gauche relève une femme tourelée agenouillée et tient un globe nicéphore, LVGP à l'exergue : R. Delmaire, *Revue du Nord Archéologie* 83, 2001, p. 195.

Tombe 11-5

Petit lot de 21 imitations minimes, après 354 ; 6 à 8 mm de diamètre ; poids : 0,63 ; 0,59 ; 0,48 ; 0,41 ; 0,40 ; 0,39 ; 0,37 ; 0,35 (2 ex.) ; 0,33 (4 ex.) ; 0,32+ ; 0,31 ; 0,30 ; 0,28 ; 0,24 ; 0,21 ; 0,20+ 0,17 g : buste diadémé à droite. – Type *Fel temp reparatio*, l'empereur à gauche frappe un cavalier qui tombe. Ces imitations ont été émises en Gaule entre 354 et 367 environ pour pallier le manque de monnaies divisionnaires dû à la fermeture de l'atelier de Trèves : R. Delmaire et D. Piton, *Revue du Nord Archéologie* 82, 2000, p. 189-190.

Tombe 12-4

Six imitations minimes au type *Fel temp reparatio*, l'empereur à gauche frappe un cavalier qui tombe, après 354 ; trois sont sans légende visible avec buste diadémé à droite (0,49 ; 0,62 et 0,67 g) ; un avec]IVS P F AVG au droit (0,41 g) ; un avec]ARATIO au revers (0,77 g) ; un avec CONSTAN-TIVS[, buste drapé cuirassé diadémé à droite, et FEL TEMP[au revers (1,12 g). Ces imitations ont été émises en Gaule entre 354 et 367 environ pour pallier le manque de monnaies divisionnaires dû à la fermeture de l'atelier de Trèves : R. Delmaire et D. Piton, *Revue du Nord Archéologie* 82, 2000, p. 190.

Tombe 12-6

Dépôt monétaire composé de 3 monnaies du II[ème] siècle et 94 autres dont l'arc chronologique va de 321 à 355/365 :

1) Antonin, dupondius, Rome, 153/154 (*RIC* 920) ; 7,91 g : ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVII, tête radiée à droite. – [LIBERT]AS-COS III, S C dans le champ, la Liberté à droite levant la main et tenant un *pileus* (bonnet d'affranchi).

2) Antonin, sesterce, Rome, 156/157 ou 157/158 (*RIC* 964 ou 980) ; 16,29 g : ANTONINVS AVG PI-VS [P P IMP II], tête laurée à droite. – TR POT XX (ou XXI)-COS IIII, S C dans le champ, l'Annone à droite avec pied gauche sur une proue, tenant un gouvernail et un boisseau sur le genou gauche.

3) Marc Aurèle, sesterce, Rome, 170/171 ou 171/172 (*RIC* 1001 ou 1029) ; 30,51 g : M ANTONINVS-AVG [TR P XXV (ou XXVI)], tête laurée à droite. – IMP VI C[OS III], S C dans le champ, la Victoire fixe à un palmier un bouclier écrit VIC-GER.

4) Crispus César, *follis* réduit, Lyon, 321 (*RIC* VII Lyon 133) ; 3,24 g : CRISPVS-NOB CAES, buste lauré cuirassé à droite. – BEATA TRANQVILLITAS, autel écrit VO-TIS-XX, surmonté d'un globe et de trois étoiles, C R dans le champ, PLG à l'exergue.

5) Constance II César, *nummus*, Trèves, 332/333 (*RIC* VII Trèves 540) ; 2,53 g : FL IVL CONSTANTIVS NOB C, buste lauré cuirassé à droite. – GLOR-IA EXERC-ITVS, deux soldats tenant chacun une lance et un étendard, TR•S à l'exergue.

6) Constantin II César, *nummus*, Trèves, 334/335 (*RIC* VII Trèves 550) ; 3,29 g : [CONSTANTIN]VS IVN NOB C, buste lauré cuirassé à droite. – GLOR-IA EXER[C-ITVS], deux soldats tenant chacun une lance et un étendard, couronne dans le champ, TRP à l'exergue.

7) Constantin II César, *nummus* imitation, après 330 (cf. *RIC* VII Trèves 520) ; 1,36 g : CONSTANTINVS IVN NOB C, buste lauré cuirassé à droite. – GLOR-IA EXERC-ITVS, deux soldats tenant chacun une lance et un étendard, TRS à l'exergue.

8) Constantin II César, *nummus*, atelier indéterminé, 335/337 ; 1,69 g : CONSTANTINVS IVN NOB C, buste lauré cuirassé à droite. – GLOR-IA EXERC-ITVS, deux soldats tenant un seul étendard, exergue illisible.

9) Constance II Auguste, *nummus*, Trèves, 337/340 (*RIC* VIII Trèves 105 ou 108) ; 1,26 g : CONSTANT[IVS P F AVG], buste drapé cuirassé diadémé avec rosettes à droite. – GLORI-A EXER-CITVS, deux soldats tenant un seul étendard, M dans l'étendard, [TRP peut-être suivi d'un croissant] à l'exergue.

10) Constantin II Auguste, *nummus*, Lyon, 337/340 (*RIC* VIII Lyon 6 ou 7) ; 1,32 g : CONSTANTI-NVS MAX AVG], buste drapé cuirassé diadémé avec rosettes à droite. – [GLOR-IA] EXERC-ITVS, deux soldats tenant un seul étendard, chrisme dans l'étendard, [P ou SLG] à l'exergue.

11) Constance II Auguste, *nummus* imitation, après 337 ; 1,87 g : CONSTANTI-VS P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – GLORI-A EXER-CITVS, deux soldats tenant un seul étendard, PLC (C retourné) à l'exergue.

12) Fils de Constantin, *nummus* imitation, après 335 ; 0,61 g : buste drapé cuirassé diadémé à droite. – Type *Gloria exercitus*, deux soldats tenant un seul étendard.

13) *Idem*, buste fruste ; 1,14 g.

14) *Nummus* imitation, après 335 ; 0,84 g : buste casqué à gauche. – Type *Constantinopolis*, Victoire à gauche sur proue.

15) Constant, *nummus*, Trèves, 341/348 (*RIC* VIII Trèves 185) ; 1,78 g : CONSTAN-S P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé avec rosettes à droite. – VICTORIAE DD AVGG Q NN, deux Victoires face à face, feuille dans le champ, TRP à l'exergue.

16) Autre ex. de 1,72 g avec légende de droit CONSTA[.

17) Constance II, *nummus*, Trèves, 341/348 (*RIC* VIII Trèves 187) ; 1,36 g : [CONSTANTI]-VS P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé avec rosettes à droite. – [VICTORIAE] DD AVGG Q NN, deux Victoires face à face, étoile dans le champ, TRS à l'exergue.

18) Constant, *nummus*, Trèves, 341/348 (*RIC* VIII Trèves 195) ; 1,59 g : [CONSTAN]-S P F AVG, même buste. – [VICTO]RIAE DD AVGG Q NN, même revers, D dans le champ, TRS à l'exergue.

19) Constant, *nummus*, Trèves, 341/348 (*RIC* VIII Trèves 196) ; 1,27+ g : [CONSTAN]-S P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – [VICTOR]IAE [DD AVGG Q NN], deux Victoires face à face, D dans le champ, TRS à l'exergue.

20) Constant, *nummus*, Trèves, 341/348 (*RIC* VIII Trèves 197) ; 1,68 g : CONSTAN-S P F AVG, même buste. – VICTORIAE DD AVGG Q NN, deux Victoires face à face, E dans le champ, TRS à l'exergue.

21) Constance II, *nummus*, Trèves, 341/348 (*RIC* VIII Trèves 203 ou 208) ; 1,59 g : [CONST]ANTI-VS P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé avec rosettes à droite. – VICTORIAE DD AVGG Q [NN], deux Victoires face à face, palme dans le champ, TRP (peut-être suivi d'un point) à l'exergue.

22) Constant, *nummus*, Trèves, 341/348 (*RIC* VIII Trèves 205 ou 209) ; 1,24 g : [CONSTAN]-S P F AVG, même buste. – VICTORIAE DD AVGG Q NN, deux Victoires face à face, palme dans le champ, exergue hors flan.

23) Constant, *nummus*, Trèves, 341/348 (RIC VIII Trèves 209) ; 1,90 g : CONSTAN-S P F AVG, même buste. – VICTORIAE DD AVGG Q NN, deux Victoires face à face, palme dans le champ, TRP• à l'exergue.

24) Constance II ou Constant, *nummus* imitation, après 348 ; 2,02 g : pseudo-légende, buste drapé cuirassé diadémé à droite. –]INTIION[, deux Victoires face à face (type *Victoriae dd augg q nn*).

25) Constant, *aes* 3, Trèves, 348-350 (*RIC* VIII Trèves 234) ; 2,31 g : D N CONSTA-NS P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – [FEL •TEMP]•REPARATIO, phénix à droite sur un globe, TRP• à l'exergue.

26) Constant, *aes* 3, Lyon, 348-350 (*RIC* VIII Lyon 90) ; 2,46 g : D N CONSTA-NS P F AVG, même droit. – FEL •TEMP•REPARATIO, phénix à droite sur un rocher, PLG à l'exergue.

27) Constance II ou Constant, *aes* 3 imitation, après 348 ; 1,04 g : buste drapé cuirassé diadémé à droite. – Type *Fel temp reparatio*, l'empereur à gauche sur une galère conduite par la Victoire, tenant un globe nicéphore et le *labarum*.

28) Magnence, *maiorina*, Amiens, 353 (*RIC* VIII Amiens 34 ou 36) ; 9,19 g : D N MAGNEN-TIVS P F AVG, buste drapé cuirassé tête nue à droite. – SALVS DD NN AVG ET CAES, chrisme entre alpha et oméga, AMB (peut-être suivi d'un point hors flan) à l'exergue.

29) Même type (*RIC* VIII Amiens 36) ; 11,36 g ; AMB• à l'exergue.

30) Magnence, *maiorina* coupée en cercle à la taille d'un *aes* 4, atelier indéterminé, 351-353 ; 0,95 g : buste tête nue à droite, A derrière. – Deux Victoires tiennent un bouclier écrit VOT-V-MVLT-X ; il est impossible de dire s'il est posé ou non sur un cippe.

-10- R. Delmaire, "Notes sur la circulation monétaire au IV[ème] siècle dans la région du Nord", Bulletin de la société française de numismatique, 38, 1983, p. 339-344 ; R. Delmaire et E. Fontaine, "Le monnayage du IV[ème] siècle sur les sites de Vaulx-Vraucourt (Pas-de-Calais)", Mélanges de numismatique offerts à Pierre Bastien à l'occasion de son 75e anniversaire, Wetteren, 1987, p. 353-369 ; R. Delmaire, "Fouilles de Dourges-Noyelles-Godault...", p. 128-140.

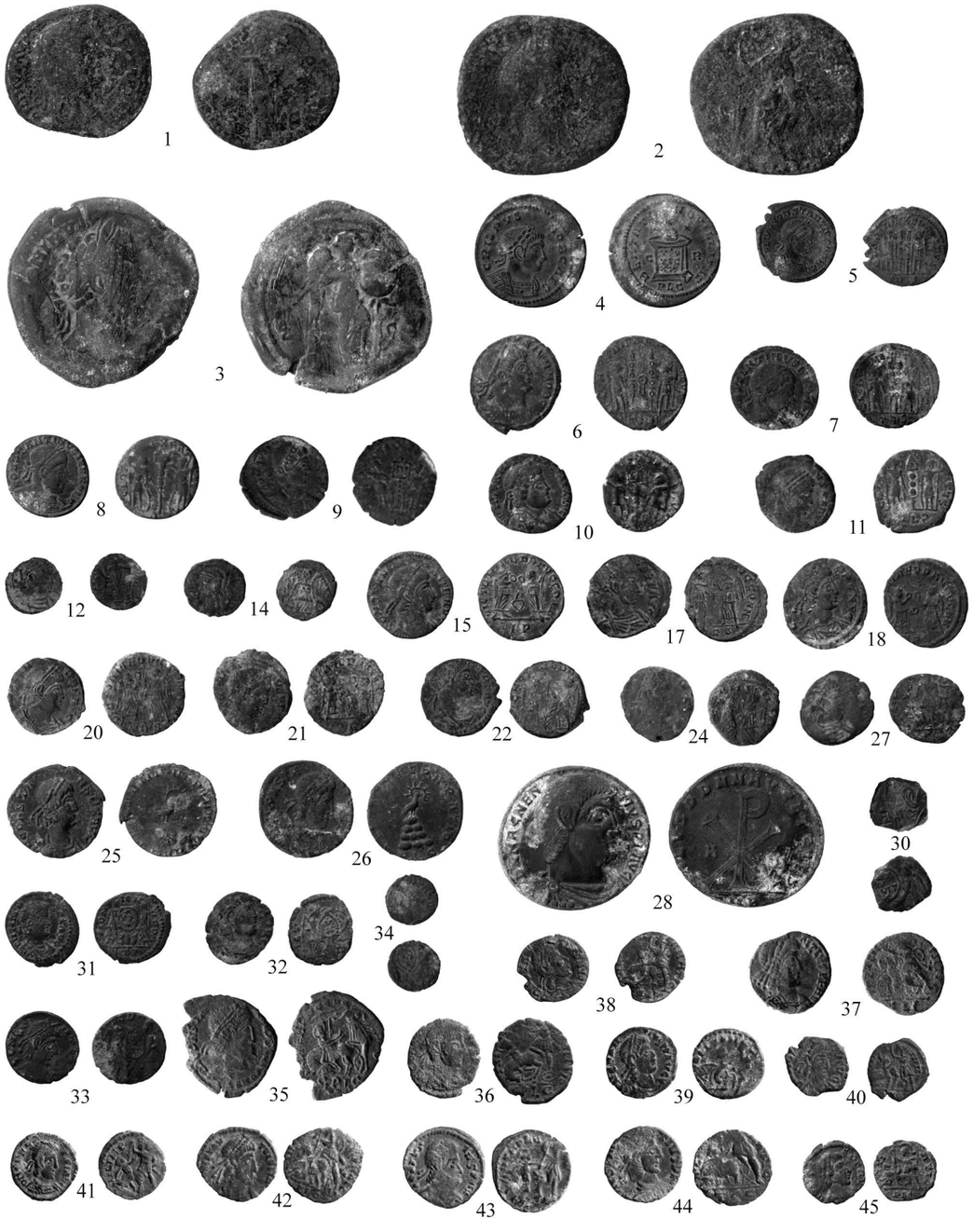

Fig. 12 : Marenla, monnaies de la T. 12-6 (photos G. DILLY).

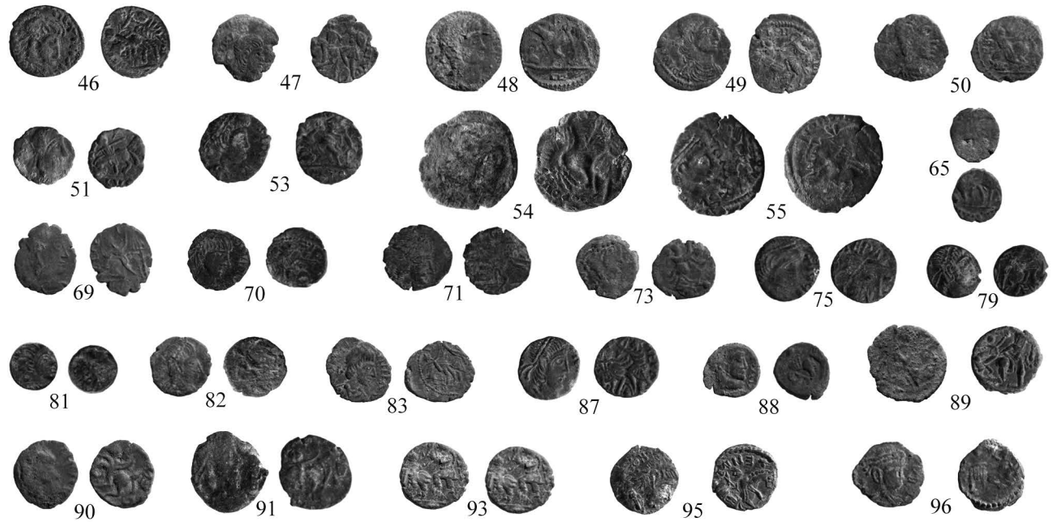

Fig. 13 : Marenla, monnaies de la T. 12-6, suite (photos G. DILLY).

31) Magnence, demi-*maiorina* imitation, après 351 ; 1,33 g : D N MAGN-VS P AVG, buste drapé cuirassé tête nue à droite, A derrière. – ITON-NN-NDD, deux Victoires tiennent sur un cippe un bouclier écrit •-VT-* en trois lignes, TR à l'exergue.

32) Magnence, demi-*maiorina* imitation, après 351 ; 0,86 g :]AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – VICT-[, deux Victoires tenant un bouclier écrit V-X en deux lignes.

33) Constance II, imitation au type *Victoriae dd aug et cae(s)* de Magnence, après 353 ; 1,30 g : COST-NTS AVG (les S retournés), buste drapé cuirassé diadémé à droite. – VICTORIAE DD[, deux Victoires tenant un bouclier écrit VO-V-ML.

34) Constance II, imitation au même type, après 353 ; 0,65 g :]OSTAN[, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – Deux Victoires tenant un bouclier écrit X-XX-X en trois lignes.

35) Constance II, demi-*maiorina*, Lyon, 354-355 (*RIC* VIII Lyon 189) ; 1,72 g : D N CONSTAN-TIVS [P F AVG], buste drapé cuirassé diadémé à droite. – FEL TEMP REPARATIO, l'empereur à gauche frappe un cavalier qui tombe en levant le bras, CPLG à l'exergue.
Pièce surfrappée tête-bêche sur un droit D N CONSTANT[et un revers [VICTORIAE DD] AVGG Q NN des années 341-348.

36) Même type ; 1,54+ g ; D N CONSTAN-TIVS P F A[VG] au droit.

37) Constance II, imitation, après 353 ; 1,76 g : [D N CONSTA]-NTIVS P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – FEL TEMP-IIITIO, l'empereur à gauche frappe un cavalier qui tombe en levant le bras, ILI à l'exergue. Le droit est sans doute frappé avec un coin officiel.

38-94) Imitations, après 354 : buste drapé cuirassé diadémé à droite / type Fel temp reparatio, l'empereur à gauche frappe un cavalier qui tombe en levant le bras. Légendes plus ou moins lisibles sur les n° 38-55, légendes illisibles ou sans signification sur les n° 55-94.

38) 0,74 g ; 12 mm : CONSTA-NTIVS AVG / FEL[...]ARATIO, TRP à l'exergue. - (39) 1,44 g ; 12 mm : CONSTAN-TIVS P F AVG / FEL TEMP[. - (40) 0,87 g ; 10 mm : D N CON[...] AVG (pas de place pour le nom complet CONSTANTIVS P F AVG) /]-IIIII. - (41) 0,91 g ; 11 mm : D N CONS-TSIANI / IIITMP-[. - (42) 0,99 g ; 13 mm : CONSTAN-TVIS P F A[VG] / FEL [TEMP] – REPARATI, PLG à l'exergue. - (43) 1,35 g ; 14 mm : CONSTT-TVS P AIIII / VTIIPRII-[, TRP à l'exergue. -(44) 1,30 g ; 13 mm : CONSTAN-TIVS P F AVG /]ATIO, TSC à l'exergue. - (45) 0,42 g ; 10 mm : CONSTAN-S P F AVG /]TII-ATIO, PLG à l'exergue. - (46) 1,66 g ; 16 mm: pseudolégende au droit et au revers. - (47) 0,59 g ; 10 mm :]CINI[/]IINI. -(48) 1,14 g ; 13 mm : D N CON[/ III à l'exergue ; le cavalier est à genoux devant son cheval (imitation d'un type émis à Lyon en 349: *RIC* VIII Lyon 79-83).- (49) 0,66 g ; 12 mm : D N CON[/]EMP R[. - (50) 0,94 g ; 11 mm : FEL[au revers. - (51) 0,50 g ; 8-9 mm : LVC à l'exergue. - (52) 1,05 g ; 13 mm: P à l'exergue. - (53) 0,71 g ; 12 mm : PLO à l'exergue. - (54) 1,42 g ; 17 mm : revers surfrappé à 45° sur un buste diadémé à droite avec trace de légende derrière]ODON[. - (55) 1,80 g ; 16 mm ; buste très décentré avec traces de légende illisible surfrappé tête-bêche sur un revers [VIC]TORI[AE DD AVGG Q NN], deux Victoires face à face / revers type *Fel temp reparatio* surfrappé à 45° sur un buste à droite avec légende CONSTAN[. - (56) 0,28 g ; 6 mm. - (57-58) 0,40 g ; 7 mm. - (59) 0,44 g ; 8 mm. - (60) 0,49 g ; 9 mm. - (61) 0,52 g ; 9 mm. - (62) 0,59 g ; 10 mm. - (63) 0,61 g; 8 mm. - (64) 0,62 g ; 9 mm. - (65) 0,63 g ; 8 mm. - (66) 0,63 g ; 10 mm. - (67) 0,64 g ; 9 mm. - (68) 0,64+ g ; 10 mm. - (69) 0,65 g ; 10-11 g. - (70) 0,66 g ; 9 mm.

- (71-72) 0,66 g ; 10 mm. - (73) 0,68 g ; 10 mm. - (74) 0,70 g; 8 mm. - (75) 0,70 g ; 10 mm. - (76) 0,70 g ; 10-13 mm. - (77) 0,71 g ; 8-10 mm . - (78) 0,72 g ; 10 mm. - (79) 0,76 g ; 8 mm. - (80) 0,76 g ; 9 mm. - (81) 0,77 g ; 9 mm. - (82) 0,79 g ; 9 mm. - (83) 0,79 g ; 10 mm. - (84) 0,80 g ; 6 mm. - (85) 0,82 g ; 9 mm. - (86) 0,87 g ; 12 mm. - (87) 0,88 g ; 10 mm. - (88) 0,95 g ; 8 mm. - (89) 1,01 g ; 11 mm. - (90) 1,02 g ; 10 mm. - (91) 1,13 g ; 12 mm. - (92) 1,15 g ; 11 mm. - (93) 1,23 g ; 11 mm. - (94) 1,55 g ; 9 mm (flan épais).

95) Imitation, après 353 ; 0,65 g ; 10 mm : CON[, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – TENNI[rétrograde commençant en bas à droite ; type *Fel temp reparatio* inversé : l'empereur à droite frappe un cavalier qui tombe.

96) Même type, sans légende lisible ; 0,65 g ; 11 mm.

97) Imitation minime fruste ; 0,79 g ; 7 mm.

R. Delmaire et D. Piton, *Revue du Nord Archéologie* 82, 2000, p. 190.

Tombe 13-2

Quinze monnaies de 354/355 à 375/378 :

1) Constance II, aes 3, Arles 354-355 (*RIC* VIII Arles 220) ; 2,03 g : D N CONSTAN-TIVS P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – FEL TEMP RE-PARATIO, l'empereur à gauche frappe un cavalier qui tombe, D à gauche dans le champ, TCON à l'exergue.

2) Valentinien I, *aes* 3, Arles, 365-367 (*RIC* IX Arles 9a/Ib) : D N VALENTINIANVS P F AVG, même buste. – SECVRITAS-REIPVBLICAE, Victoire à gauche avec couronne et palme, SCONST à l'exergue.

3) Même type mais légendes seulement en partie lisibles D N VALENTINI[et SC[à l'exergue ; 2,38 g.

4) Gratien, *aes* 3, Lyon, vers 367 (*RIC* IX Lyon 21b/XIa) ; 2,07 g : D N GRATIAN-VS AVGG AVG, même buste. – Même revers, OF I dans le champ, LVGPA à l'exergue.

5) Valens, *aes* 3, Lyon, 367-374 (*RIC* IX Lyon 21a/XXIV) ; 2,61 g : D N VALEN-S P F AVG, même buste. – Même revers, OF à gauche, I sur palme à droite, LVGP à l'exergue.

6) Valens, *aes* 3, Arles, 367-378 (*RIC* IX Arles 17b/XIVb ou 18a/XVb) ; 2,86 g : D N VALEN-S P F AVG, même buste. – Même revers, SCON à l'exergue.

7) Valentinien I, *aes* 3, Aquilée, vers 374 (*RIC* IX Aquilée 7a/XIIIa ou 11a/XVIIa) ; 1,98 g : D N VALENTINI-ANVS P F AVG, même buste. – GLORIA RO-MANORVM, l'empereur à droite, retourné, traîne un captif par les cheveux et tient le labarum,]SMAQP à l'exergue.

8) Valentinien I, *aes* 3, Siscia, vers 374 (*RIC* IX Siscia 15a/XXXV) ; 2,74 g : D N VALENTINI-ANVS P F AVG, même buste. – SECVRITAS-REIPVBLICAE, Victoire à gauche avec couronne et palme, R sur monogramme ℟ à gauche, F à droite, ΓSISCS à l'exergue.

9) Valens, *aes* 3, Siscia, vers 374 (*RIC* IX Siscia 15b/XXXV) ; 2,57 g : D N VALEN-S P F AVG, même buste. – Même revers mais ASISCVE (VE liés) à l'exergue.

10) Gratien, *aes* 3, Siscia, vers 374 (*RIC* IX Siscia 14c/XXXV) ; 2,60 g : D N GRATIANVS P F AVG, même buste. – Même revers, F à gauche, R sur monogramme ℟ à droite, ΔSISCVE (VE liés) à l'exergue.

11-12) Valens, aes 3, Rome, 367-378 (RIC IX Rome 17b ou 24b/XIb) ; 2,35 et 2,55 g : même type, [R]•TERTIA et R•TERTIA à l'exergue.

13) Gratien, *aes* 3, Lyon, 375/378 (RIC IX Lyon 22b/XXXIIb) ; 2,92 g : D N GRATIA-NVS P F AVG, même buste. – GLORIA RO-MANORVM, l'empereur à droite, retourné, traîne un captif par les cheveux et tient le *labarum*, C I dans le champ, [LVGS] à l'exergue.

14) Gratien, *aes* 3, Arles, 375-378 (RIC IX Arles 19b/XVb) ; 2,37 g : D N GRATIA-NVS P F AVG, même buste. – SECVRITAS-REIPVBLICAE, Victoire à gauche avec couronne et palme, SCON à l'exergue.

15) Valens, *aes* 3, Arles, 375-378 (*RIC* IX Arles 19a/XVIa-b) ; 2,39 g : D N VALEN-S P F AVG, même buste. – Même revers, E C dans le champ, [P ou SCON] à l'exergue.

R. Delmaire et D. Piton, *Revue du Nord Archéologie* 82, 2000, p. 189-190.

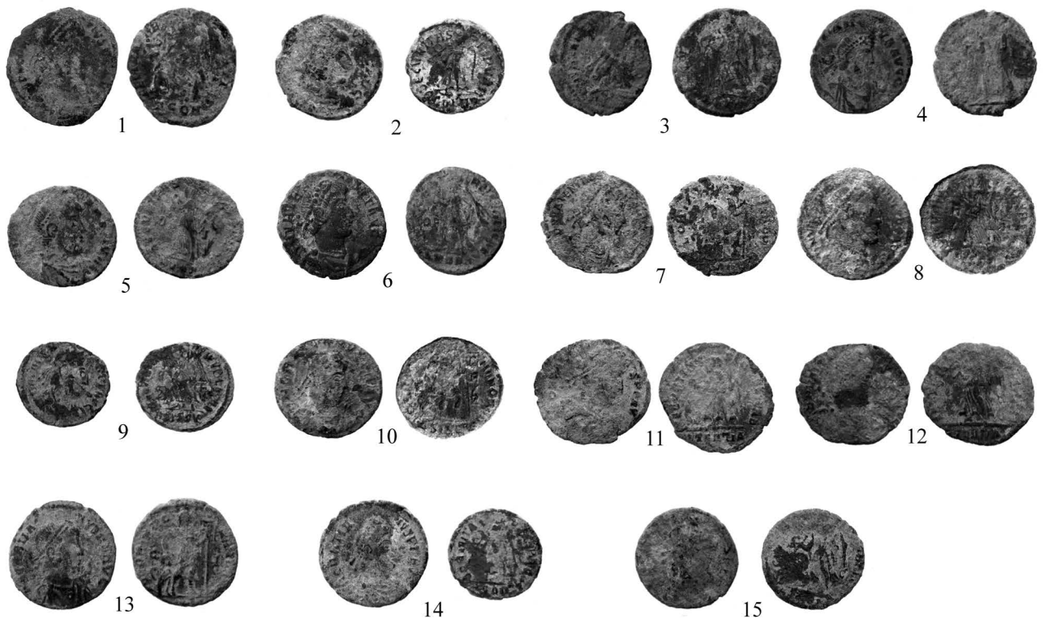

Fig. 14 : Marenla, monnaies de la T. 13 (clichés G. DILLY).

Tombe 14-1

Une monnaie : Magnus Maximus, *aes* 2, Lyon, 383-388 (RIC IX Lyon 32-1) ; 3,83 g : D N MAG MAXI-MVS P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – REPARATIO-REIPVB, l'empereur à gauche relève une femme tourelée agenouillée et tient un globe nicéphore, LVGP à l'exergue : R. Delmaire, *Revue du Nord Archéologie* 83, 2001, p. 195.

Tombe 17-2

Une monnaie : Magnence, *maiorina*, Amiens, 353 (*RIC* VIII Amiens 39, 41, 43 ou 44) ; 4,83 g : D N MAG MAGNEN-TIVS P F AVG, buste drapé cuirassé, tête nue, à droite. – SALVS DD NN AVG ET CAES, chrisme entre alpha et omega, AMB[à l'exergue (suivi éventuellement d'un point, d'une palme ou d'une couronne) : R. Delmaire, *Revue du Nord Archéologie* 83, 2001, p. 195.

Tombe 18-3

Une monnaie : Valentinien I, *aes* 3, Lyon, 366-367 (*RIC* IX Lyon 10a/Vb) ; 1,69 g : D N VALENTINIANVS P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – GLORIA RO-MANORVM, l'empereur à droite, retourné, traîne un captif par les cheveux et tient le *labarum*, O FII dans le champ, LVGV à l'exergue : R. Delmaire, *Revue du Nord Archéologie* 83, 2001, p. 195.

Tombe 18-5

Une monnaie : Valens, *aes* 3, Arles, 367-375 (*RIC* IX Arles 17b/XIIa) ; 2,53 g : D N VALEN-S P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – SECVRITAS-REIPVBLICAE, Victoire à gauche avec couronne et palme, OF I dans le champ, CON à l'exergue : R. Delmaire, *Revue du Nord Archéologie* 83, 2001, p. 195.

Tombe 19-3

Une monnaie : Théodose I, *aes* 4, Arles, 388-392 (*RIC* IX Arles 30d) ; poids non relevé (brisée) : [D N THEODO]-SIVS P F AVG, buste drapé cuirassé diadémé à droite. – [VICTOR]-IA A[VGGG], Victoire à gauche avec couronne et palme, SCON à l'exergue.

Le petit mobilier

Ce petit mobilier, relativement diversifié, appartient en propre au défunt et se compose d'objets de parure et d'objets utilitaires.

Sur l'ensemble des observations qui ont pu être réalisées à partir des sépultures complètes et non violées ou bouleversées, on constate que l'inhumation habillée n'est représentée, sans contestation possible, que dans 4 cas seulement (T. 7, 10, 12 et 15), ces 4 inhumations étant celles d'enfants (T.7 : âgé de 24 mois à 3 ans ; T.10: 4 ans +/- 12 mois ; T.12 : 10 ans +/- 12 mois ; et T.15 : 3 à 6 mois, *cf. infra* l'étude de J. Blondiaux). De ces 4 sépultures, la T.12 demeure exceptionnelle non seulement quant à ses dimensions et sa profondeur mais également par la présence d'une chambre funéraire dont subistaient les emplacements des trous de poteaux et le dépôt de 103 monnaies en deux lots (voir *supra* l'étude de R. Delmaire). Dans les 4 autres cas (T. 2, 4, 5 et 11) le mobilier était déposé, dans le cercueil, sur le tibia ou le pied droit du défunt, dans deux d'entre elles (T.4 et 5).

Le dépôt d'une canine de porc comme phylactère se rencontre dans 3 sépultures (T.4, 5 et 13) dont 2 (T.4 et 5) qui ont livré un mobilier typiquement féminin, celui de la T. 13 étant atypique.

Les objets de parure

La seule fibule provenant de Marenla appartient à la dotation de la T.13 et se classe dans la catégorie des variantes des fibules pennanulaires ou en oméga. Elle est ici associée à un reste d'aiguille en bronze, un phylactère

constitué d'une canine de porc et un dépôt monétaire dont l'arc chronologique couvre la période 354/355 à 375/378. Des exemplaires proches sont signalés à Arras (site de la Préfecture), Liévin (T. IX, seconde moitié du IV^{ème} s., Roger, 1967), à Dourges T. 1729.17 (Henton A. *et al*. dans ce même volume), à Vron (Somme) dans la tombe 186A située dans le secteur ouest du cimetière et appartenant au groupe 3 soit vers 415/420 à 435/445 (Seillier 1989 fig. 3 et 1995 fig. 2, p. 73), à Marteville (Aisne), tombe 71/18 de la seconde moitié du IV^{ème} s. (Loizel 1977, fig. 91).

Le petit pendentif en argent, en forme de croissant ou lunule de la T. 15 trouve des correspondants à Abbeville-Homblières (T. 52), où il était porté au cou avec le collier, (Roosens 1962, p. 15), à Marteville (T. 71/01) en association avec une épingle en argent et une monnaie de Valentinien I datée de 364/365 et T. 71/17 (Loizel, 1977, fig. 43 p. 169 et fig. 92, p. 182). L'inhumation féminine 269A de Vron contenait également des lunules en argent doré faisant partie d'un collier où elles alternaient avec des perles tubulaires en bronze doré, associées à une paire de fibules en trompette en argent, d'une paire de fibules en bronze à pied trapézoïdal et d'une fibule ansée en argent doré (Nord de la France, p. 63) ; cette sépulture se classe dans le groupe I daté vers 370/375 à vers 388 (Seillier, 1989). Pour compléter, signalons les lunules provenant de Sierentz en Alsace (tombe 32 de la fin du IV^{ème} s.) en association avec une monnaie de Valentinien II (375-392) (Heidinger et Viroulet, 1986, fig. 10, p. 29), des T.1573 et 1711 de Krefeld-Gellep datées de la seconde moitié du IV^{ème} s (Riha 1990, Taf. 31, n° 717).

L'épingle en argent, à tête conique de l'inhumation 7 appartient au même type que celle de la tombe 85 d'Abbeville-Homblières datée fin IV^{ème} - début V^{ème} s. par F. Vallet (La Picardie, berceau de la France, p. 69 n° 20b et fig. 32 p. 73). Celle de Marenla, retrouvée au niveau de la tête d'un jeune enfant de 2 à 3 ans devait maintenir la coiffure et était associée à 6 petits carrés de verre translucide, de 12 mm de côté, positionnés sur le crâne et maintenus par des éléments en bronze dont les traces d'oxyde subsistaient sur l'hémifrontal. Une autre épingle de coiffure, en argent, à tête polyédrique figurait dans l'inhumation d'enfant T. 12, accompagnée d'une épingle en os poli et d'une autre en bronze.

Trois bracelets en bronze, d'un type classique, ont également été mis au jour dans les sépultures 4 et 5 (2 ex.) ainsi que des perles cylindriques provenant d'un collier se composant de 38 éléments en pâte de verre opaque (19 vertes et 19 noires) dans l'inhumation 10 et une perle isolée dans la T. 12 avec le dépôt monétaire. Un seul fragment de peigne , dont le type n'est pas identifiable, provient de T. 10, il était situé au niveau du crâne, avec le collier.

Les objets utilitaires

Ils sont relativement peu nombreux et comportent une boucle en fer à anneau ovalaire et ardillon droit (T.2) associé à une paire de forces, en fer et à un couteau de forme tout à fait classique pour cette période comparable à ceux de Noyelles-sur-Mer (Piton, Marchand, 1978, T. 15 et 16, pl. 9, p. 218). Une pince à épiler (T. 6) en bronze, du même type que celles de Noyelles-sur-Mer (T.2 et 10, pl. 2 et 7) se compose de 2 bras d'égale longueur, de largeur constante et de section rectangulaire. Une aiguille à repriser, en bronze, provient de la tombe 15.

A Marenla, 2 cuillères figuraient dans les dépôts funéraires, la première (T.1) était dans le plat en étain qui contenait l'offrande alimentaire et un gobelet d'étain ; la seconde (T.12) avait été déposée hors du cercueil avec le vase bilobé et la cruche à ouverture circulaire qui accompagnaient l'offrande alimentaire. Ce type de dépôt est bien connu à Abbeville-Homblières (T. 53, 83 et 85), à Monceau-le-Neuf (T. II, fin IV^{ème} - début V^{ème} s.) (Roosens 1962, pl. XI, 21, et F. Vallet, La Picardie, berceau de la France, p. 73 et fig. 32). On en recontre également à Dourges (cf. *infra*, T. 1577) et à Marteville : T. 71/12 avec une monnaie de Valentinien I (364-375), T. 71/13 avec une monnaie de Gratien (367-383) et T. 74/28 (Loizel, 1977, fig. 68, 76 et 125),

ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE ET PALÉO-PATHOLOGIQUE (Dr Joël BLONDIAUX)

Intérêt anthropologique du site de Marenla

La région littorale correspondant au *Litus Saxonicum* du IV^{ème} siècle est maintenant documentée sur le plan paléo-anthropologique à la suite des fouilles de Vron (Somme), Bettencourt (Somme) (Blondiaux 1989, 1999 non publiés) et Lisieux-Michelet (Eure) (Alduc-Le Bagousse 2000 et Blondiaux 2000 non publiés). Un des enseignements de ces études est la démonstration d'une typologie variée et la présence de Saxons (Vron) à côté de populations plus locales et de leur lent métissage à partir du V^{ème} siècle. Comme pour la plupart des sites du IV^{ème} siècle de Gaule du Nord, les sondages paléodémographiques et la paléopathologie ont montré une relative prospérité, notamment quand les estimateurs et les profils de mortalité sont comparés à ceux de la période mérovingienne. L'échantillon fouillé du cimetière de Marenla peut compléter, confirmer ou infirmer ces premiers résultats. Ici, nous avons, en raison de la mauvaise conservation générale des ossements, privilégié des marqueurs microscopiques de l'âge (annulations du cément, compte ostéonique) peu utilisés jusqu'ici. La méthodologie anthropologique et paléopathologique depuis 15 ans s'est enrichie et développée. De part et d'autre de la Manche et de l'Atlantique, on voit les chercheurs rejeter, adapter , adopter ou annoncer outils et pistes anciennes ou nouvelles. En France, l'archéologie funéraire a amplifié et amélioré la phase d'étude préliminaire du squelette *in situ* et celle-ci est devenue un passage obligé avant l'exploitation scientifique optimale en laboratoire. Malheureusement, les recherches anthropologiques en laboratoire piétinent faute de formation et de logistique.

Descriptif des squelettes

Tombe 1 : Fragments des fémurs et tibias d'un enfant de 8-9 ans selon Alduc-Le Bagousse (périmètre fémoral au milieu : 50 mm).

Tombe 2 : Squelette fragmentaire comprenant deux fragments fronto-pariétaux, des fragments des diaphyses fémorales, tibiales et du calcanéum droit. L'individu était de petite taille (fémur < 390 mm). Le sexe et l'âge sont indéterminables.

Tombe 3 : Crâne assez bien conservé mais membres supérieurs et coxaux fragmentaires. Les mains et les membres inférieurs sont manquants. Le crâne est masculin, le squelette post-crânien est érodé mais robuste. Les arcades sont partiellement édentées et les dents restantes fortement abrasées. Le compte des annulations du cément donne un âge de 68 ans environ.

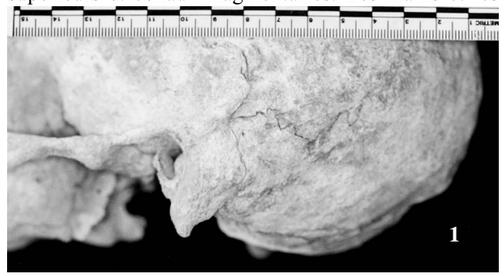
1

2

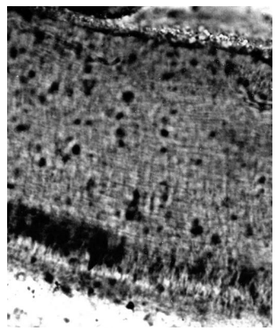
3

4

Fig. 15 : Marenla tombe 3,1 : ostéome du conduit auditif externe, 2 : fracture consolidée et déviation de la cloison nasale, 3 : annulation du cément, 4 : fracture dite de protection de l'ulna gauche.

Pathologie

1 - Ostéome du conduit auditif externe des deux côtés.

2 - Fracture des os propres du nez consolidée et déviation de la cloison nasale

3 - L'insertion du muscle deltoïde (V deltoïdien) est saillante des deux côtés

4 - Fracture de l'ulna gauche au tiers inférieur avec remaniements caractéristiques de la face postérieure et de l'os médullaire sur le fragment conservé. Il s'agit d'une authentique fracture dite de protection.

5 - Kystes apicaux des sourcils acétabulaires témoins de coxarthroses bilatérales.

Tombe 4 : Squelette fragmentaire très gracile, féminin possible, d'âge indéterminable. Il ne reste qu'un fragment de calotte et des fragments des diaphyses des 4 membres.

Tombe 5 : Squelette crânien assez bien conservé mais squelette post-crânien fragmentaire. Le crâne et les coxaux sont féminins. L'abrasion dentaire est nulle Le score de synostose est 0 pour l'endocrâne et l'exocrâne. Le compte des annulations du cément donne un âge de 27 à 28 ans.

- La surface osseuse du crâne est érodée et comme ponctuée (racines ?). Caries de la prémolaire supérieure droite et de la première molaire inférieure droite. Un volumineux kyste surplombe la première.
- Pro-atlas .

Fig. 16 : Marenla tombe 5, annulations du cément.

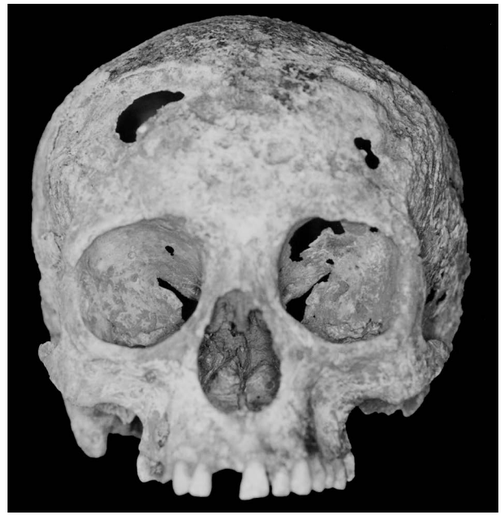

Fig. 17 : Marenla tombe 5.

Tombe 6 : Fragments des temporal et pariétal gauche et pied droit incomplet gracile. . Il s'agit du squelette d'un adulte d'âge et de sexe indéterminable. Le calcanéum porte une épine plantaire de type 2.

Tombe 7 : fragment de l'hémifrontal droit portant des tâches d'oxyde de cuivre , une diaphyse humérale droite et une diaphyse fémorale droite , toutes deux incomplètes sont les seuls éléments du squelette conservés . Il s'agit un enfant âgé de 24 mois (denture) à 3 ans (longueur de la diaphyse humérale de 100 mm environ.). Le fragment crânien ne porte pas de cribra orbitalia.

Tombe 8 : Squelette d'un adulte très gracile dont le crâne est plutôt féminin. L'observation des annulations du cément donne un âge de 34 à 37 ans qui concorde avec l'état de synostose des sutures crâniens (endocrâne : 3 ; exocrâne : 1,5). Agénésie de M3 mandibulaire droite et inclusion horizontale de la gauche. Hypoplasie de l'émail dentaire et présence de plusieurs Pacchioni frontaux

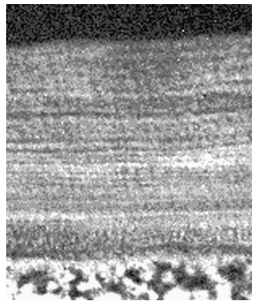

Fig. 18 : Marenla tombe 8.

Tombe 10 : Cinq fragments de calotte crânienne (frontal et pariétal), 22 dents très abîmées dont 11 dents déciduales et 10 ébauches de dents définitives, sans hypoplasies de l'émail, donne un âge à cet enfant de 4 ans +/- 12 mois . Le squelette post-crânien n'est pas conservé.

Tombe 12 : Un fragment de frontal et 15 dents et deux fragments de diaphyses fémorales sont les seules parties du squelette conservées de cet enfant. Les périmètres fémoraux selon Alduc-Le Bagousse donnent un âge de 10-12 ans. La denture est compatible avec un âge de 10 ans +/- 12 mois selon Ubelaker.

Tombe 15 : Huit fragments de calotte crânienne sont conservés. Par analogie avec d'autres squelettes de nourrissons, nous pouvons attribuer un âge de 3 à 6 mois ? Des traces d'oxyde de cuivre sont visibles sur les restes du temporal gauche.

Tombe 16 : Incinération comprenant 4 fragments crâniens de 2 ,5 mm d'épaisseur (pariétal et temporal), un fragment de coxal et 4 fragments de diaphyses de 25 mm de long et 8 mm de large en moyenne. Il n'y a donc qu'un individu d'âge et de sexe indéterminable.

Tombe 17 : Un fragment de frontal gauche et une ébauche de M2 donnent un âge de 8 à 16 mois.

Tombe 18 : Squelette incomplet d'un adulte de sexe masculin (crâne et coxal), d'âge sénile par le degré d'abrasion, les sutures et les facettes pubiennes (VI b de Suchey). Le compte maximum des annulations du cément donne 65, donc un âge de 72 ans environ.

- Crâne : Dépression fronto-pariétale gauche de 82 mm de long et 45 mm de large grossièrement ovale. Le fond est irrégulier et parfaitement remodelé avec quelques orifices vasculaires témoins de l'activité érosive inflammatoire à l'origine de cette lésion. Il semble exister une gouttière périphérique. L'origine traumatique est probable (section tangentielle) et l'érosion de la table externe, même superficielle, est si étendue que l'on privilégie une pathologie infectieuse du cuir chevelu suivie d'une intervention dans la partie médiale.

En dessous du trou vasculaire sous-orbitaire gauche, spicule osseuse dirigée vers le bas et en dedans de 4,5 mm à la base et de 5 mm de hauteur .

- Mandibule : enthèses des muscles peauciers à la face antérieure de la mandibule, témoins des contractions douloureuses en rapport avec la lésion crânienne.
- Humérus droit : insertion en creux du teres major
- Clavicule droite : insertion en creux du ligament costo-claviculaire.

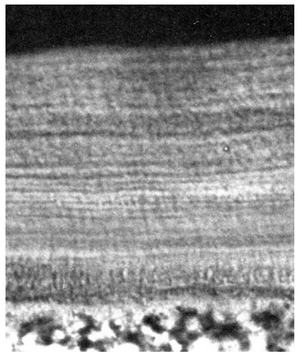

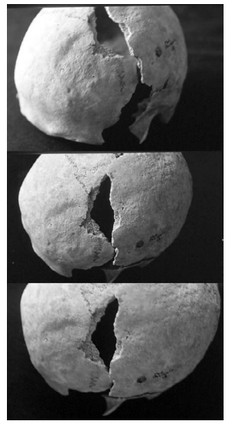

Fig. 19 : Marenla tombe 18.

Tombe 19 : Trois fragments de phalanges et de phalangette d'un nourrisson. La phalangette entière fait 8 mm de longueur, les deux phalanges 20 mm et 15 mm.

Tombe 20 :

Squelette incomplet d'un individu adulte de sexe masculin (crâne et coxal) robuste. Son âge est mature à sénile (sutures et abrasion de deux dents restantes). Le compte des annulations du cément donne un âge de 75 ans au décès.

Crâne : sinusite maxillaire gauche et perforation occipitale (cavité vasculaire de type Pacchioni).

Humérus droit : insertion du teres major en creux profond

Coxal droit : polissage de l'acétabulum avec protrusion d'une coxarthrose évoluée.

Fig. 20 : Marenla tombe 20, annulations.

Tombe 21 : Squelette très fragmentaire d'un individu adulte plutôt féminin (crâne). L'âge au décès est mature (endocrâne : 4 ; exocrâne : 2,9). Le rapport ostéons intacts sur osteons fragmentaires par la méthode d'Ahlqvit et Damsten ((1969) à partir d'une section de fémur donne un âge approximatif de 65 ans. La face endocrânienne du frontal porte quatre saillies à la surface irrégulière suggérant une hyperostose frontale débutante et de nombreux trous vasculaires du type Pacchioni.

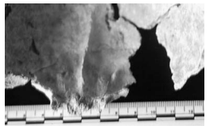

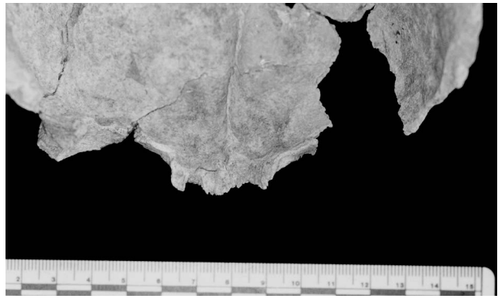

Fig. 21 : Marenla tombe 21.

Tombe 22 : Quelques fragments crâniens et une diaphyse tibiale gauche. Adulte de sexe et d'âge indéterminés.

Tombe 24 : Squelette fragmentaire d'un individu adulte féminin (crâne). L'abrasion dentaire est du degré 3 de Smith donc un âge mature à sénile. Le compte des annulations cémentaires donne un âge de 72 ans. On retiendra la présence du marteau et de l'enclume dans la caisse tympanique gauche.

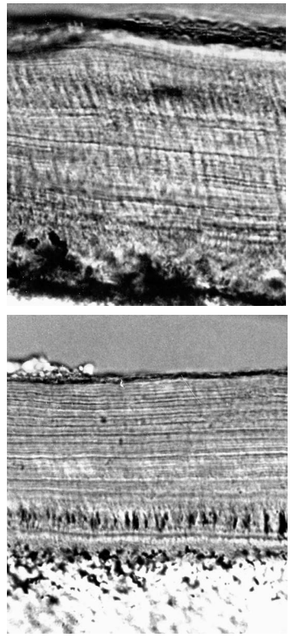

Fig. 22 : Marenla tombe 24, annulations.

Tombe 25 : Deux fragments tibiaux indéterminables d'un adulte.

Tombe 26 : Squelette post-crânien d'un adulte féminin (coxal) robuste d'âge mature à sénile (Lovejoy =/- 50 ans, Pubis III2 de Suchey). Le rapport ostéons intacts sur osteons fragmentaires par la méthode d'Ahlqvit et Damsten (1969) à partir d'une section de tibia donne un âge approximatif de 45ans. Le score fémoral proximal est T3F1O1. L'insertion du teres major droit est en creux très superficielle.

Tombe 27 : Squelette fragmentaire d'un adulte plutôt masculin (crâne). Abrasion de l'arcade de degré 6/7 de Smith. La suture temporo-sphénoïdale droite est complètement soudée. Les sutures exocrâniennes sont côtés 2,5 et endocrâniennes 3. Le compte des annulations du cément donne un âge de 40 ans. L'insertion du teres major

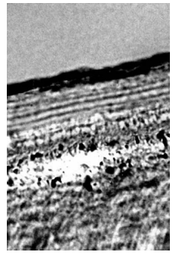

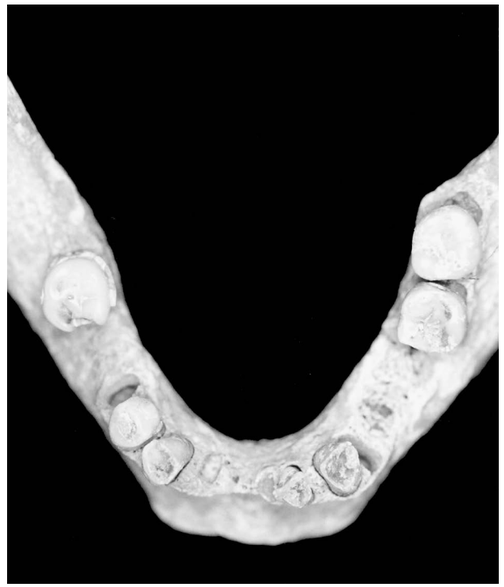

Fig. 23 : Marenla tombe 27.

droit et du ligament costo-claviculaire droit sont en creux. Le sujet est porteur de caries et de pertes de dents ante mortem nombreuses. Hypodontie sur M3 mandibulaire.

Inventaire et paléo démographie

Le lot de squelettes exhumés du site de Marenla présente une conservation moyenne très médiocre. Dans l'ensemble c'est le squelette post-crânien qui est le plus touché par les destructions, en particulier le rachis et le gril costal. De même, les surfaces osseuses sont souvent altérées par les phénomènes d'érosions végétales ce qui laisse penser que la couverture végétale arborée a dominé dans les siècles qui ont suivi l'abandon du cimetière.

Vingt-deux squelettes nous sont parvenus sur les 27 sépultures. Parmi ces squelettes souvent fragmentaires, vingt et un proviennent d'inhumations et un seul d'incinération.

Sur ces vingt et un squelettes, nous avons dénombré 7 enfants et 14 adultes. Parmi les 7 enfants, trois ont moins d'une année et quatre appartiennent à la première enfance. Le quotient de juvénilité qui est étroitement corrélé à l'espérance de vie d'une population exhumée, est de 0,20 (Bocquet, 1977) et correspondrait à une espérance de vie à la naissance de 25 ans, assez proche de celle relevée pour les autres populations de l'époque. Les indices de mortalité infantile (environ 250/1000) et de mortalité enfantine (environ 450/1000) déduits de ce coefficient de juvénilité rendent compte de la probable insertion de cet échantillon rural dans la démographie générale de la Gaule à l'époque. Si nous sommes limités dans l'appréciation des estimateurs paléodémographiques à cause de l'exiguïté de l'échantillon, la conservation des squelettes de trois nourrissons, assez exceptionnelle, dans ce contexte de mauvaise conservation générale du matériel, apporte un degré de confiance supplémentaire à ces chiffres.

La répartition par sexe des squelettes adultes donne 6 femmes, 4 hommes et 5 indéterminés pour le sexe en comptant l'incinération Marenla 16. Il semble donc s'agir de l'échantillon cimétérial tiré d'une population naturelle.

Nous n'avons pas essayé d'apprécier la structure des décès adultes par la méthode des probabilités de Masset en raison de la trop faible représentation des marqueurs d'âge. En combinant aux observations habituelles (sutures crâniennes, facettes pubienne et sacro-iliaque, facettes chondro-costales et facette articulaire sternale de la clavicule), l'observation microscopique des annulations du cément (7 sujets) et le rapport ostéonique d'un fémur et d'un tibia, nous avons essayé d'avoir une idée globale de la répartition. On connaît les biais nombreux et l'interprétation fallacieuse des observations directes dues à la faible corrélation des données de détermination de l'âge osseux à l'âge réel et à l'absence de populations de référence homogènes. Mais c'est avec une certaine surprise que nous nous sommes aperçus des indications données par le compte microscopique des annulations du cément (Stein et *al*. 1994) . Sur les 7 dents prélevées sur 7 individus adultes à la dentition exploitable, nous obtenons quatre comptes supérieurs à 60 ans et deux à 70 ans. On reproche souvent aux données paleodémographiques l'escamotage des classes d'âge séniles, celles que les méthodes des vecteurs de probabilité ont heureusement restitué en leur temps. Lorsque leur observation est possible en l'absence de pathologie radiculaire et de diagénèse trop importante, les annulations permettent, au moins sur des individus pris séparément, d'approcher la réalité d'individus âgés voire très âgés dans les populations pré, proto et historiques. Dans l'étude de Stein et *al*. (1994), la corrélation à l'âge réel est de 0,93 et semble n'avoir jamais été proposée de manière systématique jusqu'ici en paléodémographie sauf dans l'étude de Geusa et *al.* (1999) sur le site de Portus Romae. Les résultats y paraissent intéressants, toutefois le biais principal d'utilisation de la méthode, selon les auteurs, étant les effets de la diagénèse. Plus contestable est leur comparaison aux autres méthodes de détermination de l'âge dont on sait la faible corrélation à l'âge réel. Tester une méthode susceptible de précision et de grande fiabilité à des méthodes reconnues imparfaites nous paraît inconsistante. Il est vrai aussi que d'autres études mais utilisant une autre méthodologie (décalcification des échantillons dentaires préalable) n'ont pas retrouvé cette corrélation faite sur du matériel non décalcifié. La méthode utilisée par Stein *et al* (1994) se rapprochant de la nôtre, nous nous y fierons donc un peu plus. La représentation des personnes âgées dans notre échantillon rend compte d'une espérance de vie à 20 ans probablement équivalente aux populations du tiers monde avant l'accès aux vaccinations et aux traitements antibiotiques et peut être

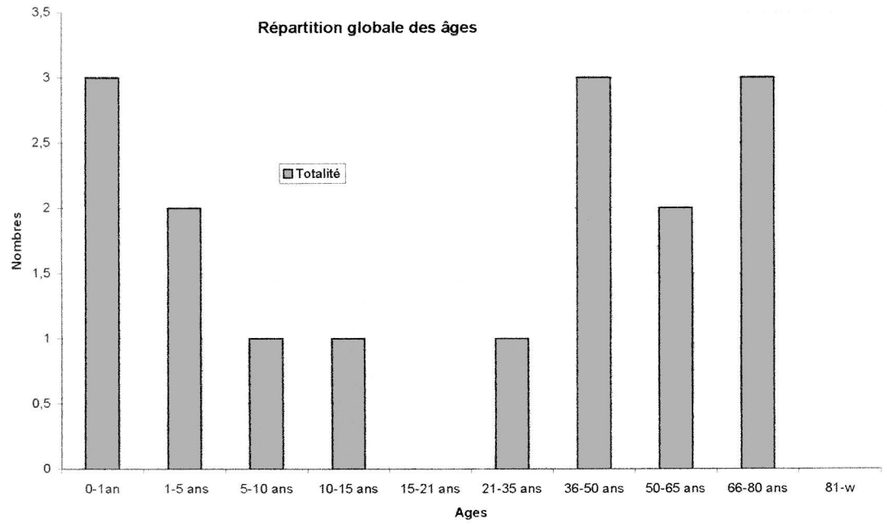

même probablement meilleure que celle des populations contemporaines de Gaule du Nord (Vron et Bettencourt) En effet, nous avions aussi constaté une espérance de vie des adultes favorisée dans les groupes contemporains et voisins de Vron et Bettencourt.

Morphologie

L'étude morphologique permet deux types d'investigation, l'une est d'associer des individus dans le même champ de sépulture, l'autre de rapprocher un ou plusieurs échantillons exhumés d'autres échantillons de même époque, voisins géographiquement ou plus éloignés.

Apparentements au sein du cimetière

Une analyse multivariée par hiérarchie ascendante utilisant les variables scopiques du crâne, morphologie du rebord supérieur (trous et échancrures frontales et orbitaires, soient 8 variables) d'un côté et la morphologie du massif génien de la mandibule (trous et apophyses, soient 16 variables), on obtient des associations étroites entre l'homme Marenla 3 et l'homme Marenla 27 d'une part et entre l'homme Marenla 18 et les femmes Marenla 5 et Marenla 21. Sur le plan du cimetière, il n'y a pas de regroupement décelable des deux groupes. Les individus sont dispersés.

Une analyse similaire sur les données métriques du crâne (4 mesures du frontal) donne trois apparentements, entre Marenla 8 et Marenla 20, entre Marenla 3 et Marenla 21, entre Marenla 5 et Marenla 24.

Ces trois regroupements semblent s'orienter du haut vers le bas du cimetière mais ne concernent que quelques sépultures de la partie sud. Il est dès lors difficile d'attribuer un sens topographique à ces associations morphologiques.

En regroupant les affinités métriques et scopiques, on obtient deux groupes morphologiques principaux qui

Caractères scopiques de la mandibule

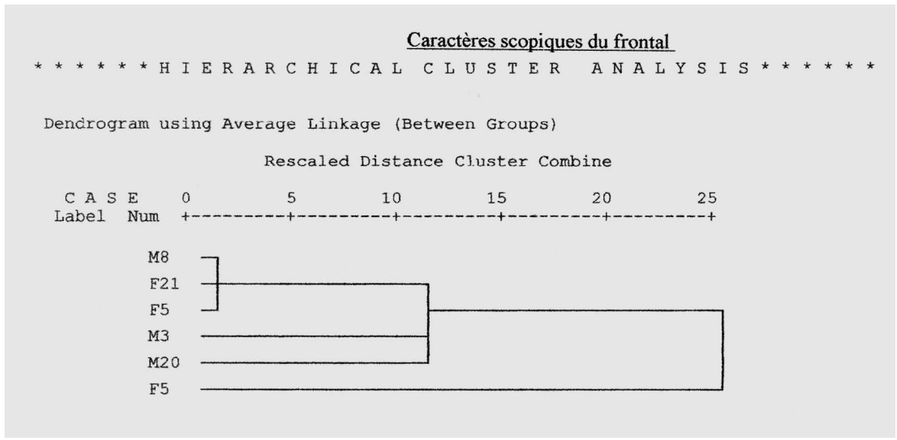

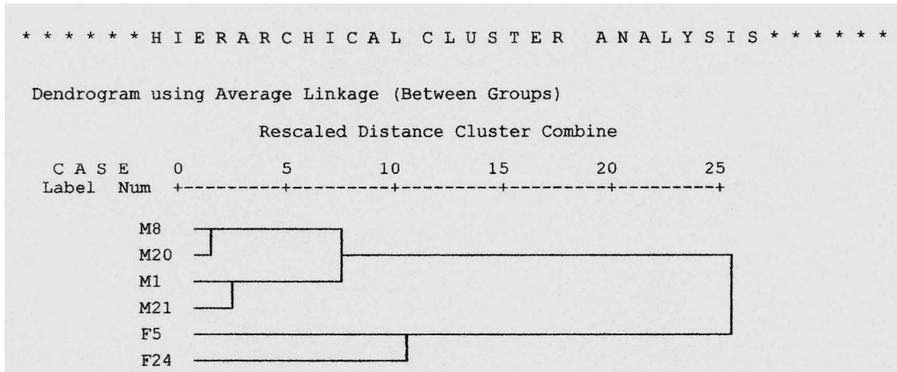

Caractères métriques du frontal

s'imbriquent sans formation de cluster. Le premier réunit les sépultures 3, 8, 20, 21 et 27, le second les sépultures 5, 18, 21 et 24, la sépulture 21 pouvant être associée aux deux groupes. Il est difficile de conclure à partir de là qu'il s'agit exactement de regroupements familiaux mais il est possible qu'à la base de cet échantillon cimétérial un recrutement dans deux groupes morphologiques distincts a bien eu lieu.

Apparentements à des séries contemporaines

Que ce soit à partir des méthodes d'analyse multivariées, des hiérarchies ou des distances de Penrose, la conservation médiocre des ossements interdit toute comparaison valable du site de Marenla avec des séries contemporaines du Nord de la Gaule au IVe siècle. La morphologie crânio-faciale des cinq squelettes les mieux conservés discerne deux morphotypes généraux, l'un brachycrâne, l'autre dolichocrâne représenté par l'homme robuste Marenla 20. Ces formes sont déjà reconnues dans l'ensemble des populations étudiées dans l'aire géographique littorale de Gaule du Nord. De même l'indice fronto-pariétal est plutôt euryométope sauf pour l'homme Marenla 18 qui est sténométope. De même deux individus de grande taille (Marenla 18, de près de 180 cm et Marenla 20, homme de 169 cm) côtoient deux individus de taille moyenne à petite (Marenla 4, homme de 164 cm et Marenla 26, femme de 153 cm) sans que l'on puisse rapprocher avec certitude les plus grands d'autres séries morphologiques comme celle de Vron par exemple puisque trop de données morphologiques sont manquantes (Blondiaux J. 1989).

Paléopathologie

Les résultats de l'observation paléopathologique reflètent les mêmes effets réducteurs de la mauvaise conservation générale.

Pathologie congénitale :

Comme très souvent sur de petits échantillons la pathologie congénitale (malformations, anomalies, caractères particuliers ou discrets), est peu représentée. On retiendra le pro-atlas, anomalie de la charnière cranio-cerviale de la femme Marenla 5.

Pathologie infectieuse :

Il est assez habituel de rencontrer dans les séries, surtout urbaines, de l'Antiquité Tardive des traces de tuberculose ostéo-articulaire et viscérale (Blondiaux 1997). Tel n'est pas le cas à Marenla. On rapprochera la constatation apparente de cette immunité de celle constatée à Vron. Les deux populations diffèrent du petit groupe de Bettencourt qui lui abritait un individu tuberculeux. En revanche, l'érosion fronto-pariétale gauche et la sinusite maxillaire des vieillards 18 et 20 méritent que nous nous arrêtions à deux aspects de l'infectiologie dite banale ou courante des populations non médicalisées. Nous n'apprendrons rien de la ou des causes initiales de l'infection du cuir chevelu du premier mais un peu plus sur l'intervention qui a laissé une gouttière médiale arrondie. Cette dernière a pu permettre d'évacuer l'abcès et d'accélérer la cicatrisation. Quand à la sinusite maxillaire, elle peut avoir deux causes, la première dentaire, la seconde oto-rhino-laryngologique, c'est à dire la suite compliquée de rhumes ou autres infections des voies aériennes telles que nous les rencontrons encore aujourd'hui.

Pathologie traumatique

La pathologie traumatique est peu représentée bien que nous avons vu les adultes profiter d'une longévité certaine et sans doute auraient-ils pu manifester quelques unes des fractures provoquées par l'instabilité et la faible minéralisation des squelettes. Ca n'est manifestement pas le cas et les vieux jours des Marenlais n'ont guère été semés d'embûche. En revanche le vieillard Marenla 3 manifeste deux types de fracture , l'une des os propres du nez et l'autre de l'ulna gauche, les deux associés aux ostéomes des conduits auditifs externes et à une musculature du membre supérieur droit assez forte. Les deux fractures sont deux particularités de la traumatologie violente et si l'on retient la robustesse de l'individu et l'exposition prolongée à l'élément liquide et froid (ostéomes), on imagine volontiers que nous ayons affaire ici à un baroudeur exposé aux risques du corps à corps (Hershkovitz et *al*. 1996). et aux conditions extérieures difficiles et pourquoi pas à un individu autrefois engagé dans une carrière militaire (légionnaire ? Lète ?) puis retiré dans sa famille d'origine plutôt qu'à une victime (esclave?) ou à un psychopathe confronté aux conséquences de son mauvais caractère.

La lésion frontale oblique gauche du frontal de l'homme Marenla 18 peut être aussi interprétée comme une séquelle de conflit armé et préciserait l'image "d'anciens combattants" intallés sur les terres nouvelles du *Litus Saxonicum*.

Traces d'activité

Les traces d'activité manifestées par les enthésopathies ou modifications osseuses des insertions téno-musculaires provoquées par des sollicitations musculaires violentes ou répétitives sont ici stéréotypées hormis la musculature de l'avant bras du lutteur Marenla 3. Il s'agit des insertions en creux du teres major et du ligament costo-claviculaire. Quatre individus manifestent ces enthésopathies courantes (hommes 18, 20, 27 et femme 26). En outre la femme 26 manifeste une activité du muscle grand fessier importante et l'individu Marenla 6, une épine plantaire. Il est difficile de conclure définitivement sur les actes de la vie courante ou professionnelle susceptibles de provoquer ces types d'enthésopathies. Les enthésopathies basses de la ceinture scapulaire répondent aux mouvements répétés d'abduction et d'adduction des membres supérieurs tels que les réalisent les travaux de levage et portage d'objets lourds, les mouvements du rameur (la Canche est voisine). La rareté des enthésopathies des membres inférieurs dans notre petite série est surtout due à la mauvaise conservation de cette partie du squelette post-crânien mais peut être aussi à une sollicitation moindre des membres inférieurs. Il semble donc qu'une partie des hommes et femmes de cette communauté partageait une activité mettant essentiellement en jeu les mouvements décrits des membres supérieurs. L'habitat et l'environnement naturel (proximité de la Canche et de son estuaire?) pourraient-il nous renseigner ?

Pathologie dégénérative

On mettra à part l'hyperostose frontale de la femme Marenla 21. Il s'agit d'une caractéristique de la femme âgée souvent dépressive. Il n'a pas encore été fait de lien entre la maladie d'Alzheimer ou la démence sénile et ce phénomène anatomique peu décrit en radiologie, mais on peut supposer que les atrophies corticales et remaniements anatomiques de la matière cérébrale provoquent des irritations du périoste endocrânien et pourquoi pas l'hyperostose. Les deux coxarthroses des hommes Marenla 3 et Marenla 20, la dernière étant protrusive sont à rapprocher des activités professionnelles supposées différentes des deux individus et de leur grand âge. On sait aussi par les travaux statistiques britanniques (Waldron 2001) que la coxarthrose est beaucoup plus représentée que la gonarthrose dans les populations de l'Europe pré-moderne. On en a ici une confirmation.

Pathologie tumorale

Appelée aussi exostose du conduit auditif externe, l'ostéome du sujet Marenla 3 serait liée à l'irritation locale du périoste par l'eau froide et nous avons vu que le sujet rejoignait par le type de traumatismes subis les conditions d'une activité violente. Cette excroissance osseuse est assez rare dans les populations continentales de la même époque et on peut la retenir comme une particularité du groupe de Marenla.

Pathologie dentaire :

L'abrasion occlusale est importante et généralisée chez les adultes. On sait qu'elle est due aux phytolithes contenues dans certaines céréales comme l'épeautre et pourrait ici signifié que le groupe exhumé de Marenla utilisait cette céréale ancienne plutôt que le froment, plus répandu dans le reste de la Gaule. Dans le même sens la rareté des caries est corrélée à l'usure du plateau dentaire. La femme Marenla 8 et l'homme Marenla 21 partagent une hypodontie sur M3 et peuvent donc être apparentés.

Pathologie carentielle

Seule la femme Marenla 8 porte des stries d'hypoplasie qui ont pour seule signification des troubles de la croissance lors de la formation des couronnes dentaires , soit dans la petite enfance . Elle témoigne a contrario de la bonne qualité du sevrage et de la bonne santé générale du groupe.

Conclusion

On peut déplorer la mauvaise conservation générale de l'échantillon proposé à l'étude bio-archéologique. On retiendra quelques indications d'ordre paléodémographique et plusieurs traits ou couleurs liés à la morphologie et aux conditions de vie.

Il semble s'agir d'un groupe favorisé où les vieillards et parfois les grands vieillards finissent paisiblement leur existence. On confirme la présence de deux groupes morphologiques, peut-être apparentés, en tout cas associés étroitement et sans ségrégation dans l'utilisation du cimetière, l'un de grande taille, l'autre de petite taille. Nous n'avons pas pu les comparer aux séries contemporaines du littoral.

La présence de 2 "anciens combattants" possibles, ceux des sépultures 3 et 18, mérite d'être soulignée. Les enthèses exclusives de la musculature scapulo-humérale basse de quatre sujets suggèrent une activité spécialisée. Elle concerne aussi bien les hommes que les femmes et commence sans doute dès l'enfance. On a proposé l'usage des rames, mais c'est une hypothèse que la proximité de la Canche suggère sans que l'on puisse la confirmer. L'apparente immunité tuberculeuse associée à la longévité adulte, sans l'établir formellement, confirme la bonne santé générale du groupe et mérite d'être rapprochée de celle que nous avions constatée chez les voisins saxons de Vron. En revanche, elle l'éloigne de la précarité de certains contemporains gaulois de Bettencourt.

DESCRIPTION DES SÉPULTURES

Tombe 1

Inhumation superficielle, en cercueil. Fosse trapézoïdale, aux angles arrondis, taillée dans la craie.

Orientation : est-nord-est ; ouest-sud-ouest (73°) .

Longueur : 1,70 m ; largeur au chevet : 0,55 m ; largeur aux pieds : 0,45 m ; profondeur dans la craie : 0,07 m à 0,15 m.

L'existence du cercueil (largeur : 0,40 m) est matérialisée par la présence de 5 clous en fer forgé.

Du squelette ne subsistent que des fragments des fémurs et tibias d'un enfant de 8-9 ans, en fond de fosse.

Mobilier :

-1- un plat en étain de 22 cm de diamètre, contenant l'offrande alimentaire (restes d'un squelette de coq domestique juvénile), un gobelet en étain (3) (très corrodé) et une cuillère en bronze (2) de 17 cm de longueur.

situation : au niveau des pieds, et très probablement sur le cercueil.

-4- un pot en terre, brun-rouge à noir, modelé, à une anse ; pâte noire à dégraissant coquillier ; anse en boudin. hauteur : 7,7 cm, dia. ouverture : 9 cm.

situation : hors cercueil, aux pieds.

-5- un fond de vase en terre rouge, pâte fine, rouge, sableuse.

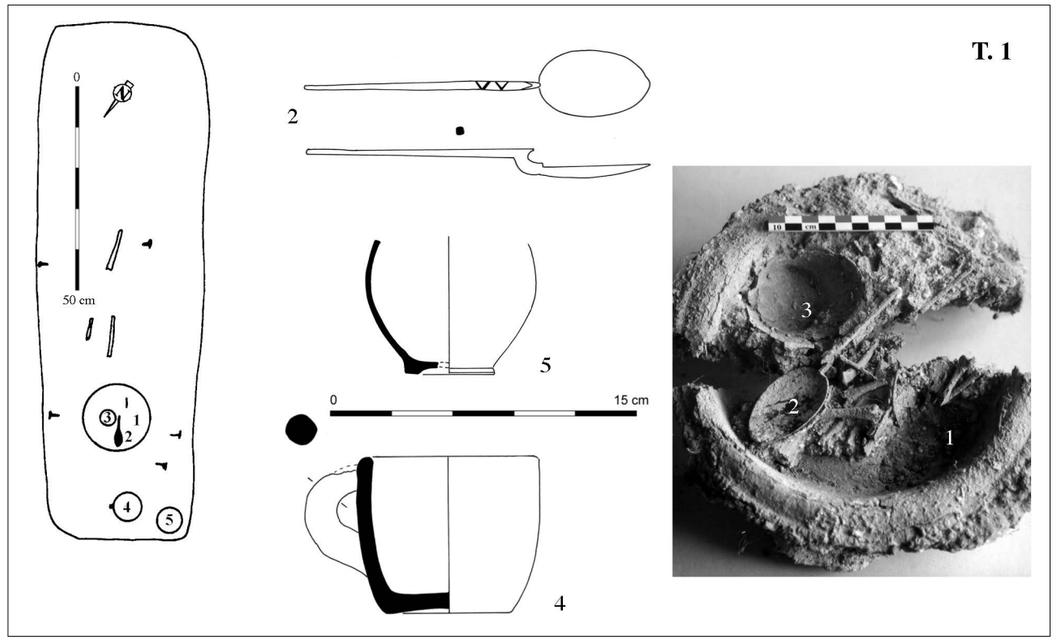

Fig. 24 : Marenla tombe 1.

hauteur subsistant : 6,5 cm, dia. maxi : 8,4 cm.

situation : hors cercueil, aux pieds, dans l'angle ouest de la fosse.

-6- une petite perle cylindrique (dia. : 2 mm) en pâte de verre translucide verte

situation : dans le plat en étain.

Tombe 2

Inhumation en cercueil. Grande fosse bien taillée dans le banc de craie, en bordure du front de carrière actuel ; la rive des pieds étant en surplomb sur une quarantaine de centimètres.

Orientation : est-ouest (93°).

Longueur : 2,45 m ; largeur : 0,95 m au chevet à 0,70 m aux pieds ; profondeur dans la craie : 0,47 m.

Cercueil d'1,95 m de longueur et 0,40 à 0,45 m de large, matérialisé par la présence de 11 clous en fer forgé.

Du défunt, de sexe indéterminé, de petite taille, inhumé en *décubitus dorsal*, ne subsistent que deux fragments du crâne, et des jambes.

Mobilier :

-1- Un vase bilobé en terre, gris, bien lissé, pâte sableuse avec inclusions de petits grains de chamotte.

hauteur : 10,4 cm, dia. ouv. : 7,8 cm, dia. maxi.: 9,4 cm

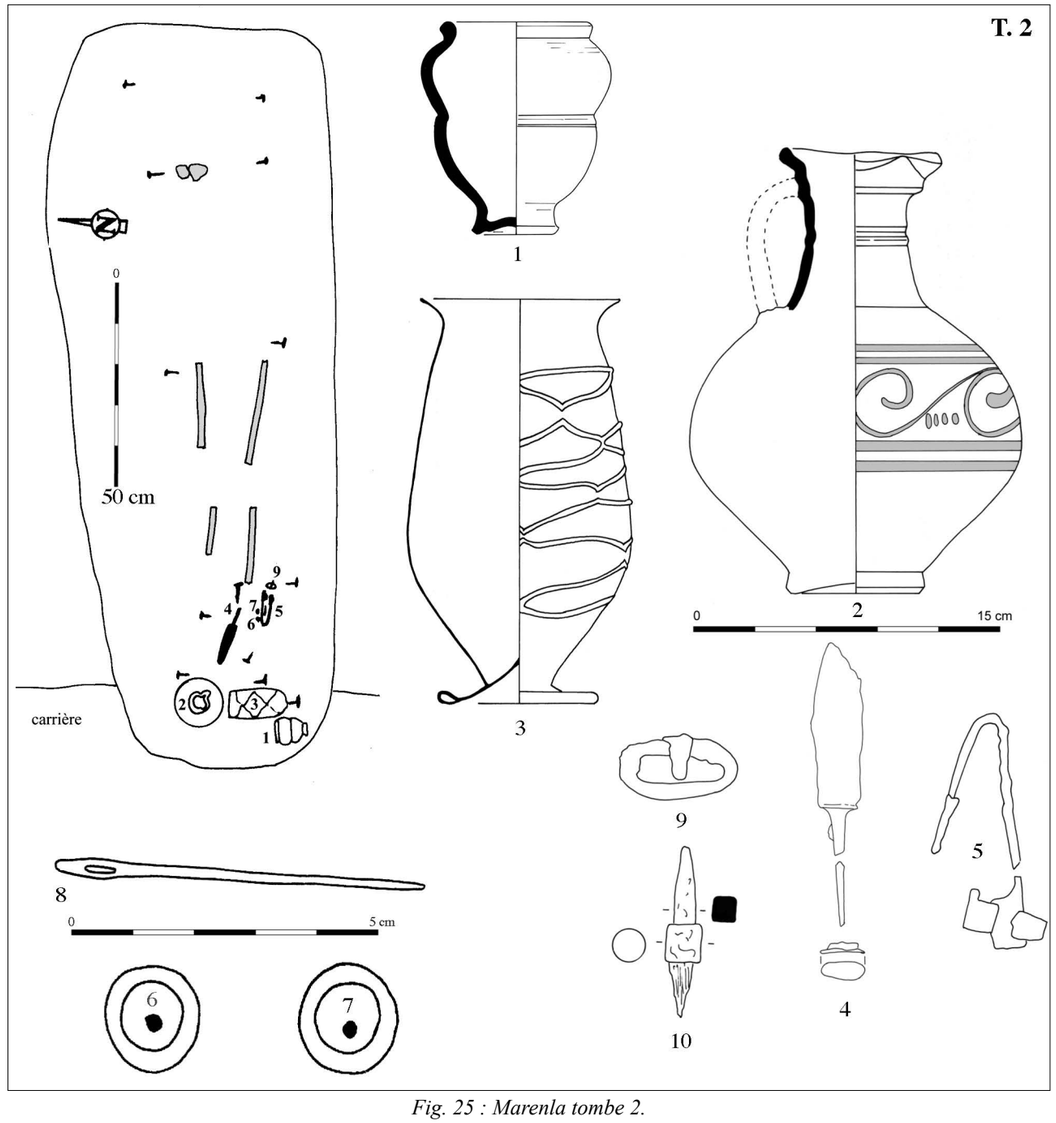

Fig. 25 : Marenla tombe 2.

situation : aux pieds, basculé vers le nord, hors cercueil.

-2- Une cruche globuleuse à bec tréflé, col allongé tronconique, orné de deux fines rainures circulaires, en terre sigillée rouge orangée ; engobe rouge foncé à brun-rouge. Type Chenet 348. Les attaches d'une anse plate de 4 cm de large subsistent. Décor de rinceaux peint à la barbotine blanche.

hauteur : 21,8 cm, dia. maxi. : 16,4 cm.

situation : à l'extrémité du pied droit, hors cercueil.

-3- Un gobelet en verre, incolore, irisé. La panse, ovoïde à piriforme, est ornée d'un filet de pâte de verre disposé en résille. Le pied annulaire est creux.

hauteur : 21 cm environ.

situation : aux pieds, hors cercueil, basculé vers le nord.

-4- un couteau en fer, à dos courbe, soie longue, en deux fragments. Longueur : 21,2 cm.

situation : au pied gauche, dans le cercueil.

-5- Une petite paire de forces en fer, très oxydées.

longueur subsistant : 11,5 cm.

situation : à gauche du pied gauche, dans le cercueil.

-6-7- Deux anneaux circulaires, en bronze (dia. : 2,2 cm, épaisseur : 0,3 cm).

situation : avec la paire de forces.

-8- une aiguille à chas, en bronze de 6 cm de longueur.

situation : avec la paire de forces.

-9- une boucle ovalaire (5,9 cm x 3 cm), en fer, à ardillon droit.

-10- un talon de lance, en fer de 8 cm de long.

situation : dans la verrerie.

L'offrande alimentaire était déposée entre la rive des pieds et la verrerie, cette dernière reposant en partie sur ce dépôt. En subsiste un squelette complet d'un coq domestique adulte (mâle) et un fémur gauche complet de porcelet.

Tombe 3

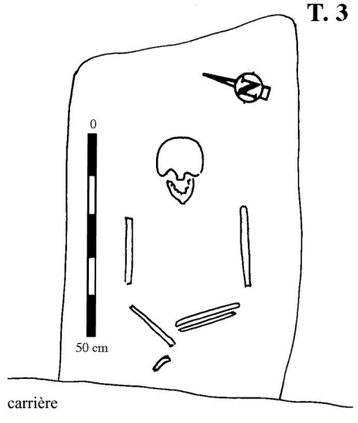

Inhumation amputée par l'actuel front de taille.

Orientation : est-ouest (82°).

Longueur subsistant : 1,25 m, largeur : 0,75 m, profondeur dans la craie : 0,72 m.

Défunt, de sexe masculin, âgé, inhumé en *décubitus dorsal*, bras le long du corps, avant-bras croisés, main gauche sur l'avant-bras droit.

Mobilier : néant.

Tombe 4

Inhumation en cercueil. Fosse rectangulaire, aux angles arrondis, bien taillée dans le banc de craie.

Orientation : est-nord-est ; ouest-sud-ouest (62°).

Longueur : 2,52 m, largeur : 1 m à 1,05 m ; profondeur dans la craie : 0,40 m en moyenne.

Le cercueil, de 1,85 m de longueur et 0,45 m environ de largeur est matérialisé par la présence de 2 clous en fer forgé.

Du défunt, inhumé en *décubitus dorsal*, ne subsistent qu'un fragment de calotte crânienne, les bras et l'avant-bras droit, légèrement fléchi, main ramenée sur le col du fémur ; jambes disposées parallèlement.

Mobilier :

-1- Une bouteille en verre, verdâtre, col cylindrique, à 2 anses.

hauteur conservée : 19,6 cm.

situation : hors du cercueil, dans l'angle sud de la fosse, basculé au sud.

-2- Un vase en terre, gris foncé, pâte grise sableuse.

hauteur : 9,4 cm, dia. ouv. : 7,6 cm ; dia. maxi. : 9 cm.

situation : aux pieds, hors cercueil.

-3- Un bol en verre de teinte verdâtre avec nombreuses filandres ; lèvre ourlée, carène basse et pied annulaire creux.

hauteur : 9,9 cm ; dia. ouv. : 13,9 cm ; dia. carène 12,8 cm.

situation : aux pieds, hors cercueil.

-4- Un plat en étain, en très mauvais état de conservation de 18 cm de diamètre environ, non récupérable.

situation : aux pieds, hors cercueil.

-5- Un anneau en bronze, ovalaire, en deux parties (diamètre : 6 cm).

situation : à l'extrémité du pied droit, dans le cercueil.

-6- Une canine gauche de porc.

situation : à droite du pied droit, dans le cercueil.

-7- Une anse de seau, en fer, de 22 cm de longueur.

situation : au chevet, hors cercueil.

-8- Une monnaie de bronze, Aes 3 de Valentinien I (367/375).

situation : au niveau de la main droite, dans le cercueil.

-9- Une épingle en os poli, à tête cylindrique évidée, dans laquelle s'emboîte une tige cylindrique.

Longueur conservée : 5,5 cm ; dia. tête : 1 cm ; dia. tige : 0,4 cm.

situation : dans le cercueil, à droite de l'extrémité de la jambe droite, avec la canine de porc.

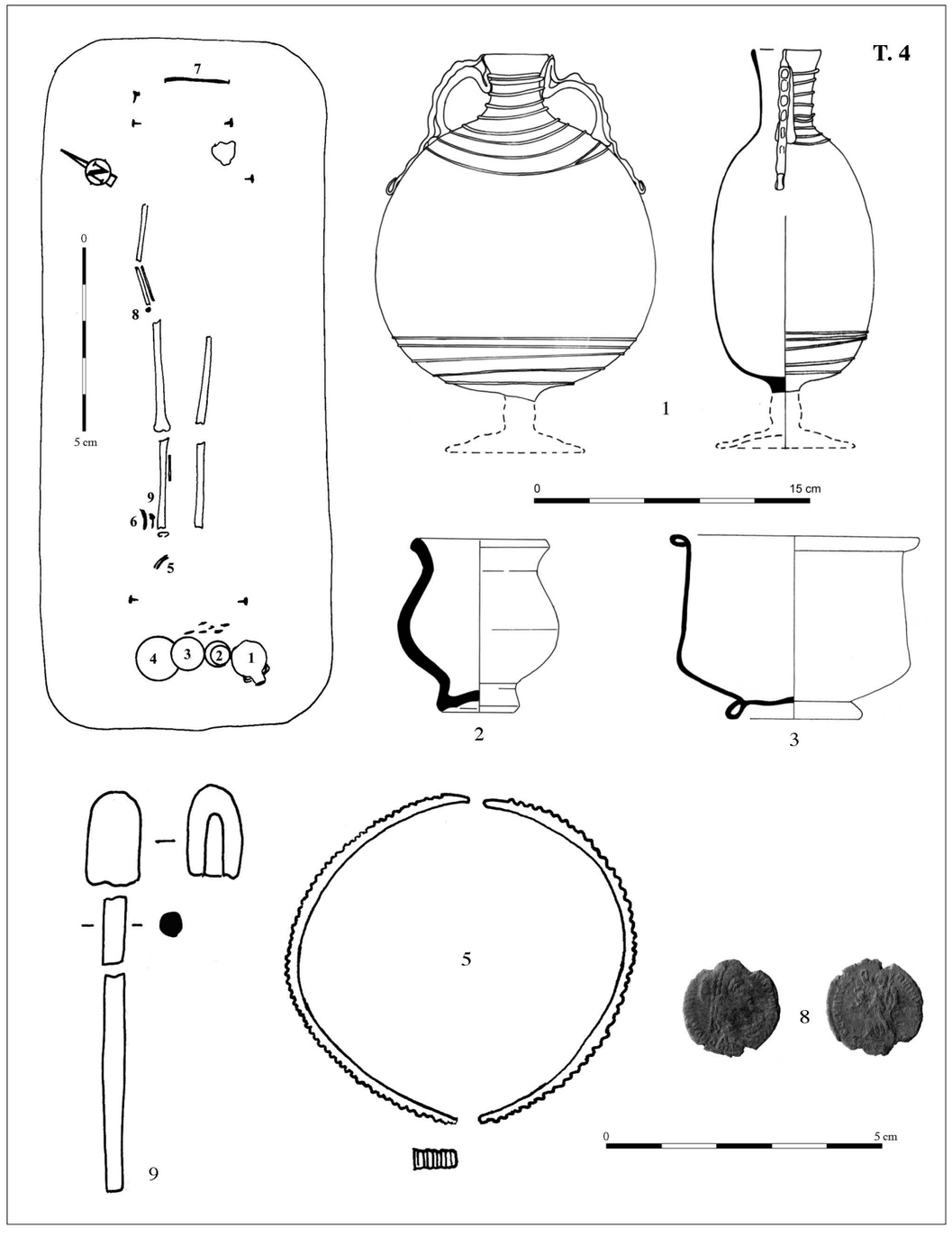

Fig. 26 : Marenla tombe 4.

L'offrande alimentaire était déposée hors du cercueil, dans et à l'extérieur du bol en verre n° 3 ; deux fragments d'os (ulna et tibiotarse) de coq domestique dans la verrerie et quatre côtes et une vertèbre de porc hors verrerie..

Tombe 5

Inhumation en cercueil. Grande fosse rectangulaire aux angles arrondis, bien taillée dans le banc de craie.

Orientation : est-ouest (85°).

Longueur : 2,43 m ; largeur : 0,80 m au chevet à 0,75 m aux pieds ; profondeur dans la craie : 0,62 m au chevet à 0,47 m aux pieds.

Défunte, de 27-28 ans, inhumée en *décubitus dorsal*, bras le long du corps, avant-bras croisés (avant-bras droit au-dessus du gauche) ; jambes disposées parallèlement dans le prolongement du corps.

Cercueil de 0,35 m de largeur et 1,80 m de longueur, matérialisé par la présence de 8 clous en fer forgé, calé au chevet par des rognons de silex.

Mobilier :

-1- Un bol apode, en verre incolore à très légèrement verdâtre, lèvre coupée.

hauteur : 6,7 cm ; dia. ouv. : 8,3 cm.

situation : aux pieds, hors cercueil.

-2- Un plat en étain, en très mauvais état de conservation, posé de chant, contenant trois coquilles de cardium et deux clous en fer.

situation : aux pieds, hors cercueil.

-3- Une cruche à goulot circulaire, en terre rouge avec restes d'engobe rouge foncé, anse plate.

hauteur : 13,5 cm ; dia. ouv. : 4,6 cm ; dia. maxi.: 12,4 cm.

situation : aux pieds.

-4- Un bracelet ovalaire, en bronze (6,4 cm x 5,6 cm).

situation : à la jambe droite, reposant sur le tibia.

-5- Une canine inférieure droite de porc.

-6- Un fragment d'anneau en bronze de 6 cm de diamètre.

-7- Un petit anneau circulaire en bronze (diamètre : 1,9 cm).

5-6 et 7 groupés sur le tibia droit, vers le talon.

Tombe 6

Grande fosse rectangulaire creusée dans la craie au chevet et dans une poche d'argile à silex pour la partie inférieure.

Orientation : est-ouest (85°).

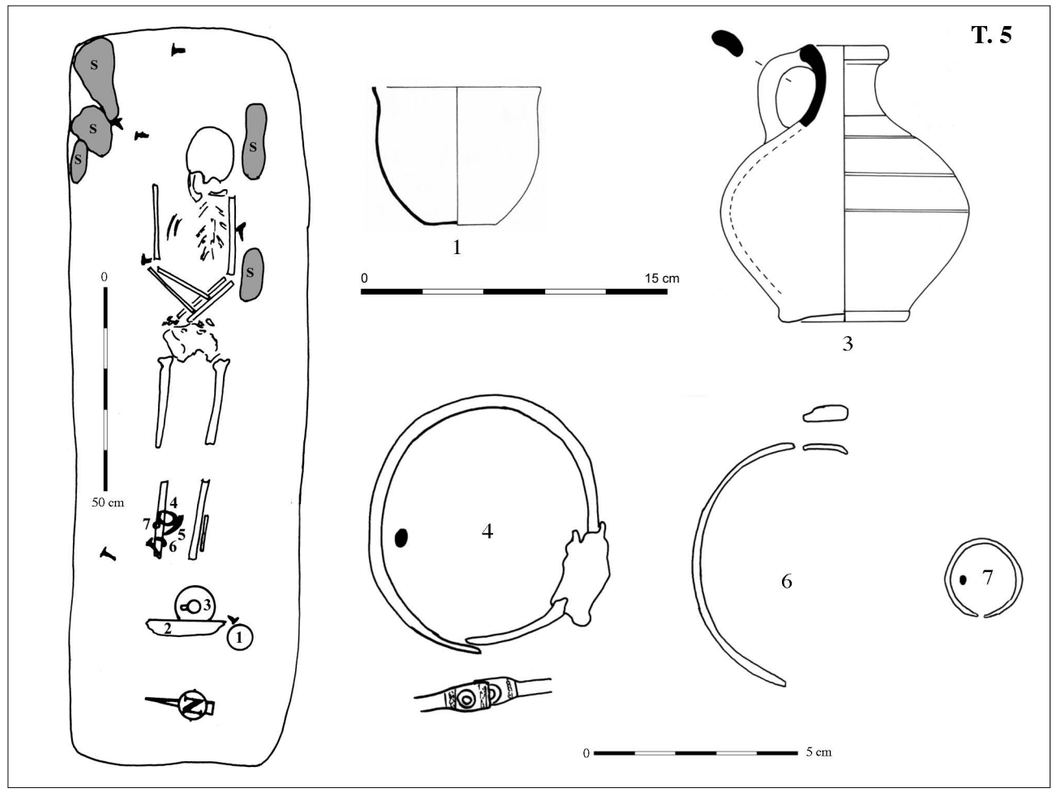

Fig. 27 : Marenla tombe 5.

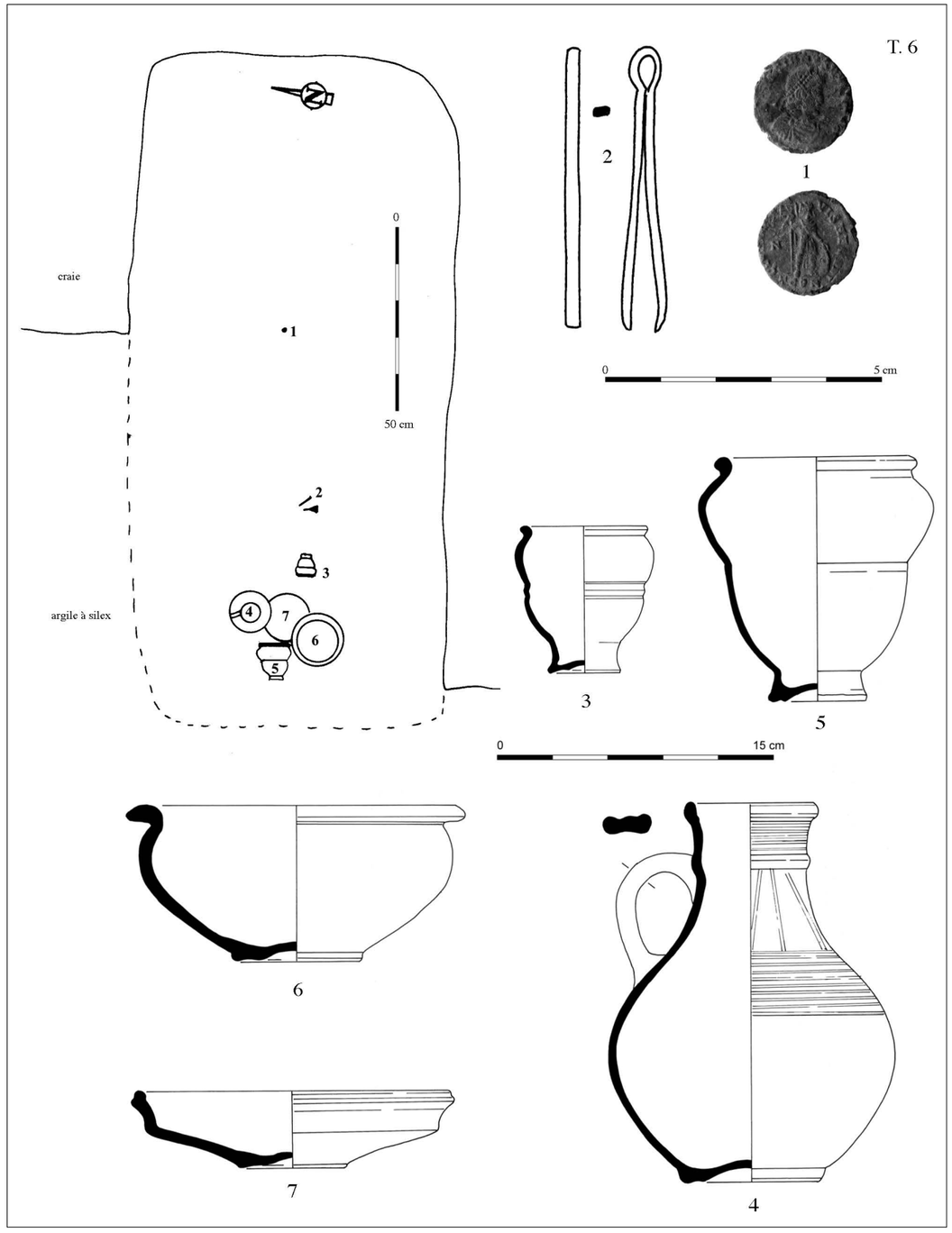

Fig. 28 : Marenla tombe 6.

Longueur estimée à 2,40 m ; largeur : 1,17 m ; profondeur : 0,66 m dans la craie.

Du squelette ne nous sont parvenus que quelques fragments de crâne et de pied d'une adulte.

Du cercueil ne subsistent que 18 clous en fer forgé.

Mobilier :

-1- Une monnaie en bronze (aes 3 de Gratien, Arles, 367/375).

situation : en fond de fosse, à l'emplacement présumé du bassin.

-2- Une pince à épiler, en bronze, à patte rectangulaire (longueur : 5 cm).

situation : au niveau présumé des pieds.

-3- Un petit vase bilobé en terre, brun-rouge à gris ; pâte sableuse avec inclusions de grains de chamotte.

hauteur : 8,1 cm ; dia. ouv. : 7 cm ; dia. maxi. : 7,6 cm.

situation : aux pieds.

-4- Une cruche en terre grise, à ouverture circulaire; pâte brun-rouge à grise, sableuse avec petits grains de chamotte. Le haut de panse et le col portent des décors de bandes lissées ; anse plate.

hauteur : 21,6 cm ; dia. ouv. : 7,2 cm ; dia. maxi.: 15,8 cm.

situation : aux pieds.

-5- Un vase bilobé, gris clair, pâte sableuse.

Hauteur : 13,4 cm ; dia. ouv. : 11 cm ; dia. maxi : 15,8 cm.

Situation : aux pieds. Ce vase contenait une partie de l'offrande alimentaire (un crâne de coq domestique adulte).

-6- Une écuelle en terre, grise ; pâte grise sableuse avec inclusions de petits grains de chamotte.

hauteur : 8,4 cm ; dia. ouv. : 18,4 cm ; dia. maxi.: 17,2 cm.

situation : aux pieds et contenant une partie de l'offrande alimentaire (une côte de coq domestique et quatre restes de porc nouveau né ou très jeune animal de lait : une cuisse gauche et un élément de membre antérieur gauche).

-7- Une assiette carénée en terre, noire ; pâte grise sableuse.

hauteur : 4,2 cm ; dia. ouv. : 17,5 cm ; dia. carène : 16 cm.

situation : aux pieds et contenant une partie de l'offrande alimentaire (une poule adulte, un crâne de porc nouveau né ou de lait, deux scapulas (droit et gauche) et un humérus droit de jeune porc, six os de flet).

Tombe 7

Inhumation en cercueil Grande fosse, peu profonde creusée dans le limon.

Orientation : est-ouest (87°).

Longueur : 2,12 m ; largeur : 0,80 m en moyenne, profondeur : 0,20 m.

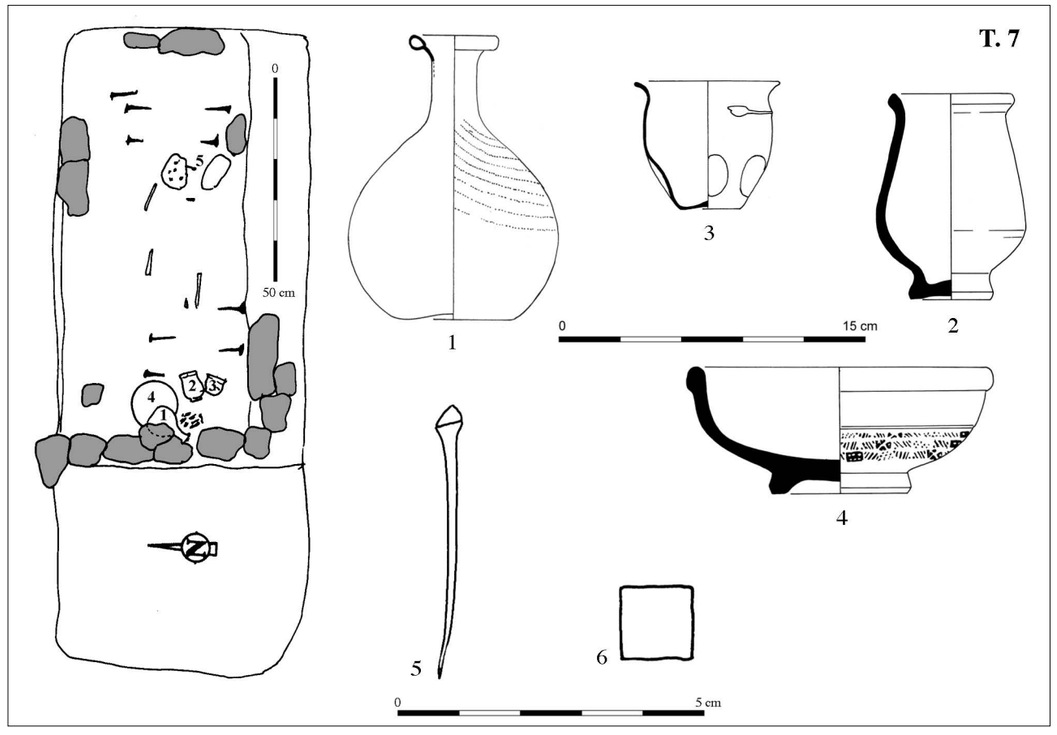

Fig. 29 : Marenla tombe 7.

Du squelette d'un enfant ne subsistent que deux fragments de calotte crânienne et quelques fragments d'os longs.

Le cercueil de 0,95 m de long et 0,35 m de large est matérialisé par la présence de 9 clous en fer forgé. De nombreux rognons de silex l'encadraient au chevet et surtout aux pieds, calant les offrandes.

Mobilier :

-1- Une bouteille en verre, de teinte verdâtre, avec filandres ; col cylindrique, lèvre ourlée et panse piriforme.

hauteur : 13,8 cm ; dia. ouv. : 4,4 cm ; dia. maxi: 10,3 cm.

situation : aux pieds, hors cercueil, basculée vers le sud-ouest.

-2- Un gobelet à pied creux, tulipiforme, en terre sigillée rouge-orangée avec restes de vernis orange, type Chenet 333.

hauteur : 10,1 cm, dia. ouv. : 6,2 cm ; dia. maxi.: 7,4 cm.

situation : aux pieds, hors cercueil, basculé vers l'est.

-3- Un bol en verre, de teinte verdâtre, avec filandres ; lèvre arrondie. La partie supérieure de la panse est ornée d'un filet rapporté. La partie inférieure porte 8 dépressions.

hauteur : 6,2 cm ; dia. ouv. : 7,2 cm.

situation : aux pieds, hors cercueil, basculé vers le sud-est.

-4- Un bol en terre sigillée, pâte rouge-orangée avec traces de vernis rouge, type Chenet 320. La panse porte un décor de 3 passages d'une molette de 9 casiers.

hauteur : 6,1 cm ; dia. ouv. : 15 cm ; dia. maxi. : 13,5 cm.

situation : aux pieds, hors cercueil et partiellement sous la bouteille n° 1. Ce bol contenait une partie de l'offrande alimentaire, le reste de cette offrande reposant en fond de tombe, hors cercueil, près des rognons de silex alignés aux pieds, et derrière le vase n° 2 et la verrerie n° 3. Il s'agit de 7 os très dégradés d'un squelette de coq domestique adulte de sexe inconnu et de 16 os dégradés d'un squelette de poule adulte, les deux lots pouvant appartenir à un même individu.

-5- Une épingle en bronze, à tête conique de 4,4 cm de longueur.

situation : au niveau de la calotte crânienne.

-6- Six fragments de verre, découpés régulièrement, de 1,2 cm de côté en moyenne étaient déposés sur et sous le fragment de calotte.

Tombe 8

Inhumation en cercueil. Grande fosse rectangulaire, profonde, creusée dans la couverture limoneuse et partiellement dans la craie.

Orientation : est-nord-est ; ouest-sud-ouest (75°).

Longueur : 2,70 m ; largeur : 1 m à 1,10 m ; profondeur : 0,83 m.

Traces de cercueil bien visibles au chevet. Celui ci est également matérialisé par la présence de 10 clous en fer forgé (longueur : 1,92 m, largeur : 0,50 m en moyenne).

Défunt adulte, inhumé en *décubitus dorsal*, bras droit le long du corps, main droite au niveau du col du fémur droit ; avant-bras gauche plié ; jambes disposées parallèlement dans le prolongement du corps.

Mobilier :

-1- Un gobelet en verre, de teinte verdâtre ; lèvre arrondie, partie supérieure cylindrique et inférieure tronconique ; pied annulaire creux.

hauteur : 12,3 cm, dia. ouv. : 8,9 cm.

situation : aux pieds, basculé vers l'est.

-2- Un bol en terre sigillée ; pâte rouge-orangée avec restes de vernis rouge. Type Chenet 320.

hauteur : 5 cm ; dia. ouv. : 12,5 cm.

situation : aux pieds.

-3- Un plat en étain, réduit à l'état de miettes , irrécupérable du fait de son état de conservation et d'environ 12 cm de diamètre.

situation : aux pieds.

-4- une monnaie en bronze.

situation : au niveau du bassin, à gauche.

L'offrande alimentaire (restes très dégradés d'un squelette de coq domestique adulte) était déposée en fond de fosse, sous la verrerie et contre le bol en sigillée.

Tombe 9

Inhumation en cercueil. Petite fosse rectangulaire aux angles arrondis, taillée dans le limon et la craie.

Orientation : est-ouest (79°).

Longueur : 1,46 m ; largeur : 0,85 m ; profondeur : 0,7 m aux pieds.

Le cercueil, de 0,90 m de long et 0,35 m de largeur environ est matérialisé par la présence de 8 clous en fer forgé.

Aucune trace des ossements.

Mobilier :

-1- Un bol en verre, de teinte verdâtre avec filandres ; lèvre arrondie et portant 7 dépressions.

hauteur : 6,7 cm ; dia. ouv. : 8 cm.

situation : aux pieds, dans le cercueil, basculé vers le sud-est.

-2- Une cruche à ouverture trilobée, en terre, gris à gris foncé ; pâte sableuse ; anse plate et présentant un coup de feu sur la panse et le haut de col, dans la partie opposée à l'anse.

hauteur : 15,2 cm ; dia. maxi : 12 cm.

situation : aux pieds, dans le cercueil.

-3- Un vase bilobé, gris à gris foncé, pâte sableuse gris clair avec inclusions de grains de chamotte.

hauteur : 9,9 cm ; dia. ouv. : 7,6 cm ; dia. maxi.: 8,9 cm.

situation : aux pieds, basculé vers le nord-ouest.

Tombe 10

Inhumation en cercueil. Fosse rectangulaire, profonde ; angles des pieds arrondis, creusée dans le limon.

Orientation : est-ouest (80°).

Longueur : 1,75 m ; largeur : 0,85 m ; profondeur : 0,90 m.

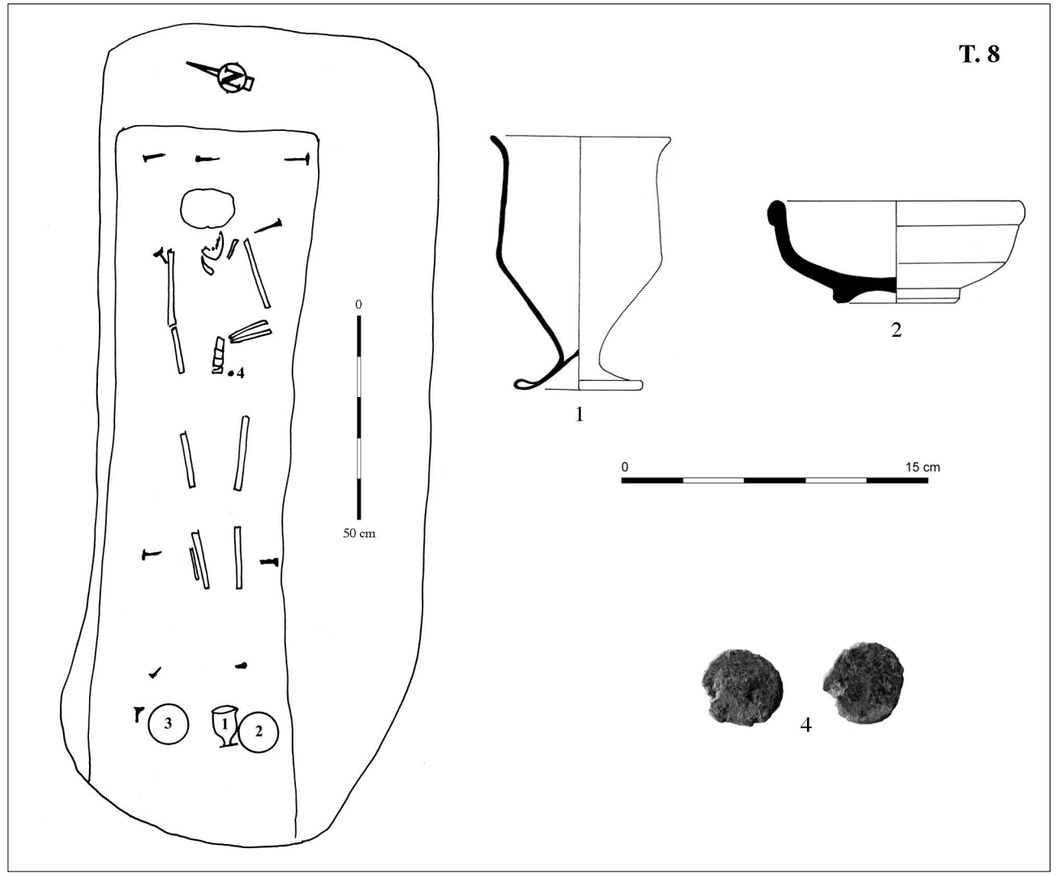

Fig. 30 : Marenla tombe 8.

Cercueil de 1,35 m de longueur et 0,40 m de largeur, matérialisé par la présence de 10 clous en fer forgé.

Du squelette d'un enfant ne subsistent que quelques dents et un fragment de calotte crânienne.

Mobilier :

-1- Un bol en terre sigillée de type Chenet 320, pâte orangée avec restes de vernis rouge orangé, dont la lèvre a été découpée plus ou moins régulièrement.

hauteur actuelle : 6,2 cm, dia. ouv. : 14,6 cm.

situation : aux pieds, hors du cercueil..

-2- Une coupe apode, en calotte, en verre translucide de teinte verdâtre, lèvre coupée, avec décor moulé.

hauteur : 4,5 cm, dia. ouv. : 11,4 cm.

situation : aux pieds, hors cercueil.

-3- Une bouteille en terre rouge, pâte sableuse rouge avec petits grains de chamotte.

hauteur : 13 cm ; dia. ouv. : 3,4 cm ; dia. maxi. : 9,6 cm.

situation : aux pieds, hors cercueil.

-4- une monnaie en bronze.

situation : en fond de fosse, au niveau présumé de la poitrine, dans le cercueil.

-5- Éléments d'un peigne en os très fragmenté et irrécupérable.

-6- Collier constitué de 38 perles cylindriques en pâte de verre opaque : 19 vertes et 19 noires, de 0,4 à 0,6 cm de diamètre et 0,2 à 0,4 cm de hauteur.

situation : avec les éléments du peigne, à la tête, dans le cercueil.

L'offrande alimentaire était déposée dans les récipients 1 (un squelette quasi complet de poule) et 2 (neuf cervicales, un tarsométatarse et une phalange I postérieure de coq domestique) le tout pouvant appartenir à un même individu.

Tombe 11

Inhumation en cercueil. Grande fosse, profonde, pratiquement rectangulaire, aux angles arrondis.

Orientation : est-ouest (92°).

Longueur : 2,60 m ; largeur : 1,15 m ; profondeur : 0,97 m.

Cercueil de 1,90 m de longueur et 0,50 m de largeur, matérialisé par 9 clous en fer forgé.

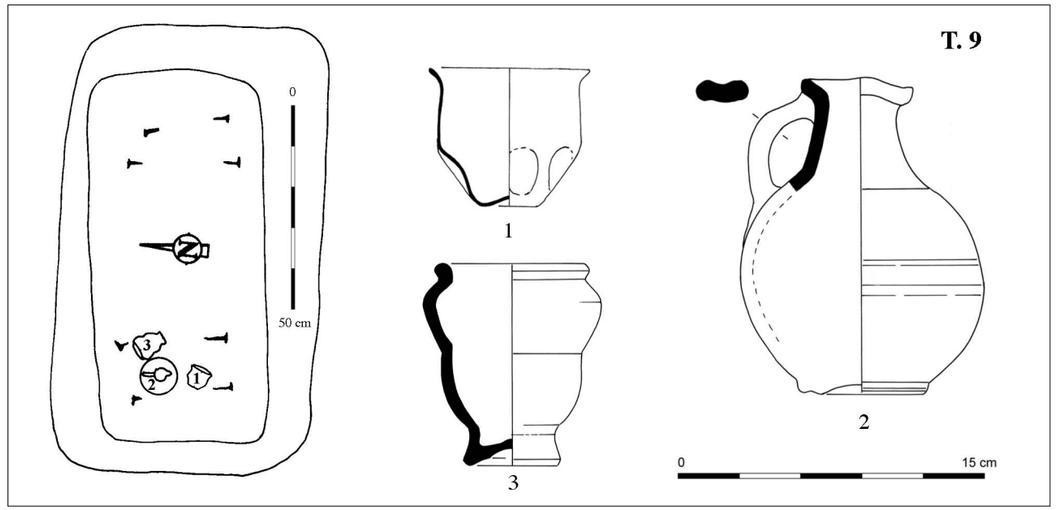

Fig. 31: Marenla tombe 9.

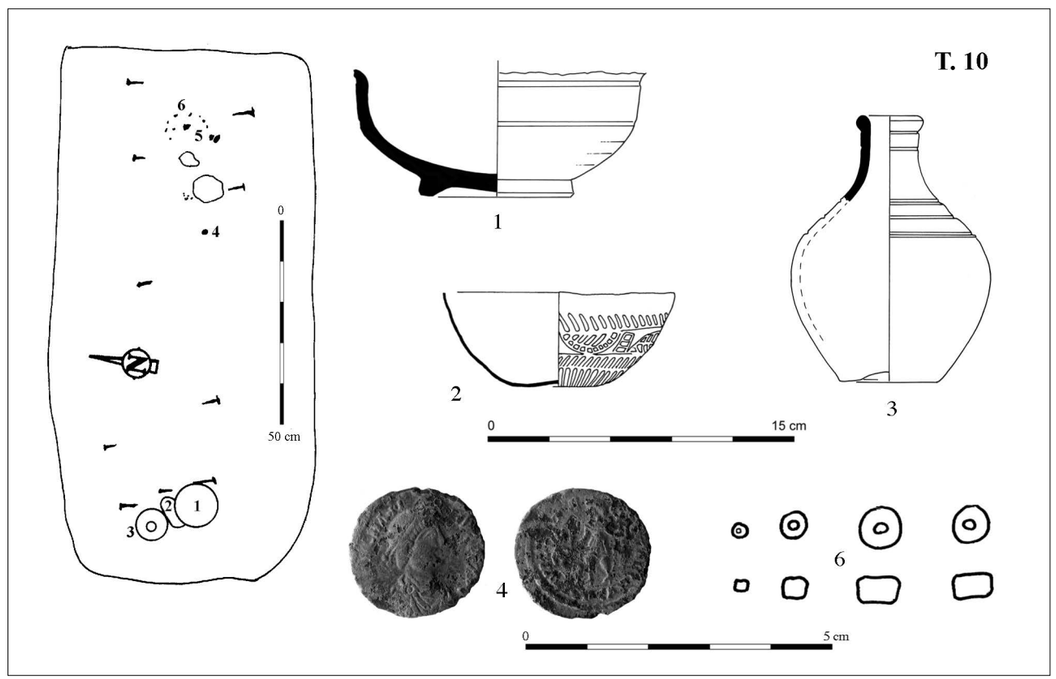

Fig. 32 : Marenla tombe 10.

Du squelette ne subsistent qu'un fragment de calotte crânienne et quelques dents.

Mobilier :

-1- Un bassin en bronze, retourné, de 21,5 cm de diamètre et 7,3 cm de hauteur (en restauration).

situation : au niveau des pieds. Sous ce bassin et sur le côté subsistaient des traces de cuir et des petits clous en fer, provenant des semelles des chaussures.

-2- Un gobelet en verre, incolore avec de nombreuses bulles, à lèvre brute, coupée, partie supérieure cylindrique et inférieure tronconique ; pied annulaire creux.

hauteur : 16,5 cm, dia. ouv. : 9,6 cm.

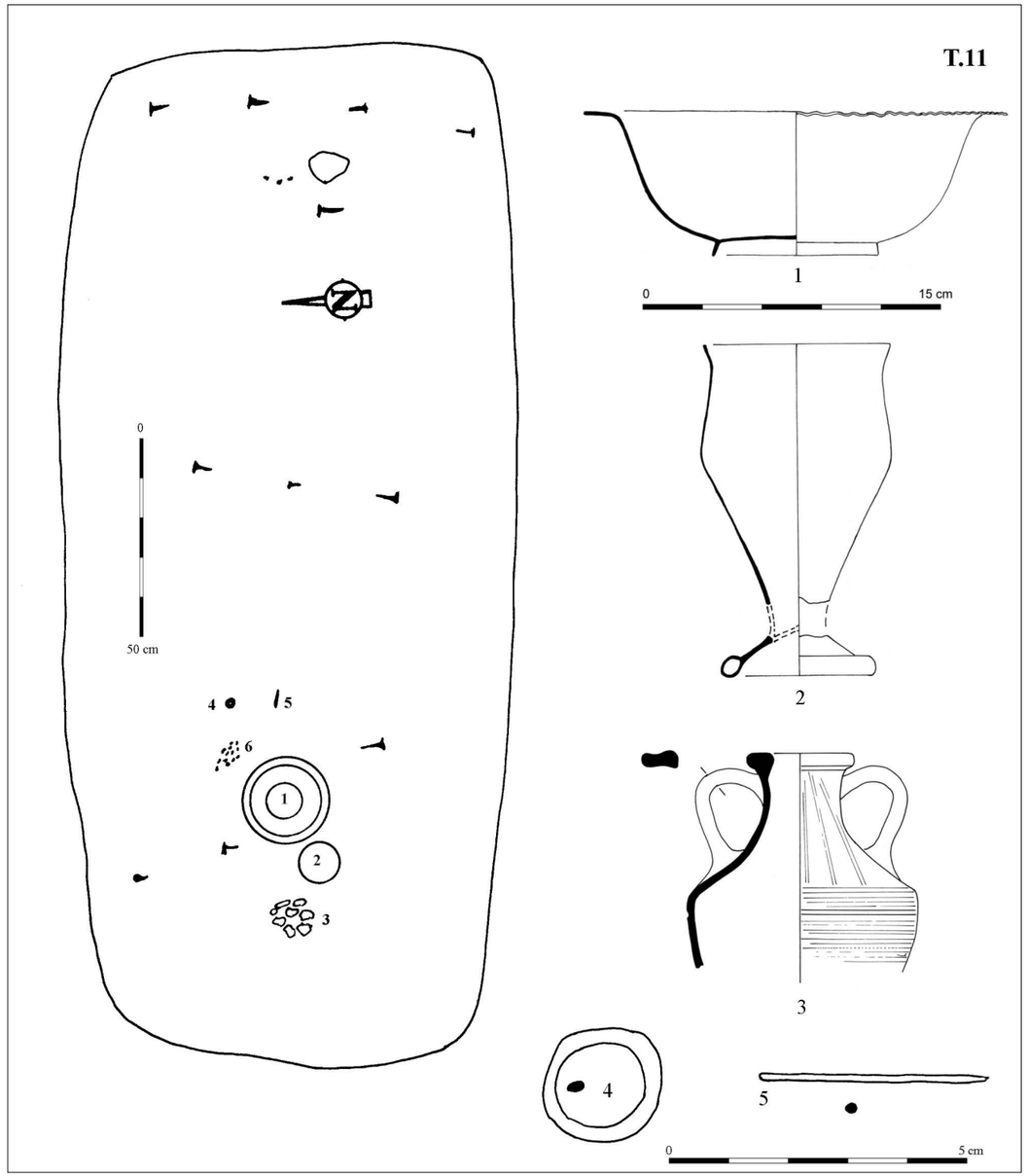

Fig. 33 : Marenla tombe 11.

situation : aux pieds, fragmenté.

-3- Tessons permettant la reconstitution partielle d'une cruche en terre rouge, pâte rouge sableuse avec inclusions de petits grains de chamotte; deux anses plates, ouverture circulaire, décor de bandes lissées.

dia. ouv. : 5,4 cm.

-4- Un anneau de bronze de 1,8 cm de diamètre.

situation : au niveau présumé de la jambe gauche.

-5- Une tige cylindrique, en bronze, de 4 cm de longueur et 0,2 cm de diamètre.

situation : au niveau présumé de la jambe droite.

-6- Un fragment de fer avec un ensemble de *minimi* en bronze (aumônière et son contenu).

situation : au niveau présumé du pied droit.

Tombe 12

Inhumation en cercueil. Grande fosse, aux angles arrondis, profonde, bien taillée dans le banc de craie.

Orientation : est-ouest (85°).

Longueur : 3,03 m ; largeur : 1,30 m ; profondeur : 1,10 m au chevet à 0,60 m aux pieds.

Cercueil de 2,05 m de longueur et 0,45 m en moyenne de largeur, matérialisé par la présence de 15 clous en fer forgé.

Du défunt ne subsistent qu'un fragment de calotte crânienne et deux fragments des fémurs, disposés parallèlement.

La fosse est entaillée de part et d'autre, sur sa longueur, de trous de 4 poteaux de 0,65 m de diamètre pour ceux vers le chevet et 0,55 m de diamètre pour ceux vers les pieds. Cette présence de 4 emplacement de poteaux laisse à penser à l'existence d'une chambre funéraire ou tout au

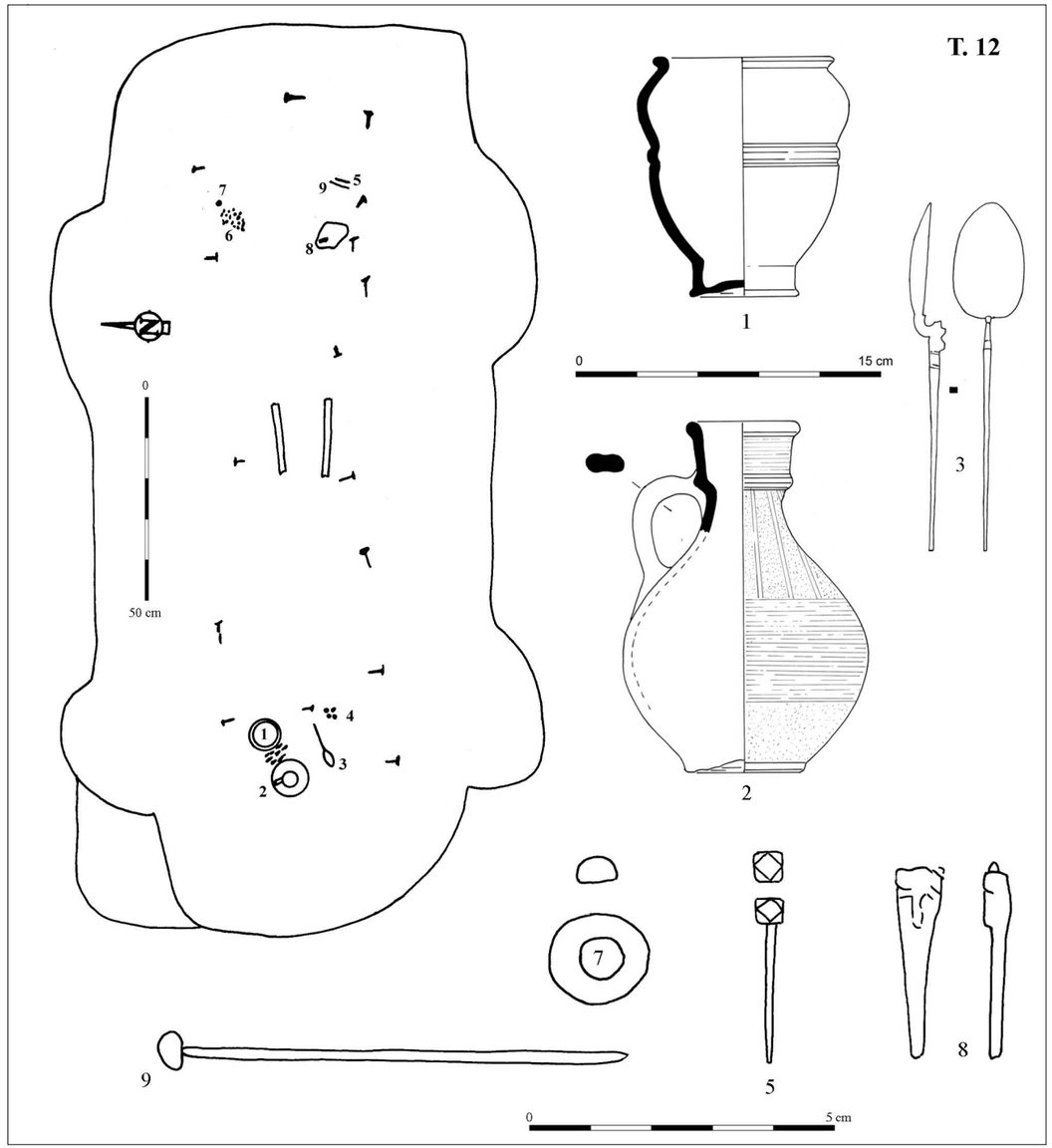

Fig. 34 : Marenla tombe 12.

moins d'une structure reposant sur 4 poteaux et couvrant la fosse. La fouille des abords n'a rien fourni.

Mobilier :

-1- Un vase bilobé, en terre, gris, bien lissé, à pâte sableuse avec inclusions de petits grains de chamotte.

hauteur : 11,7 cm ; dia. ouverture : 9,2 cm ; dia. maxi.: 10,6 cm.

situation : aux pieds.

-2- Une cruche à ouverture circulaire, à une anse plate, en terre, rouge orangé à brun-rouge ; pâte sableuse avec inclusions de grains de chamotte. Le goulot et la panse portent un décor de bandes lissées.

hauteur : 16,8 cm ; dia. ouv. : 5,5 cm ; dia. maxi.: 12,2 cm.

situation : aux pieds.

-3- Une cuillère de bronze de 17 cm de longueur.

situation : aux pieds.

-4- Dépôt de 4 monnaies de bronze, une cinquième était collée contre la panse de la cruche.

-5- Une petite épingle de coiffure, en argent, de 2,6 cm de longueur, à tête polyédrique à pans coupés.

situation : au chevet, un peu plus haut que le fragment de calotte crânienne subsistant.

-6- Un dépôt monétaire de 93 monnaies de bronze.

situation : au chevet. Cet ensemble devait être contenu dans une bourse.

-7- Une perle en pâte de verre, annulaire, de 1,5 cm de diamètre.

situation : au chevet, près du dépôt monétaire.

-8- Un fragment d'épingle en os poli de 3 cm de longueur.

situation : avec le fragment de calotte crânienne.

-9- Une grande épingle en bronze, à tige cylindrique, de 7,6 cm de longueur.

situation : au chevet, avec l'épingle en argent.

L'offrande alimentaire (restes d'un squelette complet de poule) était déposée à même le fond de fosse, entre le vase bilobé et la cruche.

Tombe 13

Inhumation en cercueil. Fosse rectangulaire, recoupée à l'ouest par l'un des chemins menant à l'ancienne marnière.

Orientation : nord-ouest ; sud-est (48°).

Longueur : 1,95 m ; largeur : 0,90 m ; profondeur dans la craie : 0,25 m en moyenne.

Cercueil matérialisé par la présence de 5 clous en fer forgé, au chevet. Trois rognons de silex brut figurent dans l'angle nord-est de la fosse.

Aucune trace des ossements du défunt.

Mobilier :

-1- Une boucle pennanulaire en bronze de 3 cm de diamètre, ardillon droit.

situation : au niveau présumé de la hanche droite.

-2- Un dépôt de 15 monnaies de bronze.

situation : vers le chevet, au niveau présumé du bras gauche.

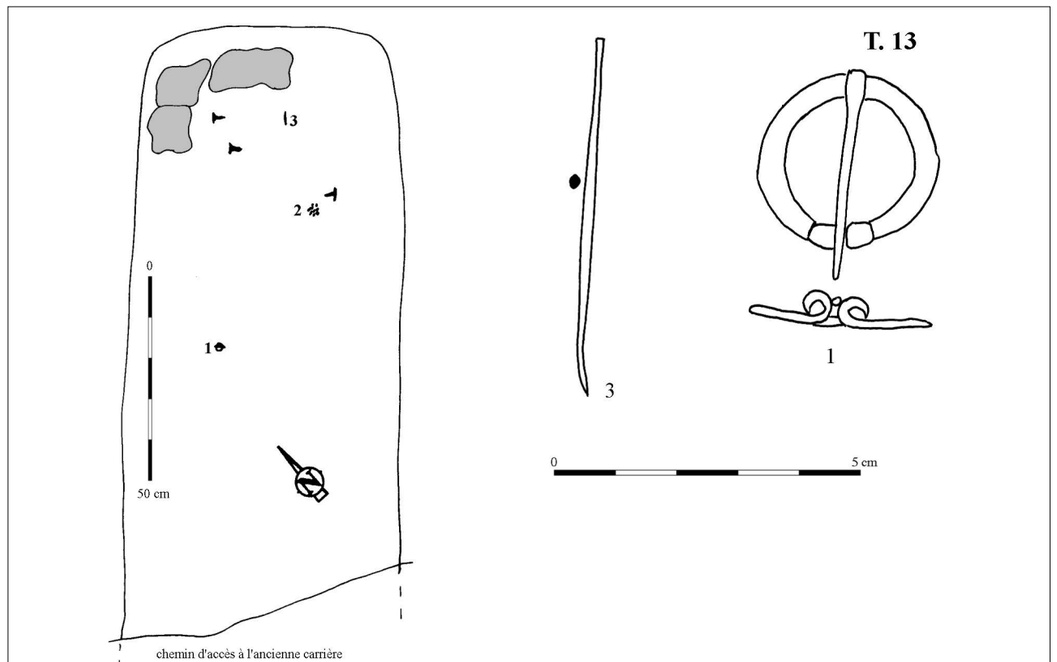

Fig. 35 : Marenla tombe 13.

-3- Une tige de bronze, cylindrique (épingle?), de 5,8 cm de longueur.
situation : au chevet.

Une canine inférieure dtroite de porc, en cours de destruction, dans le remblai de la partie remaniée de la fosse.

Tombe 14

Inhumation en cercueil, violée. Fosse peu profonde, creusée dans le limon.

Orientation : est-nord-est ; ouest-sud-ouest (75°).

Longueur : 1,82 m ; largeur : 0,85 m à 0,90 m; profondeur dans le limon : 0,36 m.

Cercueil matérialisé par la présence de 2 clous en fer forgé.

Du défunt ne subsiste qu'une esquille osseuse, dans le remblai, vers les pieds.

Mobilier :

-1- Une monnaie en bronze.

situation : dans le remblai, au niveau présumé de la jambe gauche.

L'offrande alimentaire (une demi-carcasse de coq domestique (poule), une vertèbre thoracique et deux côtes de porc) était déposée en fond de fosse, contre la rive, à droite des pieds.

Tombe 15

Inhumation en cercueil. Petite fosse rectangulaire, peu profonde, rectangulaire, aux angles arrondis.

Orientation : est-ouest (89°).

Longueur : 1,46 m ; largeur : 0,90 m en moyenne ; profondeur dans la craie : 0,19 m au chevet à 0,06 m aux pieds.

Cercueil de 0,80 m de longueur et 0,40 m de largeur matérialisé par la présence de 4 clous en fer forgé.

Du défunt ne subsiste qu'un fragment de calotte crânienne.

Mobilier :

-1- Un bol apode, en verre, légèrement verdâtre avec filandres, à lèvre coupée, fragmenté.

hauteur : 6,1 cm, dia. ouv. : 8 cm.

situation : aux pieds.

-2- Un petit gobelet à pied creux, en terre, gris, pâte grise, fine, sableuse, de type Chenet 342.

hauteur : 8,3 cm ; dia. ouv. : 10,12 cm ; dia. maxi. : 10 cm.

situation : aux pieds, basculé vers l'ouest.

-3- Une aiguille à chas, en bronze, de 6,4 cm de longueur.

situation : au chevet, avec le fragment de calotte crânienne.

-4- Un pendentif en argent, en forme de lunule (2 cm x 2,2 cm).

situation : au chevet, légèrement plus haut que le fragment de calotte crânienne.

Tombe 16

Incinération. Fosse amputée par les travaux d'extraction de l'ancienne marnière, de 0,70 m de largeur et 0,07 m de profondeur dans la craie.

De l'incinération ne subsistent que quelques esquilles dont un fragment de crâne et d'os long.

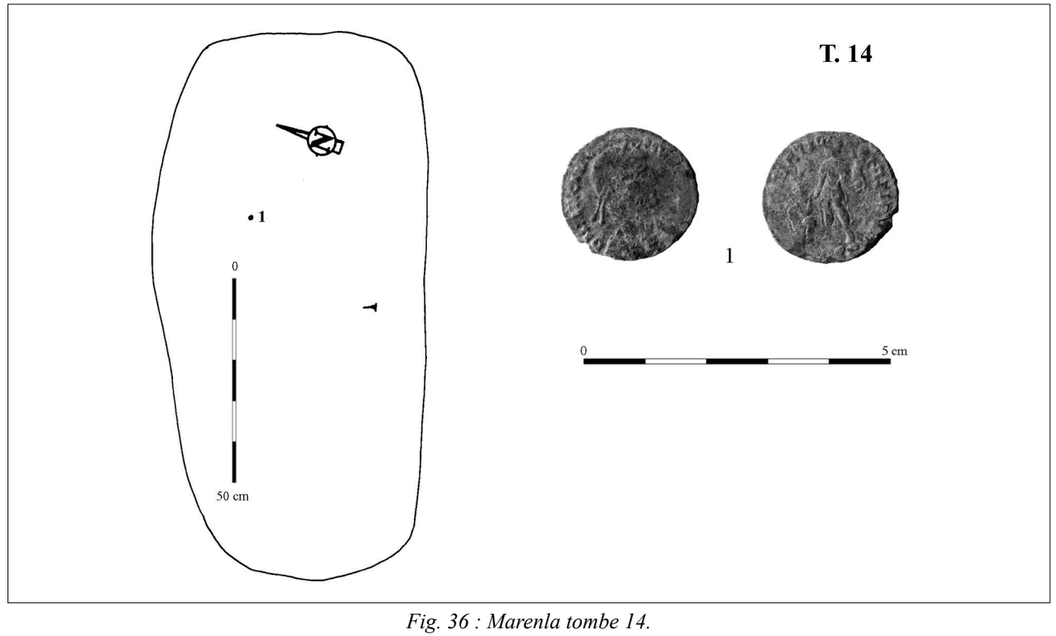

Fig. 36 : Marenla tombe 14.

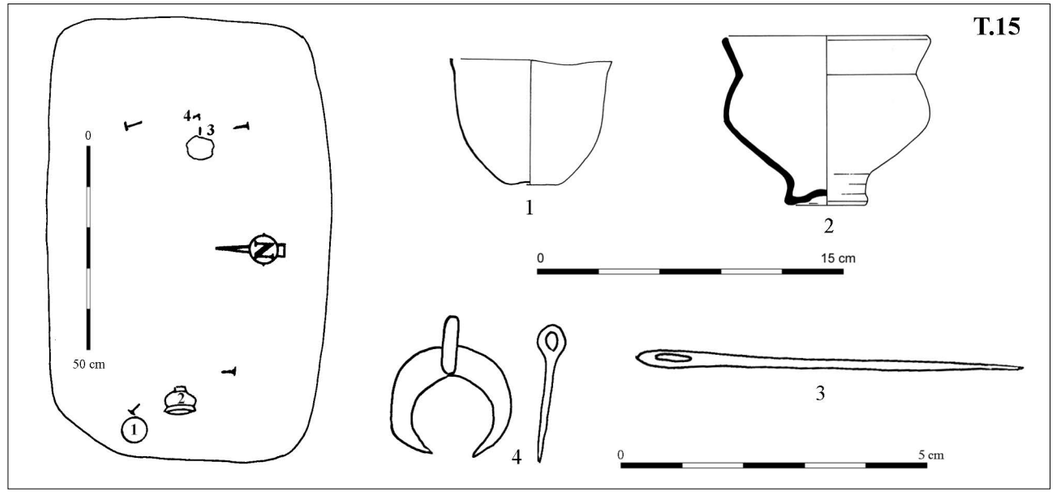

Fig. 37 : Marenla tombe 15.

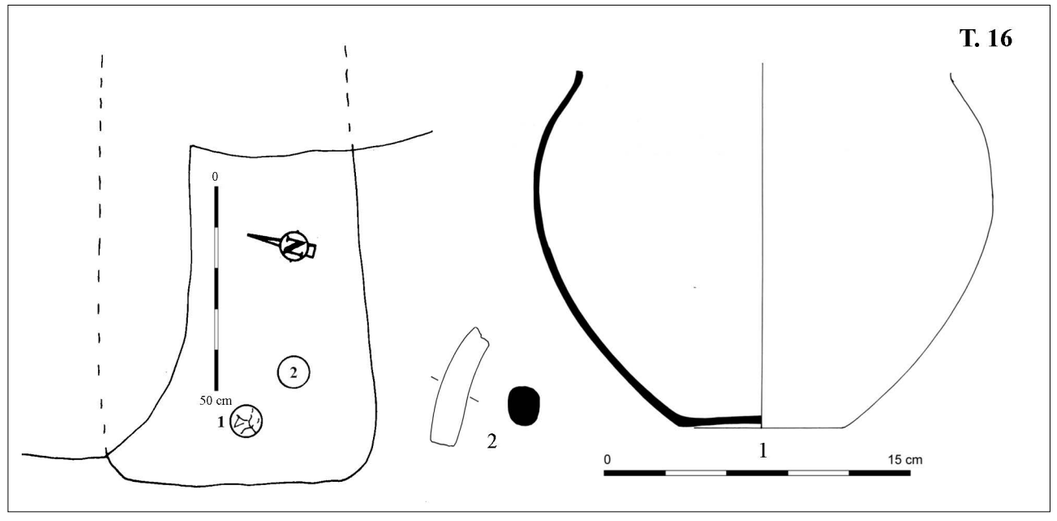

Fig. 38 : Marenla tombe 16.

Mobilier :

-1- Tessons permettant la reconstitution partielle d'un pot en terre, gris foncé ; pâte grise, fine, sableuse.

hauteur : 17 cm ; dia. maxi. : 22,5 cm.

Sur ce fond de vase, reposaient les restes de l'incinération ainsi qu'un clou en fer forgé.

-2- Tessons provenant d'une cruche ? en terre, rouge ; pâte rouge très friable, irrécupérable. Un fragment d'anse à section ovalaire (1,5 cm x 2 cm) a pu être reconstitué.

Tombe 17

Inhumation en cercueil. Fosse rectangulaire amputée dans la partie inférieure par l'un des chemins menant à l'ancienne zone d'extraction.

Orientation : ouest-est (88°).

Longueur étudiée : 1,70 m ; largeur : 1 m ; profondeur dans la craie : 0,40 m au chevet.

Traces d'un cercueil matérialisé par la présence de 11 clous en fer forgé.

Du défunt ne subsiste qu'un fragment de calotte crânienne.

Mobilier :

-1- Tessons permettant la reconstitution partielle d'un haut de bol en terre sigillée ; pâte brun-rouge avec traces de vernis brun-rouge foncé à l'intérieur. Type Chenet 320. L'un des tessons du haut de panse, porte un décor de trois

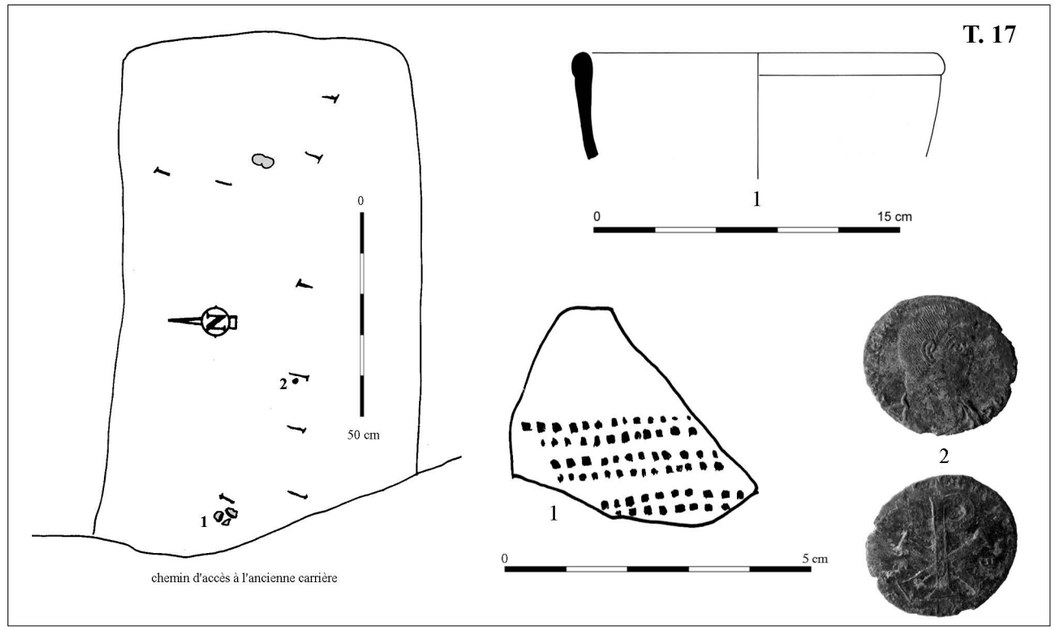

Fig. 39 : Marenla tombe 17.

passages d'une molette de petits casiers rectangulaires.

Situation : vers les pieds ; tessons dispersés dans le remblai de la fosse.

-2- Une monnaie de bronze : maiorina de Magnence, Amiens, 353 ; dans le remblai.

Tombe 18

Inhumation en cercueil. Grande fosse rectangulaire, amputée par l'actuel front de taille.

Orientation : est-ouest (85°).

Longueur étudiée : 2,25 m ; largeur : 0,85 m en moyenne ; profondeur dans la craie : 0,50 m.

Cercueil de 2,10 m de longueur et 0,35 m de largeur , matérialisé par la présence de clous en fer forgé.

Défunt inhumé en *décubitus dorsal*, bras le long du corps, mains ramenées au pubis ; jambes disposées parallèlement dans le prolongement du corps.

Mobilier :

-1- Un gobelet en verre incolore à très légèrement verdâtre ; panse ovoïde à piriforme et pied annulaire. Décor de filets de verre.

hauteur : 18,5 cm environ ; dia. ouv. : 10 cm.

situation : en fragments, aux pieds.

-2- Une petite boucle constituée d'une tôle de bronze rectangulaire, repliée (2,5 cm x 1,6 cm), décor gravé.

situation : sur le tibia gauche, vers les pieds.

-3- Une monnaie de bronze (Valentinien I, aes 3, Lyon, 366/367).

situation : au pubis.

-4- Une terminaison de lanière, constituée de deux tôles de bronze rivetées (3 cm x 1,7 cm), décor gravé.

situation : entre les pieds.

-5- Une monnaie de bronze (Valentinien, aes 3, Arles, 367/375)

situation : au niveau du genou droit.

L'offrande alimentaire (un crâne de jeune porc et deux os (humérus et ulna) d'un antérieur droit de porcelet) était déposée aux pieds, en fond de fosse.

Tombe 19

Inhumation superficielle, violée, en cercueil.

Orientation : est-nord-est ; ouest-sud-ouest (77°). Longueur : 1,46 m ; largeur : 0,70 m en moyenne ; profondeur dans la craie : 0,07 m.

Présence d'un cercueil matérialisé par la présence de clous en fer forgé.

Du squelette d'un nourrisson ne subsistent que trois fragments de phalanges et phalangette.

Mobilier :

-1- Fragments d'une verrerie à trompes, au niveau présumé des pieds, dans le cerceuil.

-2- tessons provenant de la céramique en terre, rouge, avec restes de l'offrande alimentaire, aux pieds, dans le cercueil.

-3- une monnaie de bronze, avec les fragments de phalanges.

Tombe 20

Inhumation violée récemment. Grande fosse rectangulaire, aux angles arrondis, bien taillée dans le banc de craie.

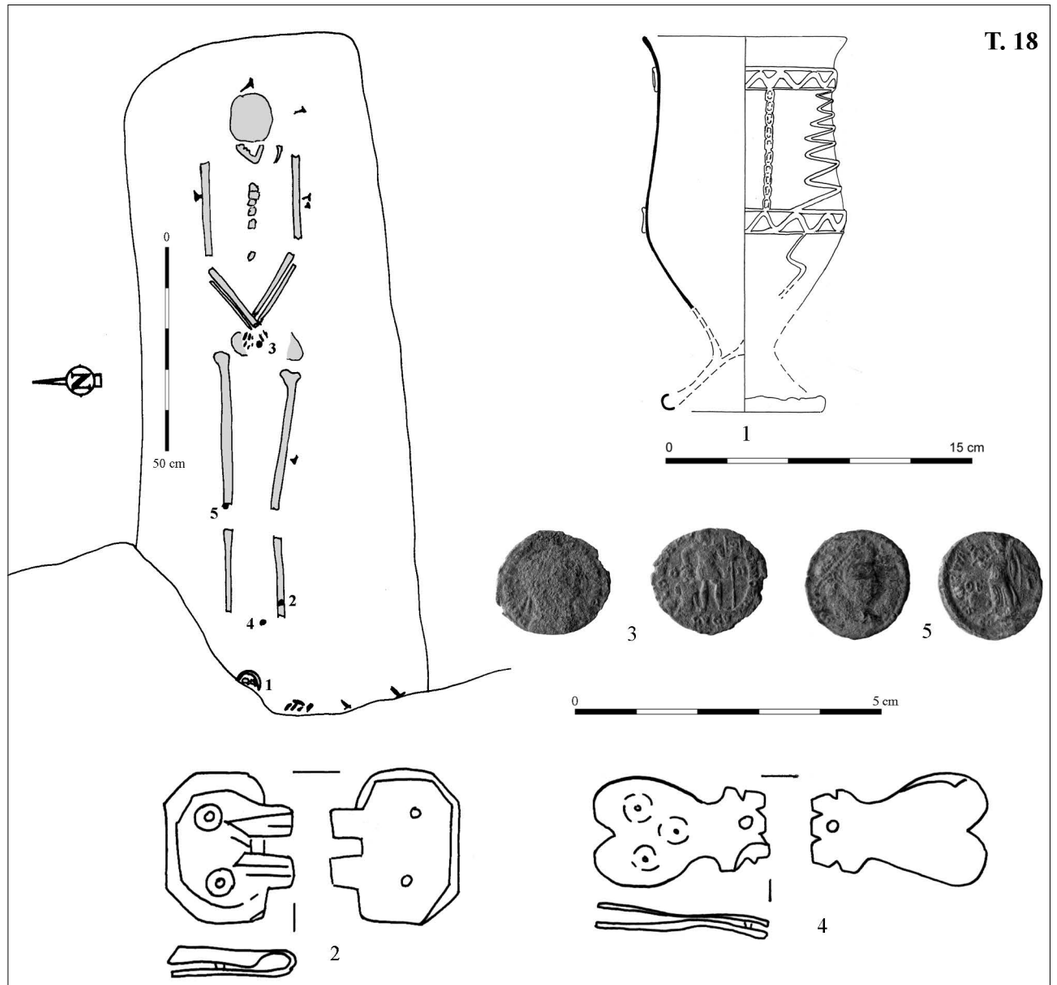

Fig. 40 : Marenla tombe 18.

Orientation : est-ouest (83°).

Longueur : 2,70 m, largeur : 0,87 m, profondeur dans la craie : 0,52 m au chevet à 0,40 m.

Les restes osseux d'un individu adulte, de sexe masculin, ont été retrouvés dispersés dans le remblai.

Mobilier : pillé récemment.

- un fragment de verre, vert pale, non identifiable, dans le remblai remanié.

Tombe 21 :

Inhumation violée récemment. Grande fosse rectangulaire, bien taillée dans la craie.

Orientation : est-ouest (93°).

Longueur : 2,30 m, largeur : 0,90 m, profondeur : 0,09 m au chevet à 0,17 m aux pieds.

Quatre clous en fer, provenant très probablement du cercueil subsistaient en fond de fosse, apparemment en place, au chevet et le long de la rive gauche.

Du squelette, très fragmentaire et déplacé, d'une adulte n'ont été retrouvés que la calotte crânienne et des fragments d'os longs.

Mobilier : pillé récemment.

Tombe 22 :

Inhumation violée récemment. Grande fosse, très profonde, bien taillée dans le banc de craie.

Orientation : est-ouest (94°).

Longueur : 2,80 m, largeur : 0,70 m, profondeur dans la craie : 0,70 m aux pieds à 0,87 m au chevet.

Quelques clous, provenant très probablement du

cercueil ont été retrouvés dans le remblai remanié, ainsi que de petits fragments de calotte crânienne et d'os longs.

Mobilier : pillé récemment.

Tombe 23 :

Inhumation violée récemment. Petite fosse rectangulaire aux angles arrondis, bien taillée dans le banc de craie.

Orientation : est-nord-est ; ouest-sud-ouest (76°).

Longueur : 1,62 m, largeur : 0,62 m, profondeur dans la craie : 0,57 m à 0,78 m.

Trois clous en fer, retrouvés dans le remblai proviennent très probablement du cercueil.

Mobilier : pillé récemment.

- un fragment de verre, dans le remblai.

Tombe 24 :

Inhumation violée récemment. Grande fosse taillée profondément dans le banc de craie.

Orientation : est-ouest (81°).

Longueur : 2,86 m, largeur : 0,95 m en moyenne, profondeur dans la craie : 0,48 m aux pieds à 0,81 m au chevet.

Le remblai a livré un clou en fer provenant très probablement du cercueil ainsi que des fragments du crâne et des os longs d'une adulte et quelques ossements provenant de l'offrande alimentaire.

Mobilier : pillé récemment.

Tombe 25 :

Inhumation violée récemment. Grande fosse pratiquement rectangulaire, bien taillée dans la craie.

Orientation : est-ouest (88°).

Longueur : 2,37 m, largeur : 1,02 m en moyenne, profondeur dans la craie : 0,58 m aux pieds à 0,76 m au chevet.

Dans le remblai subsistaient 2 fragments tibiaux d'un adulte et quelques ossements provenant de l'offrande alimentaire.

Mobilier : pillé récemment.

Tombe 26 :

Inhumation violée récemment. Fosse rectangulaire, bien taillée dans le banc de craie.

Orientation : est-nord-est ; ouest-sud-ouest (65°).

Longueur : 2,05 m, largeur : 0,76 m, profondeur : 0,40 m aux pieds à 0,75 m au chevet.

Fragments d'os longs regroupés dans le remblai vers le chevet d'une adulte ainsi que 4 clous provenant très probablement du cercueil.

Mobilier : pillé récemment.

Tombe 27 :

Inhumation violée récemment. Grande fosse aux contours irréguliers, taillée dans le banc de craie.

Orientation : est-nord-est ; ouest-sud-ouest (70°).

Longueur : 2,40 m, largeur : 1,24 m, profondeur : 0,56 m en moyenne.

Fragments de crâne et d'os longs d'adulte dispersés dans le remblai.

Mobilier : pillé récemment.